



week-end sportif



Le Canadien de Montréal détiendrait une avance de 2-0 en demi-finale contre les Bruins de Boston, qui ont été défaits 5-2, samedi soir au Forum. Guy Lafleur a obtenu un but et une passe.

Rangers et Islanders à égalité

Les Jets éliminent Québec

— page 14

Valentine fête son retour

— page 15



Les Expos de Montréal ont balayé leur série contre les Giants de San Francisco en l'emportant 7-5, hier, au Stade olympique. Chris Speier s'est signalé avec deux coups sûrs et autant de buts sur balles.

AU SOMMAIRE

■ Fabien Roy craint que Trudeau veuille passer aux Canadiens un «autre Labrador»

■ William Davis fait acclamer Joe Clark: l'homme d'un nouveau commencement

— page 2

■ Un siècle trop tard: un éditorial de Lise Bissonnette

— page 4

■ Shefford: où la candidature de Gilbert Rondeau vient brouiller les cartes

— page 7

■ Féminin pluriel: le retour des femmes sur le marché du travail

— page 10

■ L'Université Queen's prépare une série de recherches sur les conséquences des diverses options constitutionnelles

— page 11

Argenteuil et Jean-Talon: un test pour les trois partis

par Rodolphe Morissette

Les deux élections partielles qui se tiennent aujourd'hui dans les comtés d'Argenteuil et de Jean-Talon posent trois questions essentielles:

■ Avec quelle majorité le chef du Parti libéral du Québec et candidat dans Argenteuil, M. Claude Ryan, disposera-t-il de son adversaire péquiste, le Dr Charles Roy?

■ Le Parti québécois saura-t-il enlever, de justesse s'il le fait, le comté libéral de Jean-Talon?

■ Quelles perspectives d'avenir réservent ces deux élections tests à l'Union nationale?

Dans la circonscription d'Argenteuil, les observateurs accordaient dès le départ la victoire au chef libéral. Pour deux raisons principales: d'abord, le comté est fortement libéral depuis 1966 et il a échappé (par 1.275 voix) à la vague péquiste de 1976; puis cette élection qui mettait en vedette un chef de parti ne devait pas être comme les autres.

Dès les premières semaines d'avril, cependant, les données se modifiaient légèrement. L'Union nationale décidait d'y présenter un candidat, M. André Robert, de même que le Parti du libre choix, qui annonçait la candidature de M. Gordon Nesbitt — deux candidats qui pouvaient théoriquement réduire, dans une proportion encore inconnue, le vote libéral, sans affecter sérieusement par ailleurs le vote péquiste, en croissance continue depuis 1970.

Autre inconnue de départ, la réputation de M. Ryan dans le comté d'Argenteuil, comme sa crédibilité quant aux problèmes locaux soulevés en début de campagne par les candidats unioniste et péquiste. A mesure que s'écoulait le mois d'avril, toutefois, le chef libéral, qui ne se tenait point indiscutablement pour gagnant, prenait les bouchées triples, visitait pratiquement tous les électeurs un par un, village par village, comme s'il parlait de zéro. Insistant au cours des premières semaines de campagne sur les thèmes nationaux surtout (le «pré-référendum», les performances

et les perspectives du Parti québécois au pouvoir), M. Ryan abordait carrément et systématiquement les questions plus locales à compter du 20 avril, après avoir consulté tout aussi systématiquement toutes les communautés du comté sur les sujets de l'heure.

Un sondage de l'Institut québécois de l'opinion publique révélait le 22 avril que les efforts du candidat libéral avaient porté fruit, puisqu'on le voyait déjà gagnant avec 53,1% du vote, suivi de loin par le péquiste (20,5%), l'unioniste (5,0%) et le candidat du Libre choix (0,9%). Le taux d'indécis était relativement peu élevé (20,5%). La redistribution proportionnelle des indécis donnait il y a une semaine une avance de

Voir page 6: Argenteuil



En serrant la main d'une électrice du comté de Jean-Talon où il faisait campagne samedi, le premier ministre du Québec, M. René Lévesque, semble vouloir barrer la route à un de ses adversaires libéraux, M. Victor Goldbloom, qui lui aussi parcourait le comté représenté jusqu'ici par son collègue Raymond Garneau.

(Photolaser CP, par Jacques Nadeau)

L'imminence d'un accord SALT a favorisé l'échange des dissidents



Alexandre Guinzbourg

NEW YORK (d'après AFP et Reuter) — Deux chefs de file des dissidents soviétiques, Alexandre Soljenitsyne et Alexandre Guinzbourg, vont se retrouver demain dans un village perdu du Vermont.

C'est Guinzbourg, échangé, vendredi, avec quatre autres dissidents contre deux espions soviétiques condamnés aux États-Unis, qui a confirmé lui-même la nouvelle, hier, à New York après l'avoir annoncé la veille à ses amis.

Guinzbourg et Soljenitsyne ne se sont par revus depuis l'expulsion de l'auteur de L'Archipel du Goulag, le 13 février 1974.

Les cinq dissidents soviétiques estiment qu'ils doivent leur libération à la conclusion imminente d'un nouvel accord sur la limitation des armements stratégiques (SALT-2).

Dans leur première déclaration publique, samedi à New York, au lendemain



Georgi Vins

de leur arrivée à l'ouest, ils ont souligné que l'URSS avait accompli un «geste tactique» juste avant la signature de SALT-2 et que les soviétiques pourraient, dans un avenir proche, accepter de procéder à «d'autres échanges similaires» si les circonstances politiques le justifiaient à nouveau.

Au cours d'une conférence de presse de deux heures, donnée à l'hôtel new-yorkais où ils sont hébergés depuis leur arrivée, M. Guinzbourg et ses quatre compagnons se sont présentés aux journalistes dans les costumes que leur avaient remis les autorités pénitentiaires soviétiques lors de leur libération.

Outre M. Guinzbourg (42 ans), le groupe comprend deux militants juifs, MM. Edouard Kouznetsov (40 ans) et Mark Dymshits (51 ans), le leader nationaliste ukrainien Valentin Moroz (43 ans) et le pasteur baptiste Georgi Vins

Voir page 6: Les dissidents

Israël rétablit la peine de mort pour les terroristes

JÉRUSALEM (AFP) — Le gouvernement israélien a approuvé à une forte majorité hier à Jérusalem, la proposition du premier ministre M. Menahem Begin d'application de la peine de mort par les tribunaux militaires, pour des terroristes ayant commis «des meurtres particulièrement odieux».

M. Begin avait pris cette décision il y a une semaine, à la suite de la prise d'otages à Mahariva, au cours de laquelle un jeune père de famille et ses deux fil-

lettes de deux et quatre ans trouvèrent la mort.

Le ministre de l'Agriculture Ariel Sharon, précise-t-on, s'est opposé à cette proposition, expliquant qu'une telle modification de la loi israélienne rendrait plus difficiles les efforts de coexistence avec les Arabes; M. Sharon, général de réserve, qui prit une part active et de premier plan dans la lutte contre les fedayine, a préconisé au lieu de la peine de mort, «une guerre sans cessez-le-feu

contre le terrorisme».

Le vote du gouvernement a été acquis par neuf voix contre cinq, une abstention et deux absents.

On précise à ce sujet qu'en plus du ministre de l'Agriculture Ariel Sharon, les ministres Ezer Weizman (Défense), Zé-voullon Hammer (Éducation), Aharon Abouhartzéira (Cultes) et Israël Katz (Travail) se sont également opposés au projet. Le ministre de l'Habitat David

Voir page 6: Peine de mort

L'affaire Forest au Manitoba

La Cour d'appel s'est largement inspirée du jugement Deschênes

par Lise Bissonnette

C'est le jugement Deschênes sur la nullité de la loi 101 aux chapitres touchant à la langue des tribunaux et du Parlement du Québec, qui a servi d'argument principal à la Cour d'appel du Manitoba qui vient de déclarer «inopérante» la loi de 1890 abrogeant les droits du français dans cette province.

Citant de longs passages du jugement rendu par la Cour supérieure du Québec en janvier 1978, le juge en chef de la Cour d'appel du Manitoba, M. Samuel

Freedman, affirme que le gouvernement l'article 23 de sa propre constitution, qui garantissait depuis 1870 l'usage du français à la législature provinciale ainsi que devant les tribunaux provinciaux et les cours fédérales.

La genèse de l'article 23, explique-t-il, est de toute évidence, par la similitude du langage, l'article 133 de la constitution canadienne qui avait garanti en 1867 l'usage de l'anglais au Québec. Ces deux articles, selon le juge Freedman, font bel et bien partie de la constitution canadienne d'autant qu'ils

traitent à la fois de cours provinciales et fédérales. Comme le juge Deschênes, il les estime «indivisibles», et hors d'atteinte des pouvoirs législatifs, tant fédéraux que provinciaux.

Le juge Deschênes soutenait que l'intention manifeste des Pères de la Confédération avait été de soustraire les droits linguistiques à l'arbitraire et aux caprices des générations futures.

Le juge Freedman estime que cette intention se révèle de façon plus indiscutable encore dans le cas des droits

Voir page 6: La Cour d'appel

l'humeur de ce pays



«Une boule sur le coeur»

par Rodolphe Morissette

ROXTON FALLS — Le jeudi soir 26 avril, dans un bar de Roxton. Ils sont une centaine, dont plus de 60 âgés de moins de 25 ans, à acclamer presque jusqu'à l'hystérie le député sortant du comté fédéral de Shefford, M. Gilbert Rondeau, élu comme créditiste en 1974, répudié par le parti entre-temps, puis devenu candidat indépendant depuis ses démêlés avec la justice.

À première vue, voici une assemblée politique comme bien d'autres. En vérité cependant, elle marque un tournant majeur de la campagne électorale dans Shefford, l'un des rares comtés du Québec à surveiller le soir du 22 mai.

Jusqu'à ce jeudi matin, tout allait fort paisiblement. Depuis plus d'un an, deux candidats se faisaient la lutte pour succéder à Gilbert Rondeau, député de Shefford depuis 17 ans: Gerald Scott, candidat conservateur, homme d'affaires bien implanté à Granby; puis Jean Lapierre, jeune loup de 23 ans, originaire des Îles-de-la-Madeleine et qui sort tout droit du personnel politique outaouais de M. André Ouellet, ministre et organisateur en chef du Parti libéral.

Au départ, les perspectives étaient comme toute excellentes pour le con-

servateur dans ce vaste comté brave-ment fédéraliste et aux allégeances plutôt conservatrices, même si le parti de M. Joe Clark n'y a jamais fait de gains importants. Le comté s'étend d'ouest en est, le long de l'autoroute des Cantons de l'Est, de Saint-Césaire à Rock Forest (près de Magog) et, du nord au sud, de Saint-Valérien, Roxton et Maricourt (au nord de Valcourt) à l'ange-Gardien (près de Farham) et Deauville (près de Magog).

Jusqu'à la semaine dernière, lutte en douceur entre les deux candidats principaux. Les électeurs restaient plutôt indifférents à la campagne. Peu d'enjeux réels et une vaste majorité d'indécis. Certes, Gilbert Rondeau avait annoncé une semaine plus tôt, à l'école Saint-Eugène, dès sa sortie de prison, qu'il serait candidat. Mais on n'y croyait pas vraiment. Entre-temps, le chef du Crédit social, M. Fabien Roy, n'avait toujours pas désigné de candidat dans Shefford: le caucus des députés créditistes avait indiqué il y a un mois qu'on n'opposerait pas de créditiste à Gilbert si ce dernier, qui va en appel, décidait de se présenter comme indépendant.

M. Roy en a cependant décidé autrement, qui faisait parvenir la

Voir page 6: L'humeur

Provincial/ SUPERLOTO NUMÉROS GAGNANTS \$1,000,000

TIRAGE: 29 AVRIL 1979					Les détenteurs de billets se terminant par:			
7331889	5675825	6213037	5098377	6711146	331889	675825	213037	098377
					31889	75825	13037	98377
					1889	5825	3037	8377
					889	825	037	377
								146
					GAGNENT \$10,000	GAGNENT \$1,000	GAGNENT \$100	GAGNENT \$25

PROCHAIN TIRAGE: 27 mai 1979

Chaque billet est valide pour 2 tirages.

Vérifiez les vôtres

Tous les billets gagnants, sans exception, sont encaissables aux bureaux de LOTO-QUÉBEC, 2000, rue Berri, Montréal H2L 4N5.

LES ÉLECTIONS DU 22 MAI

Trudeau veut nous passer «un Labrador», clame Fabien Roy à Ste-Anne-de-Beaupré

SAINT-ANNE-DE-BEAUPRÉ (PC) — Le chef du Crédit social, M. Fabien Roy, a sommé publiquement hier le premier ministre Trudeau d'expliquer ses propos selon lesquels les frontières du Québec pourraient être modifiées, advenant que les Québécois se prononcent en majorité en faveur de la souveraineté-association proposée par le gouvernement de M. Lévesque.

Au cours d'une assemblée électorale groupant environ 150 personnes à Sainte-Anne-de-Beaupré, M. Roy s'en est pris violemment au chef du gouvernement canadien, à qui il a reproché de recourir à la peur, pour tenter de forcer les Québécois à suivre la ligne de pensée du parti libéral.

«Je me demande si on n'est pas en train de nous passer un autre Labrador. Je demande publiquement à M. Trudeau de dire clairement à quoi il songeait quand il a indiqué que les frontières du Québec pourraient être changées si le Québec devenait souverain par voie de référendum, a dit M. Roy.

«Il y a des limites à faire peur au monde, à brandir le spectre de la peur pour forcer les Québécois à se taire sous



Fabien Roy haranguant ses partisans du comté Montmorency.

(Photolaser CP)

peine de sanctions. Le premier ministre doit montrer son vrai visage d'ici le 22 mai pour que la population soit en mesure de faire un véritable choix le jour de l'élection. C'est fini les menaces et l'intimidation pour avoir les Québécois », a poursuivi le chef créditiste chaudement applaudi par son auditoire.

M. Roy est venu prêter main-forte à son candidat de Montmorency, M. Conrad Ouellet, qui fait la lutte au député libéral sortant, M. Louis Duclos, dans une circonscription à l'est de Québec, un ancien comté créditiste.

La voix quelque peu éraillée, le chef créditiste a néanmoins livré un de ses meilleurs discours par un splendide après-midi ensoleillé, à deux pas de la célèbre basilique de Sainte-Anne.

Il a repris les thèmes de sa campagne, comme le droit du Québec à l'autodétermination, la nécessité d'envoyer à Ottawa un bloc de députés «vraiment québécois» et la réforme du système monétaire.

Son allocution a porté principalement sur une critique sévère du gouvernement Trudeau, de son administration, et en particulier, de la «piètre performance des députés libéraux québécois qui, une fois rendus à Ottawa servent d'abord les intérêts du parti avant ceux de leur province et de leurs concitoyens», selon le chef créditiste, qui a tenu une autre assemblée publique en soirée à Saint-Joseph-de-Beauce, dans sa circonscription, où il inaugurerait d'ailleurs sa campagne à domicile.

M. Roy a repris le collier après avoir bénéficié de deux jours de repos et être allé au

la campagne des chefs



HIER

Journée de répit pour le premier ministre Trudeau, à Ottawa, à la veille d'une nouvelle semaine de campagne. Samedi, le chef libéral avait fait une incursion à Kitchener, Niagara Falls, et Toronto. Dans la première ville, des chahuteurs l'ont accueilli à l'auditorium où, devant 2.000 personnes, il a ridiculisé son adversaire M. Clark: «L'avenir conservateur, dit-il, est de beaucoup plus sombre que le passé libéral.»

M. Joe Clark, lui a quitté Ottawa pour Halifax hier midi. Il prononçait une allocution hier soir à l'hôtel Nova Scotian, à la veille d'une tournée dans les alentours.

Le chef néo-démocrate, M. Ed Broadbent, n'a pas fait campagne hier.

Le chef du Crédit social, M. Fabien Roy, a visité Sainte-Anne-de-Beaupré. A portée de voix de la célèbre basilique, le député de Beauce a sommé M. Trudeau de «montrer son vrai visage d'ici le 22 mai». Venu prêter main-forte à son candidat dans Montmorency, M. Conrad Ouellet, il a aussi tenu une assemblée à Saint-Joseph de Beauce, son fier.

AUJOURD'HUI

Le premier ministre Pierre Trudeau quitte Ottawa ce soir pour Winnipeg. Il hébergera à l'hôtel Fort Gary.

Le chef conservateur, M. Joe Clark, visitera trois villes: Yarmouth le matin, Digby à midi, Sydney dans l'après-midi. Il rentre ce soir à Toronto.

Le chef néo-démocrate, M. Ed Broadbent, est invité à une émission radio en matinée, avant de quitter Toronto pour Regina, en Saskatchewan. Après un enregistrement à la télévision, il se rend à Yorton où il participe à une soirée pour le bénéfice du comté de Yorkton-Melville.

Le chef du Crédit social, M. Fabien Roy, fait campagne dans la Beauce et rentre à Montréal dans la soirée. Il couche à l'hôtel Méridien.

mariage de son frère.

Il a entamé hier une longue semaine de tournée qui le conduira jusqu'en Abitibi, qu'il visitera pour la première fois depuis le début de la campagne électorale.

Le chef créditiste voyage par automobile et les journalistes le suivent dans un autobus confortable, loué d'une compagnie de la Beauce, que les reporters ont baptisé «Le grand Fabien express».

William Davis se jette dans la mêlée: Joe Clark est l'homme du renouveau

par Patricia Dumas

TORONTO — Quand Joe Clark a déclaré vendredi soir: «Les séparatistes sont nos ennemis», il a sans doute reçu la plus grande ovation depuis le début de la présente campagne électorale. Plus de 2.000 personnes étaient rassemblées à l'aréna de Stroud, près de Barrie, dans cette région qu'on appelle la «ceinture orangiste».

Mais cette ovation n'était qu'une entre bien d'autres. C'était bien plus une soirée de grande fête que qu'un rassemblement politique sérieux. Des autobus de cinq circonscriptions environnantes avaient transporté des fervents toriers pour du même coup applaudir leur chef provincial, leur chef fédéral et quatre de leurs candidats, dont Sinclair Stevens, défait par M. Clark à la course au leadership.

Et c'est à Stroud que M. William Davis, le premier ministre de l'Ontario a choisi de paraître pour la première fois en public avec le chef national du Parti conservateur. Le geste était d'autant plus symbolique que c'est dans ce même comté qu'en 1957 feu le premier ministre ontarien M. Leslie Frost s'était présenté pour la première fois en public avec l'ancien premier ministre M. John Diefenbaker. M. Davis a d'ailleurs reçu une ovation assourdissante, attestant bien de l'amour qu'on lui porte dans ce coin de pays et il a pu dire: «Chers confrères conservateurs, que le médias regardent bien ce qui se passe ici et se rendent compte de l'allure que prend la campagne tory en Ontario.»

Ce bain de foule délirant et aimant purifiait sans doute M. Davis des critiques acerbes qu'il avait subies au cours de la semaine de la part de la presse torontoise. On ridiculisait son appui à M. Clark parce que, dans un discours devant l'Association canadienne des radio-télédiffuseurs, M. Davis avait osé comparer sa foi en M. Clark à sa foi aux Argonauts, une équipe de football torontoise éternellement perdante qu'un chroniqueur a d'ailleurs qualifié de Stradivarius des «loosers».

Mais ce vendredi soir M. Davis pouvait déclarer avec un enthousiasme sans frein: «Je suis convaincu que Joe Clark est le genre d'homme que les

Canadiens veulent. Le genre d'homme qui pourra les rapprocher. Le genre d'homme qui donnera au Canada un nouveau commencement.» Il pouvait le dire non pas seulement parce qu'il est le premier ministre adoré de ce coin de pays, non pas seulement parce que son image politique est tellement importante que sa présence écrase celle de Joe Clark, mais parce que l'auditoire auquel il s'adressait vénère un tory, quel que soit le «format» sous lequel on le présente.

Même dans ses plus grand moment de gloire, Trudeau n'aurait jamais pu se faire aduler autant que Joe Clark à Stroud. La foule, oubliant le superbe Davis qui a eu la galanterie de s'éclipser dès la fin des discours, s'est littéralement ruée sur M. Clark pour le toucher, lui dire son amour, obtenir un autographe. Tous ces fermiers, ces petits hommes d'affaires, jeunes et vieux, femmes ou hommes, qui étouffaient le souriant petit homme avaient la vigueur hystérique des fans de vedettes du rock and roll.

Une dame d'un certain âge rejoignait en courant ses amis en disant: «Voulez-vous toucher à la main qui a touché à la main de Joe Clark.» Une mer de mains portant de colants conservateurs s'élevaient vers le chef pour obtenir la signature précieuse qui attesterait de leur présence à cette assemblée mémorable pour les générations à venir. Des sourires, une joie éblouissante transformaient ces gens aux traits marqués par le travail et le climat.

Son visage est tout rouge de plaisir et de fatigue alors qu'il se trouve écrasé par la foule, mais les yeux de M. Clark deviennent fixes et craintifs quand il entend la question: «Quand vous dites que les séparatistes sont nos ennemis, parlez-vous du gouvernement de M. Lévesque?» Il a presque l'air de vouloir se sauver, il semble attristé enfin. Mais il répond quand même: «M. Lévesque vise certainement des buts qui ne sont pas les miens», et se laisse emporter par la foule pour éviter d'autres questions.

Il avait donné un bon discours, plein de confiance en l'avenir du peuple canadien, en sa capacité d'utiliser la diversité des races et des cultu-

res pour bâtir un pays débordant de confiance en soi et de productivité. Il avait condamné tous ceux qui brandissent les menaces de séparation, de sheiks blonds de l'Alberta et de premiers ministres provinciaux égoïstes. Il avait expliqué que le séparatisme n'était qu'une des manifestations de la vitalité du Québec qui se traduit de mille façons positives: par le nombre croissant de jeunes qui se dirigent vers les cours d'administration par la fédération des caisses d'entraide qui marque des progrès éclatants dans le domaine des affaires par le nombre des artistes québécois connus sur la scène internationale qui sont la fierté de ce pays.

Mais cette vitalité se manifeste également dans d'autres coins du pays. En Alberta, on découvre pour la première fois la signification du «confiance économique» que l'Ontario connaît depuis sa fondation. Et M. Clark a loué longuement les effets bénéfiques de cette confiance en soi que l'Ontario a manifesté dans le développement de son économie et de celle du Canada. Il a

même souligné que le programme de création d'emplois pour les jeunes annoncé quelques heures plus

tôt à Peterborough, était inspiré d'un programme similaire mis sur pied par le gouvernement ontarien.

**1/2
JOUER
DEHORS**
Kino-Québec

Fine Cuisine Familiale d'Été

par Henri Bernard
3 Cours

Chacun de 3h30 avec
livret et repas peut être
pris indépendamment

BAR B Q CAMPING

30 Avril, 1, 2 ou 3 Mai

BAR B Q GASTRONOMIQUE

7, 8 ou 9 Mai

SALADES CHAUDS-FROIDS

ET ASPICS

14 ou 15 Mai

RENSEIGNEMENTS

- MENUS

843-6481

Institut
Culinaire
de Bernard

2015 de la Montagne

Suite 610, Montréal

L'embarras du choix

Si vous vous adressez à nous lors de l'achat d'une maison, vous aurez l'embarras du choix. En définitive, vous choisirez en tenant compte de l'architecture, du nombre de pièces, du quartier, du prix.

Quelle que soit l'importance que vous accordiez à ces divers éléments, il est fort probable que nous vous dénicherons la propriété qui vous plaira.

Chez nous, le service personnalisé ainsi que de solides recommandations de financement viennent se greffer au vaste choix. Voilà comment nous nous sommes assuré la confiance des gens qui désirent acheter ou vendre.



Vous pouvez compter sur l'agent des Services immobiliers du Trust Royal. Il vous assistera et ensemble vous trouverez la maison qui fera votre bonheur. L'embarras du choix, nous en faisons notre affaire car nous sommes bel et bien à votre service.



Trust Royal
SERVICES IMMOBILIERS
... à votre service

Nous deux Inc.

... pour rencontrer cette personne avec qui vous serez vraiment bien.

Dans notre société moderne qui engendre la solitude, les gens évolués trouvent normal de recourir aux agences de rencontres.

Il est toujours difficile de trouver la personne avec qui on est vraiment compatible.

C'est là où Nous deux vous est nécessaire.



«Aimer, ce n'est pas se regarder l'un l'autre, c'est regarder ensemble dans la même direction.» SAINT-EXUPÉRY.

Nous deux, une agence de rencontres légalement constituée, vous accueillera avec compréhension, chaleur et discrétion, pour vous offrir un service efficace et humain.

Pour un rendez-vous, sans aucune obligation de votre part, téléphoner à 861-0485

Agence de rencontres **Nous deux Inc.**, 1440, rue Sainte-Catherine ouest, bureau 512
Du lundi au vendredi, de 13h à 21h



Las d'ériger des remparts de sacs de sable autour de sa maison, ce citoyen de Sainte-Agathe, au Manitoba, a voulu se reposer malgré tout. Pour cela, compte tenu des circonstances, il lui a bien fallu recourir aux moyens du bord. (Photolaser CP)

Les inondations gagnent du terrain

La crue du printemps continue de faire des ravages au Canada, depuis les provinces des Prairies jusqu'aux Maritimes.

Les eaux de la rivière Rouge gagnent du terrain dans le sud du Manitoba, repoussant hommes et bétail sur les terres hautes.

En Saskatchewan, les eaux de la rivière Souris se retirent depuis samedi à un rythme agonisant de 1 cm à l'heure, mais tout danger n'est pas écarté et certaines terres basses seront inondées jusqu'à mi-juin.

En Ontario, dans la région d'Iron Bridge arrosée par la rivière Mississagi, une nouvelle crue de 15 cm samedi a forcé l'évacuation de 15 maisons du village de Blind River.

Au Nouveau-Brunswick, le niveau de la rivière Saint-Jean dépasse de 7 cm celui de la mer, une rue de Fredericton a déjà été fermée, et l'inondation recouvre une route secondaire près de Saint-Jacques, au nord d'Edmonton.

Cependant, au Manitoba, où plusieurs sinistrés résistent à l'ordre d'évacuation, le premier ministre, Sterling Lyon, écarte le recours aux forces armées pour les en persuader. Les réfractaires habitent surtout des régions qui ne furent pas af-

fectées par les grandes inondations de 1950.

Environ 7.000 personnes ont quitté leur logis, sur 10.000 enriion touchées dans la vallée de la rivière Rouge par l'ordre d'évacuer, sanctionné la semaine dernière par le premier ministre.

Ont aussi échappé à la crue grâce aux opérations d'évacuation, quelque 8.000 têtes de bétail, 8.500 porcs, 140.000 poulets et environ 4 millions de boisseaux de céréales. L'évacuation est plus rapide qu'en 1950, sur des routes pavées depuis le dernier grand sinistre.

Deux jeunes fiancés, qui habitent Letelier, entendent jurer pour le meilleur ou pour le pire malgré la crue. Ils se marieront au village. M. Lyons leur a envoyé un télégramme de félicitations, en leur rappelant gentiment d'évacuer si tôt fait.

Cependant, malgré des précipitations de 15 mm dans certaines régions, les eaux n'ont pas monté plus haut dimanche, encore qu'on attende de la neige aujourd'hui.

Les eaux de la rivière Rouge recouvrent maintenant une superficie de 100 km de longueur sur 40 km de largeur.

Sherbrooke: les citoyens refusent les hausses de salaire à leur Conseil

par Rodolphe Morissette

Par référendum, les citoyens de la ville de Sherbrooke ont rejeté hier les augmentations de salaire que le Conseil de la municipalité proposait pour le maire et ses conseillers pour cette année et les trois prochaines années.

Au moment de mettre sous presse, on avait déposé 86 des 90 boîtes de scrutin et il se révélait que seulement 21% des quelque 24.000 propriétaires et locataires de Sherbrooke, qui a une population de 87.000 âmes, s'étaient prononcés lors de la consultation populaire. Si 1.781 contribuables acceptaient d'élever le salaire du maire, Me Jacques O'Breedy, de \$32.000 à \$40.000 cette année et d'accorder le quart de cette somme à chaque conseiller pour son travail, 3.868 autres disaient non aux augmentations de salaire proposées. Les votes négatifs l'emportaient par une majorité de 2.095 voix et 150 bulletins ont dû être rejetés.

En présence des résultats du scrutin, le maire a donné à entendre, hier soir, qu'il adaptera son travail à son traitement, comme les citoyens qui se sont prononcés sur la question lui refusent, à lui et à ses collègues du Conseil, de faire l'inverse.

Le règlement municipal no 2619 fut adopté par le Conseil de ville le 31 janvier dernier afin de corriger un règlement entériné par lui deux semaines plus tôt et qui fut contesté avec succès en Cour supérieure par un citoyen.

Le premier règlement disait en effet que le salaire du maire, sans préciser de montant, serait égal à celui du fonctionnaire municipal le mieux payé (selon l'échelon 10 de la classe 1) de la ville, en l'occurrence le directeur général de la municipalité, dont le traitement dépasse légèrement \$49.800. La Cour devait cependant déclarer ce premier règlement,

du moins son article 4, nul, illégal et ultra vires. D'où la deuxième version présentée par le Conseil fin janvier.

Aussitôt adopté au Conseil le règlement amendé, 702 propriétaires venaient signer le registre du greffier, les 7 et 8 mars, afin de s'opposer à la nouvelle version du règlement. Il n'en fallait que 500 pour obliger la ville à tenir un référendum sur la question, ce que le Conseil décida de faire le 12 mars.

Les citoyens se sont donc prononcés, hier, sur le règlement 2619, qui fixe le salaire du maire à \$40.000 pour cette année, puis respectivement à \$42.000, \$44.944 et \$47.640 pour les trois années suivantes. Le salaire des échevins devait représenter 25% de celui du maire pour ces quatre années.

À ce jour, le maire recevait un traitement de \$32.000 et chaque échevin, quelque \$6.000. Le service des Relations publiques de la ville a fait circuler à 2.000 exemplaires une brochure «d'information» sur le référendum d'hier, que maints citoyens et médias locaux ont décrite comme partielle et partisane, notamment parce qu'elle ne contenait pas d'information comparée entre les salaires proposés à Sherbrooke et ceux qui se pratiquent dans d'autres villes.

À l'élection de novembre dernier, le maire sortant de Boucherville, M. Yvon Julien, aussi vice-président de l'Union des municipalités à l'époque, avait accepté de se représenter à la mairie à condition qu'on augmente le salaire du maire, mais il avait été battu. Le maire de Sherbrooke avait pris la place du maire Julien à la vice-présidence de l'UMQ.

Notons pour finir que l'ancien maire de Sherbrooke, Me Armand Nadeau, qu'avait défait M. Jacques O'Breedy, a fait une vigoureuse campagne pour que les citoyens s'opposent à la première version de son règlement.

La dénatalité compromet l'influence politique du Québec (Alfred Rouleau)

par Marie Laurier

C'est par un vibrant plaidoyer en faveur de la famille, d'une politique nataliste, d'un retour à des valeurs spirituelles profondes, aux sources vives de la jeunesse que M. Alfred Rouleau a donné hier soir le coup d'envoi du congrès de l'Association des centres de services sociaux du Québec.

On n'a plus le Québec qu'on avait, a souligné le président du Mouvement Desjardins, et par conséquent on n'a plus les jeunes qu'on avait car la famille traditionnelle a perdu sa prééminence de jadis et la population a dégringolé de façon inquiétante depuis une vingtaine d'années.

«La population québécoise arrive à peine à se reproduire par la voie des naissances, constate M. Rouleau. À l'heure où les Québécois claironnent de tous côtés le besoin et la nécessité de la croissance économique, culturelle et politique, ils se sont engagés, comble de paradoxe, sur la pente dangereuse de la décroissance du plus riche capital social et économique: celui des personnes humaines.»

Pour le conférencier, qui est le président d'honneur de ce congrès de trois jours qui réunit au Méridien quelque 800 délégués, la contradiction est de taille et le Québec vieillit plus vite que le temps.

«Ce phénomène de la dénatalité, a poursuivi M. Rouleau, a des conséquences et des implications très profondes pour nous tous. Il a fait sauter les soupapes de sécurité démographique de notre existence collective et met en jeu à long terme le poids du fait français dans la balance politique du Canada.»

Aussi invite-t-il tous ses compatriotes à faire en sorte que le Québec ne devienne «une société de petits vieux ou de l'âge d'or». Et dans un même élan à entre-

prendre des actions vigoureuses dans l'aménagement des conditions personnelles et sociales susceptibles de «provoquer un rebondissement de la vie au Québec».

Ce congrès dont le thème «On n'a plus les enfants qu'on avait» s'adresse plutôt aux «jeunes» de moins de 18 ans s'inscrit dans le cadre de l'Année internationale de l'enfant. Et dans dans cette optique M. Rouleau a prié tous les Québécois et particulièrement «toutes les Québécoises» à avoir une pensée particulière sur les conséquences de l'avortement dans notre société. «Je les invite à réfléchir sereinement sur la signification réelle et sur toutes les dimensions et implications de cette question pour une société comme la nôtre, a-t-il dit. Ce sera déjà une façon bien personnelle à chacun et à chacun de nous de rendre hommage à l'enfance d'ici, aussi bien à celle qui est née qu'à celle qui aurait pu ou aurait dû l'être.»

Aussi ce message de M. Rouleau prend-il une connotation de haute spiritualité «individuelle et collective» qu'il précise proposer dans son sens «le plus laïc et le moins confessionnel» de ce vocabulaire.

Lui-même père de famille et grand-père, M. Rouleau s'est employé à analyser l'effritement de la première cellule sociale qui découle en grande partie de

les modalités de reprise des activités.

Cette séance spéciale de la commission a eu lieu vendredi, et c'est à l'unanimité que fut adopté un ensemble de mesures pédagogiques, notamment la prolongation, du 1er au 28 mai 1979, de la session d'hiver.

Conformément à la résolution du Conseil d'administration, la direction de l'université rencontrait samedi les représentants des différents syndicats et l'association des étudiants. Au terme d'une longue journée de pourparlers, la direction de l'UQAM a proposé certaines modalités de reprise des activités universitaires.

Au syndicat des chargés de cours, dont la grève a pris fin en vertu de la loi, l'université a proposé notamment, pour chacun des membres, un nouveau contrat de quatre semaines d'enseignement, du 1er au 28 mai, rémunéré au même tarif que celui prévu au contrat expiré, de même qu'un montant forfaitaire de \$125 en compensation pour les activités de consolidation de la session en cours. En conséquence, les directeurs de département devront prendre contact dès aujourd'hui avec les chargés de cours en vue d'assurer la reprise des cours demain. D'autre part, l'UQAM, ses officiers et ses représentants s'engagent à n'entreprendre et à n'exercer aucune représaille ni mesure disciplinaire contre le syndicat ou ses membres relativement aux événements passés.

Quant au syndicat des employés de soutien (SEUQAM), la direction a accepté toutes ses demandes relatives aux modalités d'application de la convention collective en vigueur en ce qui a trait aux congés de maladie, les vacances, l'ancienneté, les congés sans traitement pour perfectionnement, les conditions générales de rentrée.

Pour ce qui est des étudiants, l'université a assuré à tous ceux qui sont assujettis au régime des prêts-bourses du ministère de l'Éducation du Québec qu'elle entreprendra toutes les démarches nécessaires afin de leur garantir qu'ils ne subiront aucun préjudice dans l'application du régime d'aide financière pour les années 1979 et 1980.

Par ailleurs, la direction de l'UQAM a également rencontré, samedi, des représentants du Syndicat des professeurs (SPUQ). Les parties sont convenues d'ententes de principe sur des points de la convention collective qui, pour la plupart, nécessitent de nouveaux calendriers et échéances.

Le Syndicat des chargés de cours de l'UQAM a convoqué une assemblée générale aujourd'hui, à 17 h, au sous-sol de l'église Saint-Pierre-Apôtre, tandis que les étudiants sont invités à se rendre au Théâtre Saint-Denis, le 19 h ce soir, pour étudier les implications de la décision du conseil d'arbitrage.

Bourassa se savait battu

Les sondages, d'utiles outils

À l'interdiction de la publication des sondages d'opinion au cours de la semaine précédant un scrutin d'élection ou de référendum a été rejetée, presque unanimement, par les journalistes de tous les coins du Québec qui participaient, en fin de semaine, au 11e congrès de la Fédération professionnelle des journalistes du Québec. On y voit une restriction inacceptable à la liberté de la presse et au droit du public à l'information.

La proposition visant à interdire la publication des sondages est faite par le comité des sondages de la Société canadienne des sciences politiques, qui était représentée par le professeur André Blais, de l'Université de Montréal, à une table ronde à laquelle participaient également l'ex-premier ministre du Québec, M. Robert Bourassa, ainsi que M. Jean-Pierre Nadeau, de l'Institut québécois de l'Opinion publique (IQOP).

M. Blais a dit que le comité des sondages a suggéré il y a un an et demi au gouvernement du Québec de décréter l'interdiction de la publication des résultats des sondages une semaine avant une élection. Il a dit que le gouvernement québécois, tout en estimant l'idée intéressante, n'a rien fait à ce sujet.

Tout en reconnaissant que les sondages peuvent servir à des fins de manipulation d'opinion publique comme celle dont il estime avoir été victime lui-même lors de la dernière élection québécoise, M. Bourassa affirme qu'il n'y a pas de preuve pour justifier d'interdire les sondages. Et que de toute façon, l'expérience de la France, où les sondages sont d'une précision, a prouvé que l'interdiction peut être contournée par une publica-

tion à la porte des frontières du territoire concerné.

Au sujet de la manipulation, M. Bourassa a révélé qu'il savait sur la foi de sondages que, dans le comté de Montréal-Mercier, le député péquiste actuel, M. Gérald Godin, le devançait par deux contre un. Il rappelle que M. Godin, qui connaissait également le résultat de ce sondage, avait, pour des fins de tactique, dit alors qu'il était candidat non pas pour battre le premier ministre, mais uniquement pour réduire sa majorité.

M. Bourassa a dit, que c'était certes bien joué, mais que cela montrait que les sondages peuvent être utilisés à des fins de manipulation.

Quant au sondage électoral, M. Nadeau estime qu'il «protège» les citoyens en leur donnant une photographie la plus juste possible sur la force des courants d'idées, des chefs ou des partis en présence. Il reconnaît qu'un sondage n'est qu'une information donnée, à un moment donné, sur un sujet donné. Enfin, pour le journaliste, il lui permet de remettre les forces réelles en place; il «est une espèce de contre-poison aux intoxications abusives de la propagande électorale et empêche certains politiciens de dire n'importe quoi».

Parlant du sondage comme d'une «météo de l'opinion publique», le directeur de la revue Actualité, M. Jean Paré, tout en disant qu'il est contre l'interdiction de la publication des sondages parce qu'il est contre toute restriction à l'information, a regretté cependant que la tendance actuelle dans la presse fasse que les pronostics électoraux et les sondages en sont venus à remplacer l'information sur les programmes des partis et les enjeux

véritables d'une élection.

Le rédacteur en chef du quotidien LE DEVOIR, M. Michel Roy, qui agissait comme modérateur, a, en conclusion du débat, été plus nuancé sur l'interdiction des sondages. Il a dit qu'il faudrait peut-être que la Fédération professionnelle des Journalistes s'intéresse à cette question de la publication des sondages à la veille d'un scrutin, afin que toutes les mesures soient prises pour assurer une information aussi fiable que possible.

Gérald LeBlanc, courériste parlementaire de La Presse à l'Assemblée nationale, a été réélu à la présidence de la FPJQ.

Les autres membres de l'exécutif sont: Jean-François Lépine, vice-président général (Radio-Canada); Michèle Tremblay, vice-présidente aux quotidiens (Journal de Montréal); André Bouthillier, vice-président à la presse parlée (Radio-Canada); Benoît Aubin, vice-président aux périodiques (L'Actualité). Les directeurs régionaux sont: Yolande Brasser (L'Écho du Nord/Saint-Jérôme); Michel Lacombe (Radio-Canada/Québec); Michel C. Auger (The Gazette/Montréal); Alain Charbonneau (Radio-Canada/Rimouski); Jacques Auger (Radio-Canada/Matane).

Les représentants de la fédération au Conseil de presse sont: Françoise Pineau (pigiste/Montréal); Don McPherson (CBC/Montréal); Lysiane Gagnon (La Presse/Québec); Jacques Plante (Radio-Canada/Québec); Christian Bellavance (La Tribune/Sherbrooke); Jean-Claude Labrecque (Radio-Canada/Montréal).

NUMÉROS GAGNANTS PEU IMPORTE L'ORDRE					
2	15	20	26	29	32
6 SUR 6	NOMBRE DE GAGNANTS	0	PRIX	NO COMPLÉMENTAIRE S'APPLIQUANT SEULEMENT AUX 5 SUR 6 +	
5 SUR 6	137		\$139,080.00	11	
4 SUR 6	4,756		\$913.60		
5 SUR 6 +	7		\$73.10		
			\$11,921.10	1,448,790.00	
Tous les billets gagnants de \$500. et \$100. de la Mini sont encaissables à toute succursale de la BCN					

6/36

GROS LOT

\$269,000.

minimum vendredi

NUMÉROS GAGNANTS PEU IMPORTE L'ORDRE

2	15	20	26	29	32
6 SUR 6	NOMBRE DE GAGNANTS	0	PRIX	NO COMPLÉMENTAIRE S'APPLIQUANT SEULEMENT AUX 5 SUR 6 +	
5 SUR 6	137		\$139,080.00	11	
4 SUR 6	4,756		\$913.60		
5 SUR 6 +	7		\$73.10		
			\$11,921.10	1,448,790.00	
Tous les billets gagnants de \$500. et \$100. de la Mini sont encaissables à toute succursale de la BCN					

TIRAGE: 9-04

VENDREDI 27/4/79

SÉRIE	NUMÉRO	30	Séries émises - 90,000 chacune
28	63658	1	GAGNANT DE \$50,000.
NUMÉRO COMPLET	63658	29	POSSIBILITÉ DE: \$5,000. GAGNANTS DE \$500.
4 CHIFFRES	3658	240	GAGNANTS DE \$100.
3 CHIFFRES	658	2430	GAGNANTS DE \$100.

Un siècle trop tard

EN même temps que la nostalgique et repentante remise au goût du jour du destin tragique de Louis Riel et des insurgés de la rivière Rouge, la décision la plus récente de la Cour d'appel du Manitoba, qui vient de rétablir les francophones de cette province dans les droits qu'on leur avait brutalement enlevés il y a 89 ans, met sans détour le Canada devant les injustices de son histoire.

Avant toute considération des effets politiques de ce jugement, c'est un sentiment d'absurde qui saisit. Un siècle a coulé. Les francophones, qui comptaient pour moitié de la population manitobaine au moment de l'entrée de la province dans la Confédération, en 1871, n'en sont plus que 8%, soit une petite communauté de 55.000 personnes où l'assimilation continue de faire son œuvre. Quand l'Assemblée législative manitobaine a abrogé le statut officiel du français en 1890, supprimant ainsi les garanties constitutionnelles de 1871, elle a stoppé son développement, d'autant que des brimades scolaires accompagnaient le geste. Remettre aujourd'hui aux Franco-manitobains le droit de parler français devant les tribunaux à la législature, et d'avoir copie des débats et textes de loi dans leur langue, ne ressuscitera pas un dynamisme dont on a voulu consciemment signer l'arrêt de mort.

C'est pourquoi les cris de joie que pousse la presse anglophone de Montréal sont un peu gênants. Certes la loi 101 a tenté d'enlever son statut officiel à l'anglais, au parlement et devant les tribunaux tout comme la loi manitobaine de 1890 avait voulu le faire; elle laisse tout de même un droit d'usage à la langue de la minorité, ce que le Manitoba avait pour sa part refusé.

Mais surtout, on devrait décemment s'abstenir de comparer, encore une fois, l'incomparable. La Charte de la langue française n'était pas encore loi au Québec, que de puissants moyens se mettaient à l'œuvre pour la contester devant les tribunaux, avec les meilleurs experts disponibles. Les contestataires obtenaient jugement favorable de la Cour supérieure du Québec à peine cinq mois après l'adoption de la loi, et leur cause doit être entendue très bientôt, pour décision finale, en Cour suprême. Or non seulement les francophones du Manitoba ont-ils attendu près d'un siècle pour obtenir justice, mais encore leur plus récente victoire leur a coûté trois ans d'efforts dans une indifférence quasi totale. Ce n'est que lorsqu'ils ont voulu contester ici la loi 101 que le gouvernement fédéral, et la communauté anglophone du Québec, se

sont avisés de l'existence de la cause Forest au Manitoba, et se sont donné la vertu de l'appuyer financièrement. Il n'est pas besoin d'être grand analyste pour voir la cause de la minorité la plus faible leur est apparue plus utile qu'intéressante en soi.

Au beau milieu de la campagne électorale, le jugement unanime de la Cour d'appel du Manitoba présidée par le juge Samuel Freedman devrait obliger les partis à se commettre clairement quant au problème de l'inscription des droits linguistiques dans la constitution. Même s'il arrive absurdement trop tard, le jugement manitobain témoigne qu'un droit constitutionnel donne un recours d'importance aux minorités, contre l'arbitraire possible des législations provinciales.

Le chef du Parti conservateur, M. Clark ne pourra plus prêcher la seule protection constitutionnelle des droits des anglophones au Québec. Opposé à l'abrogation de l'article 133 de la constitution, qui donne à l'anglais un statut officiel égal à celui du français au parlement et devant les tribunaux du Québec, M. Clark osera-t-il défendre de façon l'article 23 de la constitution manitobaine, repris en 1871 dans l'ANNB, copie conforme de l'article 133? Il lui faudrait pour cela affronter le gouvernement provincial du conservateur Sterling Lyon, qui vient de se précipiter en Cour suprême au lendemain du jugement Freedman. Chose sûre, il ne pourra plus éluder longtemps, par le silence mesquin qu'il garde depuis le début de la campagne, la définition de sa position sur la protection efficace des droits de la minorité francophone.

De même M. Trudeau, grand défenseur de l'inscription des droits linguistiques dans la constitution, doit prouver un peu amer de voir ressusciter par voie de cour des droits qu'il était lui-même prêt à dire périmés. Son projet de loi sur la réforme constitutionnelle ne garantissait en effet de droits linguistiques qu'aux francophones de l'Ontario et du Nouveau-Brunswick, et aux anglophones du Québec. On prévoyait l'abrogation de l'article 23 de l'Acte du Manitoba dès l'adoption du projet de loi constitutionnel.

Même si le juge Freedman croit encore possible l'application de l'article 23, par l'adoption de législations provinciales qui seraient «pratiques et raisonnables», sa décision, qui donne à la petite minorité francomanitobaine des droits que n'ont pas les minorités plus fortes de l'Ontario et du Nouveau-Brunswick, relancera donc à nouveau

le débat autour du réalisme de la reconnaissance officielle des groupes francophones. Au lieu de se servir du jugement comme d'un repoussoir, on fera bien de le lire de plus près et de constater, comme il y invite, la possibilité d'arrangements qui respectent à la fois l'histoire canadienne et les besoins légaux de ces communautés restreintes. Hélas, le contexte électoral incite les hommes politiques à la prudence étroite, et à force de ne faire présenter ces droits comme des concessions énormes, le Canada anglais a l'impression qu'on lui demande la lune.

Pour le gouvernement du Québec, le jugement Freedman est sans surprise. Il s'inspire très largement du texte du jugement Deschênes qui, en janvier 1978, invalidait les chapitres de la loi 101 touchant à la langue des tribunaux et de l'Assemblée nationale. Il est même moins sévère que ce jugement, dans la mesure où le juge Freedman n'ose affirmer que les lois devraient être adoptées et sanctionnées dans les deux langues, même si les procès-verbaux, les journaux de débats, et les textes de lois doivent être publiés dans les deux langues.

Ce qui compte, c'est que le jugement manitobain semble confirmer à nouveau, sous réserve désormais de l'avis final de la Cour suprême, que les Pères de la Confédération ont braiment voulu mettre hors d'atteinte des législatures provinciales certaines garanties linguistiques fournies aux minorités du Québec et du Manitoba. Ceux qui croient ces garanties désormais dépassées et inadaptes à la conjoncture actuelle n'ont pas à tenter de détourner la constitution de ses fins mais «doivent faire passer leurs convictions dans la réalité politique canadienne», soulignait très justement le juge Deschênes en 1978.

Des représentants du gouvernement du Québec, dont MM. Laurin et Lévesque, en ont profité pour conclure une fois de plus que la constitution canadienne est un carcan dont il faut sortir. Il est même possible qu'ils aient prévu pouvoir gagner du capital politique pour la cause de la souveraineté en rédigeant la loi 101 de façon à ce qu'elle défie l'article 133 de l'ANNB. Si telle était leur stratégie, référendaire comme bien d'autres, il est ironique, et choquant pour les Québécois, qu'elle doive les amener aujourd'hui à jouer copain-copain, devant la Cour suprême, avec le gouvernement provincial de M. Lyon, le plus réactionnaire de tous, et le plus ouvertement réfractaire à tout ce qui parle français.

Lise BISSENETTE

LE MOT DU SILENCIEUX

Les maux sous les mots

par Albert Brie

Le sondage est la nouvelle science exacte de l'à-peu-près.

Il existe une maladie plus mortelle que le cancer: la vie.

Je m'ennuie quand je manque de tentations.

N'avez-vous pas l'impression qu'à la longue, l'éternité même bien-heureuse, ça doit devenir terriblement quotidien?

Tout bien réfléchi, il est préférable de se perdre dans la foule que dans le bois. Dans la foule, ce ne sont pas les gens qui manquent pour se renseigner.

À 92 ans, en récitation, Arthur Rubinstein était encore un enfant prodige.

Ah! ces individus inflexibles, toujours prêts à vous pendre à l'échafaud de leurs principes.

Ce que les enfants créent le plus et le mieux, ce sont des embêtements.

Voulez-vous que vos conseils soient écoutés? — Au lieu de les donner, vendez-les, en évitant cependant de les accompagner d'une garantie.

L'enfer n'est peut-être pas une habitation tout confort, mais, au moins, c'est chauffé.

Charles est un parfait homme de goût:

tout le dégoûte.

Les gens avec qui nous nous entendons le moins sont ceux qui nous ressemblent le plus. Nous ne nous supportons pas dans les autres.

En amour, les petites chicanes entraînent l'intimité.

Le photographe, contrairement au serpent python, ne vous croque que si vous ne bougez pas.

La seule pudeur: cacher ce qui est laid.

Le candidat à un électeur: «Au moins, prêtez-moi une oreille!» — Tenez: Je vous prête les deux. Ça va m'éviter de vous entendre.

Pour beaucoup de personnes, la retraite est un supplice. On les abandonne à l'oisiveté, cette mère de tous les vices qu'elles sont alors incapables de pratiquer.

Si certaines femmes parlent tant des hommes, c'est pour s'éviter d'avoir à dire ce qu'elles en pensent.

Confiez un secret à un bavard, il le diffusera partout. Et quand il reviendra à vos oreilles, vous ne le reconnaîtrez plus. Il sera plus secret qu'avant.

Je ne comprends pas pourquoi il est plus difficile et plus coûteux de divorcer que de se marier, quand on sait qu'il est autrement plus simple de coller deux morceaux que de les casser.

Tout le monde suit le progrès de cette façon: laisser ses routines monter en graine.

Pour Gaston, tous les petits pépins qu'il a, il les éprouve comme des cataclysmes. Quand il bêche son potager, il doit penser qu'il déclenche des tremblements de terre.

Une façon de lutter contre l'inflation serait de s'interdire d'acheter, sauf en cas de légitime dépense.

Le mot «politicien» est peut-être péjoratif, mais la chose ne l'est pas.

INACTUALITÉ

Un pays, deux débats

par Robert Décaré

Un débat, la veille d'une élection, c'est à la mode. Une mode discutable, puisqu'une confrontation de deux heures peut trop facilement faire oublier les hauts et les bas de huit semaines de campagne abrutissante qu'on impose à grands frais aux électeurs. Un chef peut perdre son élection s'il vient à perdre la tête ou la face, ou si le maquillage le sert mal. C'est quand même un peu triste de devoir se démenner comme un forcené pendant huit semaines, de chercher désespérément pendant huit semaines à ne pas commettre de gaffe, puis de se retrouver devant les caméras et de courir le risque de tout perdre en quelques instants. Il n'est pas certain que ce soit la démocratie ni le bon sens qui sortent victorieux d'un débat. Il n'est pas certain non plus que le chef qui sort victorieux soit celui qui administrera le mieux les affaires du pays.

Quoi qu'il en soit, les jeux sont faits. Ledébat des chefs aura lieu. Ou, plutôt, les débats des chefs auront lieu. Car en ce pays qui se veut un et qui se refuse à reconnaître qu'il a une belle province, les chefs de parti et les réseaux de télévision ont décidé, eux, de séparer le pays en deux, le temps d'un débat, et de considérer le Québec comme une province pas comme les autres. Le Québec aura son débat, en français, et le chef créditiste, M. Fabien Roy, sera de la partie. Le reste du pays aura son débat, en anglais, mais M. Roy n'en sera pas. Cela, en termes de santé nationale, est fort révélateur, et surtout nocif.

Avoir un débat en langue anglaise, puis un autre en langue française, c'est permettre aux chefs de parti de modifier leurs messages selon l'auditoire auquel ils s'adressent. Certains d'entre eux le font déjà suffisamment au cours

de leur pèlerinage trans-canadien, sans qu'il soit nécessaire de les encourager à continuer. N'aurait-il pas été intéressant, au moins une fois au cours de la campagne, de contraindre les chefs à dire la même chose à tout le monde?

Écarter du débat l'un des chefs, c'est préjuger de la faiblesse des abstenus ou, si ce chef n'insiste pas pour être présent, c'est mettre en doute sa représentativité à l'échelle du pays. À compter du moment où un parti est reconnu lorsque vient le temps de légiférer au Parlement, on conçoit mal qu'il soit absent lorsque vient le temps de faire face à l'électorat.

Avoir un débat, en français, entre certains chefs, et un autre débat, en anglais, entre des chefs qui ne seraient pas les mêmes, c'est aussi faire officiellement, et sur le plan politique en plus, de la dualité canadienne, deux solitudes parallèles. Il est possible, il est même probable que les résultats

du 22 mai confirmeront l'existence de ces deux solitudes. Est-il nécessaire, pour autant, d'institutionnaliser à l'avance la polarisation du pays?

En reconnaissant, aujourd'hui, la nécessité d'organiser deux débats télévisés, l'un destiné aux électeurs québécois francophones, l'autre, aux électeurs du Canada anglais, on reconnaît que le Québec est une province à part, et que le Canada que les partis politiques doivent lui vendre n'est pas le même que le Canada qu'ils vendent dans les autres provinces. Un débat pour le Québec, un débat pour le reste du pays... Une campagne électorale pour le Québec, une campagne électorale pour le reste du pays... Pourquoi pas, alors, un gouvernement fédéral pour le Québec, et un gouvernement fédéral pour le reste du pays? Et si l'on veut jouer le jeu jusqu'au bout, pourquoi pas un pays pour le Québec, et un pays pour le reste du Canada?

DOCUMENT

La politique aérienne du Québec

par Lucien Lessard

Le ministre des Transports du Québec a exposé le 22 avril lors du congrès de l'Association des Gens de l'air la politique qu'entend suivre son gouvernement en matière de transport aérien. En voici les principaux extraits.

Il n'est pas dans l'intérêt de l'aviation civile québécoise que le Service aérien gouvernemental se transforme en une compagnie aérienne nationale. Si nous devions le faire, ce ne serait que pour une courte période de transition. Nous croyons que l'entreprise privée peut, avec notre aide, réaliser notre objectif de rendre le ciel de notre pays à ceux qui l'habitent. Cependant ceci ne se fera pas à n'importe quel prix et le gouvernement, comme il l'a fait dans le passé, n'hésitera pas à intervenir pour que ses objectifs soient respectés.

D'autre part, il existe une multitude de petites compagnies aériennes. Trop, à mon avis. Il faudra dans les prochains mois et dans les prochaines années que ceux qui veulent vraiment faire de l'aviation au Québec, se retroussent les manches et travaillent ensemble pour la rationalisation d'un domaine qui a fonctionné depuis de nombreuses années dans l'anarchie. Ceux qui sont dans le domaine de l'aviation pour des raisons d'évasion fiscale ou toute autre raison qui n'ont rien à voir avec l'aviation devront s'en aller.

Nous en sommes venus à cette attitude que j'énonce aujourd'hui pour la première fois, après de nombreuses réflexions, un certain tâtonnement et, avouons-le, après certaines frustrations. Nous sommes partis de loin. On ne passe pas en deux ans de l'âge de pierre à l'ère de la fusée sans qu'il y ait

certaines heurts. Nous avons cependant voulu, avant de faire des déclarations publiques sur nos intentions, savoir de quoi nous parlions et bien établir nos objectifs et nos priorités.

Ces objectifs sont de deux ordres: Assurer à tous les Québécois, indépendamment de l'endroit où ils résident, des chances égales d'être transportés à un coût équivalent.

accroître le contenu québécois des transports de façon que les retombées de cette activité profitent au maximum aux Québécois et à leur économie.

Nous voulons enfin au niveau constitutionnel être les seuls à nous administrer. En effet, en cours de route, nous nous sommes rendus compte à quel point Ottawa s'est comporté de façon très souvent irrationnelle mesquin dans le dossier de l'aérien. Je ne m'attendais pas longtemps sur les services et la façon de travailler de l'Air Canada. Je passerai rapidement sur les décisions concernant toute l'infrastructure aéroportuaire québécoise et principalement les aéroports municipaux. Parmi les dernières coupures budgétaires du gouvernement central, toutes les sommes prévues à ce poste ont été retranchées. Là comme ailleurs, le gouvernement fédéral décide de se retirer de certains programmes et nous devons prendre la relève. Cependant on oublie de nous remettre les sommes qui y étaient affectées.

Depuis le début de l'affaire Nordair, Ottawa a pris des décisions autant illogiques qu'irrationnelles. Matane est éloigné de Saskatoon mais le ministre fédéral des Transports aurait avantage à se fier un peu plus à certains de ses collaborateurs du Québec et à écouter attentivement les messages qui proviennent tant du Gouverne-

ment québécois que de l'aviation québécoise.

Toute cette démarche a été entourée d'improvisation. Après l'offre d'achat spectaculaire de l'Air Canada, le Gouvernement fédéral, avec l'aide de sa créature, la Commission canadienne des transports, a décidé que la rationalisation du service aérien dans l'est du Canada ne passait plus par sa compagnie. Ottawa a donc décidé, suite à l'appel logé auprès du cabinet fédéral par le Québec, l'Ontario et le Manitoba, d'annoncer son intention de redonner Nordair à l'entreprise privée.

Ottawa s'arrogeait le droit de choisir les acheteurs. Depuis ce temps, on assiste à une incision qui paralyse tout le monde aérien situé à l'est de Toronto. Une campagne électorale n'est pas un moment bien choisi pour prendre des décisions qui pourraient choquer les électeurs à l'est de Toronto. Cependant, il y a des réalités qui sont au-dessus de la partisanerie et cette transaction en est une. Le malaise a suffisamment duré et le Gouvernement fédéral doit prendre une décision rapidement sur ce sujet.

ous favorisons l'achat de Nordair par des capitaux québécois quitte à laisser à l'Ontario certaines lignes situées à l'intérieur de ses limites géographiques. Nous prendrons tous les moyens financiers, politiques et légaux pour que cet objectif se réalise.

Cette solution non seulement permettra aux Québécois d'être enfin maîtres chez eux dans l'aviation du 21^{ème} niveau mais c'est aussi la plus rationnelle et la plus rentable économiquement. Nous n'accepterons jamais une espèce de super compagnie de l'est du Canada, plus ou moins possédée et contrôlée par l'Air Canada. Si cela se fait, l'Air Canada devra se retirer de toutes les lignes intérieures du Québec.

Mais il n'y a pas que le dossier Nordair. Il y a tout le transport de niveau inférieur qui ne manque pas d'importance.

Dans le nord et le nord-ouest du Québec, il a fallu recourir aux grands moyens pour créer la base d'une entreprise québécoise viable. Le travail est loin d'être terminé mais le Gouvernement a désormais les moyens pour assurer un service de qualité aux régions concernées. Si la Commission canadienne des Transports ne reconnaît pas la qualité de l'offre de services du transporteur québécois impliqué, il faudra aller plus loin encore et voir à ce que les usagers comprennent où résident l'intérêt du Québec et leurs intérêts à long terme: la mise en place d'un transporteur de leur région et non un transporteur de l'extérieur du Québec.

Dans la Gaspésie, la Côte Nord, la région de l'Estrie et du Lac-St-Jean, nous devons créer des transporteurs à partir de ce qui existe déjà ou consolider des compagnies qui vivent actuellement. Cette période ne sera pas facile mais collectivement nous devons procéder rapidement à ces changements si nous ne voulons pas demeurer toute notre vie des «opérateurs de brousse».

Le Gouvernement du Québec dans cette opération prendra ses responsabilités. Il verra à mettre en place une infrastructure d'accueil adéquate. Nous fournirons toutes les données pour que les risques économiques soient les mieux calculés. En collaboration avec les gens de l'AIR NOUS METTRONS SUR PIED DES RSEAUX EFFICIENTS. Ça ne prendra plus trois jours pour passer de Gaspé à Povungnituk!

Une ignorance de la réalité anglo-québécoise

Dans son éditorial intitulé «Des signaux d'alarme», LE DEVOIR le 12 avril 1979) Lise Bissonnette fait une mise en garde très opportune contre les tendances alarmantes qui existent au sein de la communauté anglo-québécoise, et une critique très pertinente des priorités mal placées de certains regroupements anglophones.

Mais il ne faut pas pour autant rejeter avec précipitation la critique qui a été faite du discours du professeur Léon Dion, et qui portait essentiellement sur la méconnaissance profonde qu'il manifestait de la réalité anglo-québécoise, et surtout sur sa mauvaise perception des véritables causes du «malaise anglophone».

Un jugement arbitraire

Je trouve en partie justifiées les réflexions émises par Mme Agathe Martel (chronique des lecteurs, 17 avril) au sujet du Prix Yvette-Rousseau.

Il est vrai que le colloque, point de départ de la soirée, a manqué de préparation et on ne lui a pas accordé l'importance qui convenait. Je m'y suis sentie moi-même assez mal à l'aise. Il est dommage par exemple, que les gagnantes et les personnes-ressources qui les accompagnaient n'aient pu se rencontrer et échanger entre elles avant de participer au panel. L'atmosphère était «gigante».

Je n'aurais, pour ma part, jamais participé à un panel de ce genre. Il ne s'agissait pas cependant d'un débat où les panelistes devaient être prises à partie et agressées (l'émotivité contenue dans certaines questions posées au sujet des enfants, entre autres, les miens, n'était d'ailleurs pas nécessairement provoquée par le «manque de profondeur» des panelistes mais pouvait suggérer que les expériences familiales sont vécues différemment).

J'aimerais, pour redonner une certaine crédibilité au Prix Yvette-Rousseau, mentionner que les travaux qui ont été primés par les jurés ne manquaient sûrement pas de profondeur. En ce qui me concerne, et je suis certaine qu'il en fut ainsi pour les deux autres gagnantes, le travail que j'ai rédigé était le fruit de réflexions profondes et laborieuses. Mon expérience familiale fut parfois pénible à revivre et à mettre sur papier.

Ma conception de la famille se voulait honnête et éclairée par une perspective réaliste des bouleversements que vit la famille aujourd'hui. Mes opinions ne pouvaient sûrement pas rallier l'assentiment de tous et c'est normal... Toutefois, il me semble que

Estimant mal fondés les sentiments d'insécurité et de méfiance qu'éprouvent les anglophones, de nombreux analystes (entre autres, M. Dion) les expliquent par une ignorance et une incompréhension des vrais motifs et intentions du gouvernement, par un «complexe de majorité», et par les reportages biaisés des médias anglophones.

Or on n'a jamais, à ma connaissance, tenté de déterminer le degré exact de bien-fondé de ces sentiments en analysant, par exemple, les divers textes gouvernementaux (lois, projets de loi) qui se rapportent aux anglophones, et les déclarations des membres du gouvernement à leur sujet.

Peut-être découvrirait-on

une volonté explicite de circonscrire, de limiter et de contrôler la présence anglophone au Québec, car elle a été identifiée comme l'ennemi, comme la menace numéro un à la survie de la langue et de la culture françaises.

Comment, dans un contexte où sa propre existence constitue une «menace», ne pas se sentir un peu «insécure»? J'ai toujours cru réconfortables le maintien de la présence anglophone au Québec et la réalisation entière des aspirations de mes concitoyens francophones. Certains gestes du gouvernement me laissent inquiète quant à leur foi en une telle possibilité.

Jane PYCOKK

Montréal, le 19 avril 1979.

Mlle Labbe, il permet à des femmes «ordinaires et anonymes, n'ayant pas nécessairement fait de longues études», d'exprimer et de faire entendre leur point de vue sur des sujets d'actualité les concernant. Les organismes féminins qui ont parrainé le concours cette année, ont contribué largement à sa diffusion: le nombre sans précédent d'entrées le prouve assez bien. La contribution financière du Mouvement des Caisses populaires Desjardins et du gouvernement du Québec mérite également d'être soulignée.

L'invitation faite aux femmes du Québec de participer à ce «forum de la pensée féminine» devrait être maintenue. Les femmes doivent avoir l'audace de dire ce qu'elles vivent et comment elles le vivent. La solidarité entre femmes de toutes conditions, ça devrait exister... ne représentent-elles pas la moitié de l'humanité? En retour, un organisme qui a le courage d'organiser pendant un an une telle activité ne mérite pas d'être jugé si arbitrairement.

Andrée LAPIERRE (gagnante, catégorie «B») Lanoraie, le 18 avril 1979.

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal H2Y 1X1. Il est composé et imprimé par l'imprimerie Dumont incorporée dont les ateliers sont situés à 9130, rue Bolvin, Ville LaSalle. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR.

ABONNEMENT: Édition quotidienne: \$65, par année: six mois: \$36, trois mois: \$24. À l'étranger: \$70, par année: six mois: \$38, trois mois: \$27. Éditions du samedi: \$19 par année. Édition quotidienne, livrée à domicile par porteur: \$1,50 par semaine. Tarif de l'abonnement servi par la poste aérienne sur demande Courrier de deuxième classe, enregistrement numéro 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

TÉLÉPHONE: 844-3361 (lignes groupées).

Solange Chaput Rolland



Grisaille et maladresses

QUAND la France s'ennuie, la coutume veut que les Français chahutent sur les places publiques. Quand les citoyens du Canada s'ennuient, la réalité veut qu'ils soient plongés dans une élection générale. Lorsque j'ouvre mes classeurs pour retrouver le ton des précédentes courses électorales je bute inévitablement sur la monotonie nationale qui trop souvent recouvre nos grandes parolottes partisans; cependant, rarement une élection fédérale a-t-elle atteint un tel degré de tristesse.

Depuis novembre 1976, les gouvernants qui s'agitent dans les coulisses du Parlement ont tout mis en oeuvre pour convaincre autant les Québécois que les citoyens des autres provinces de l'urgence de la crise, et des sombres dangers qui guettent ceux qui, dans cette province

épisode de la crise, prennent la réalité péquiste pour un bonheur collectif. Pamphlets, discours enflammés, création d'une Commission de l'unité canadienne, tout fut mis en oeuvre pour rendre les Canadiens conscients que le Canada vivait la crise la plus grave de son histoire. Les chefs de file des grands partis politiques ont tour à tour tenu des propos édiants sur leur loyauté à l'ensemble canadien, à la confédération-dite-fédération et ils ont souvent été capables d'émouvoir leurs commettants par l'apparente sincérité de leurs beaux discours.

Que s'est-il donc passé depuis le jour fatidique où M. Trudeau rendait visite au gouverneur général M. Schreyer lui demandant de dissoudre la Chambre des Communes pour déclencher une élection générale depuis si longtemps attendue?

Comment se fait-il que la grande éloquence des membres de la Chambre se soit tout à coup muée en paroles banales, vides de sens et surtout oui, surtout, vides de substance? Je demande pardon à Georges Dor de parodier son bel ennui de la Manic pour l'inscrire en marge d'activités fédérales, mais ce qu'on s'ennuie depuis le début de cette campagne qui hisse la sottise au rang d'un programme politique et qui prend les électeurs pour des enfants qu'on endort avec des tristes «histoires des pays» d'en bas le strict niveau d'intelligence...

M. Trudeau n'est pas le dernier venu dans l'équipe politique canadienne; rarement le pays a-t-il eu à sa proue un homme de son envergure intellectuelle; et rarement le Parti conservateur a-t-il eu

comme chef un homme encore assez «frais» pour incarner les aspirations d'un pays qui aime se dire jeune, pour faire oublier le vieillissement de son appareil d'un pays qui aime se dire jeune, pour faire oublier le vieillissement de son appareil électoral et l'usure de son système politique. Et encore plus rarement un parti de gauche a-t-il trouvé un homme aussi rassurant que M. Broadbent pour la droite encore toute puissante dans ce pays gavé d'or et de sécurité.

Ce même pays proclame à tout vent son respect des libertés politiques et permet à ses chefs de file de se comporter comme si ses libertés n'avaient aucune valeur morale. Car comment pouvons-nous désormais interpréter les affirmations incroyables de Joe Clark qui, pour se mériter les votes du Canada anglais, et de ses pires

éléments, rejette le respect de l'autodétermination pourtant admis par un de ses pères aînés, John Robarts. Quel est donc ce «death wish» qui finit presque toujours par pousser les membres d'un parti auquel le nom de Sir Georges Étienne Cartier demeure associé, à renier la fibre même de la partie française du Canada en démontrant une incompréhension viscérale de sa réalité sociale, intellectuelle et spirituelle?

A partir du moment où une fédération respecte suffisamment la liberté d'une de ses composantes et reconnaît implicitement le droit de ses ressortissants de se donner le gouvernement de leur choix, elle reconnaît, je crois, la valeur intrinsèque du droit à l'autodétermination. Nous sommes quelques uns à croire qu'un tel pays mérite qu'on le défende contre ceux qui prétendent, comme le font en ce moment trop de militants péquistes, que nous ne sommes pas assez libres à l'intérieur du système pour l'infirmer dans le sens de nos besoins fondamentaux, culturels et sociaux. Avouer, à l'heure où une possibilité de victoire électorale miroite devant un Parti conservateur trop longtemps en marge du pouvoir réel de ce pays, que ce droit maintenant sera nié aux Québécois par un premier ministre conservateur, c'est décider que ce parti au lendemain du 22 mai, ne sera plus un parti vraiment national.

Je ne fais pas cette constatation par esprit partisan, mais le coeur à marée basse, sachant parfaitement que la bourtée de Joe Clark ne redore en rien le blason libé-

ral, ne tonifie nullement des pâles discours d'Ed Broadbent, et ne rend pas non plus Fabien Roy plus attrayant du fait qu'il en profitera pour proclamer presque seul le droit à l'autodétermination. Mais je pressens, tout en espérant me tromper, que j'ai maintenant, comme citoyenne du Québec encore profondément attachée à la notion du pays, le droit de penser que le parti du premier père du Canada fédéral tourne le dos à la province sans laquelle en 1867, l'Acte de l'Amérique britannique du Nord n'aurait pas été signé. Car ce qui, à mes yeux, est tellement grave, ce n'est pas que Joe Clark ait commis cette maladresse électorale. M. Trudeau n'a-t-il pas à son tour déclaré, sans réfléchir aux conséquences de ses paroles, qu'il s'accrochera au pouvoir coûte que coûte? C'est que cette erreur comble d'aise un grand nombre de ses partisans leur silence, leur gêne, leurs explications embourbées démontrent que, hors du Québec tout au moins, Joe Clark a touché une corde sensible chez les anglophones dont plusieurs n'attendent qu'un signe pour étaler leurs vrais sentiments.

Les candidats conservateurs québécois ne méritent pas ce coup de boutoir; certains m'ont semblé plus «nationalistes» que la plupart des candidats libéraux, et autant il eût été salutaire qu'ils abandonnent en bloc un chef qui vient de les abandonner, autant je comprends qu'un tel geste eût été suicidaire à cette date précise de notre grisaille électorale. Si c'est cela l'unité canadienne... elle devient de plus en plus triste!

RÉPÉRIQUE

Les CLSC sont rentrés dans l'ordre

par Gilbert Ash et Michel Morin

MM. Ash et Morin sont d'ex-employés du CLSC «soc» de Sherbrooke.

ce que nous terminons aura été celle des grandes réformes sociales. Au début de 1971, le gouvernement Bourassa se devait de mettre un frein à cette révolution qui se révélait beaucoup moins tranquille que ne le laissent croire les discussions des intellectuels de salon. Trop de bombes avaient éclaté depuis 1963, l'enlèvement et la mort du ministre Pierre Laporte, les grèves plus que houleuses des chauffeurs de taxi de Montréal contre le monopole Murray Hill et celles des policiers de Montréal le soir du 7 octobre 1969, les manifestations étudiantes rassemblant plus de 40,000 personnes, notamment contre le Bill 63, les dernières parades de la St-Jean-Baptiste et «le lundi de la matraque»... En même temps, dans plusieurs quartiers des centres urbains, s'organisent les premiers comités de citoyens autour des questions de logement, de consommation, d'éducation et de culture. Bref, le pouvoir, incarné à l'époque par M. Bourassa, était débordé. Déjà «les mesures de guerre» d'octobre 1970 avait permis de mettre à l'ombre pour un temps les hommes qui jouaient un rôle prépondérant dans l'élaboration de ce contre-pouvoir organisé; le FLQ et

le FRAP s'étaient éteints, la répression policière avait joué son rôle. Restaient les comités de citoyens ou groupes populaires, beaucoup moins agressifs et offensifs. Le pouvoir choisit alors la récupération et le contrôle, en leur proposant de participer à l'organisation, sur une base institutionnelle, de ressources médicales, sociales et communautaires, à couleurs locales. Le Bill 65 donnait naissance aux CLSC.

Les premières années du C.L.S.C.

«SOC»

C'est vers 1973 qu'un comité de citoyens du quartier centre-sud de Sherbrooke, appelé l'Accent, fit des démarches auprès du ministère des Affaires sociales et procéda à l'implantation du CLSC «soc». Plusieurs projets de l'Accent qui fonctionnaient déjà avant l'avènement du C.L.S.C. par l'intermédiaire des subventions fédérales PIL et Perspective Jeunesse se retrouvèrent sous la gerance et le contrôle du «soc». Les débuts furent des plus heureux. L'Accent était présente aux premiers balbutiements du CLSC, le personnel, réduit, l'administration peu encombrante et à petit budget; une administration «animée» par un directeur général jeune et dynamique, avec des idées de cogestion et que certains fonctionnaires du MAS qualifiaient de radical.

Dans plusieurs domaines, le CLSC, «soc», a été l'avant-garde de la nouvelle pratique sociale, spécialement dans ses

programmes d'action communautaire et dans son approche médicale «multidisciplinaire et intégrée» qui vise à permettre aux «clients» la prise en charge de leur santé. La direction conciliante du CLSC «soc» a favorisé depuis ses débuts une participation active de la population du quartier et des employés aux actes de gestion nécessaires à l'organisation d'une institution qui atteint aujourd'hui le million: répartition du budget, programmation, évaluation, sélection, etc.

Mais après cinq ans de fonctionnement, le bilan est décevant, surtout si on considère ce qui a contribué à la marque de commerce dans la région et à travers la province, du CLSC «soc», précurseur innovateur d'avant-garde: prévention, participation, prise en charge.

A ses débuts, le «soc» employait en majorité des individus très près du vécu des citoyens du quartier desservi; ils y résidaient ou y travaillaient depuis longtemps. Peu à peu, la situation a changé. Les gens du milieu sont orientés vers des tâches de «multiplicateurs», de bénévoles. Et de l'extérieur, de nouvelles forces vives et dynamiques viennent remplir de nouveaux postes ou combler les postes vacants. Les critères de sélection sont de plus en plus restrictifs et laissent la porte ouverte aux spécialistes de tout acabit, sauf bien entendu en ce qui concerne le «travail manuel» (auxiliaires familiales, entretien ménager).

Qui sont ces nouveaux arrivants? D'ex-employés de Départements de santé communautaire, de Centres d'accueil, de frais diplômés universitaires etc. Ces gens arrivent avec leur conception de l'animation,

leur théorie de l'action communautaire. Certains arrivent en «bulldozers» (pour bien mettre les choses à leur main), d'autres, en fins renards, encadrent les groupes dans des procédures lourdes et techniques, et d'autres, il faut le reconnaître, sont à l'écoute des besoins des citoyens (ils ne sont pas légion).

Du côté du MAS on est de plus en plus rigide face aux CLSC. Les procédures administratives s'alourdissent, l'octroi des budgets est étroitement lié à la qualité du travail effectué dans les CLSC (efficacité, contrôle, rentabilité). Et bien souvent cette qualité de travail est jugée à la belle, correspondance échangée entre les instances. De beaux rapports, de beaux programmes bien ficelés, en somme de la «belle broche». Et qui est en mesure de «péter la plus belle broche», si ce n'est cette élite intellectuelle formée à l'école de la papeterie (université, institutions gouvernementales).

Le «soc» qui était à ses débuts et pendant quelques années caractérisé par sa souplesse tant au niveau administratif qu'au niveau de la programmation est entré depuis deux ans dans les rouages du système gouvernemental.

Pour conserver son budget, ou mieux le voir augmenter, on doit bien emballer son produit, rendre des comptes. Pour rendre des comptes, il faut programmer. Pour programmer, il faut encadrer les employés travaillant à la base, leur donner des limites. Quand on a voulu remettre de l'ordre dans «la cabane», certains éléments du personnel ont été utilisés à cette fin. Ces personnes ont dans l'ensemble fait un bon ménage, bien rodé chacun des secteurs. Aujourd'hui, elles ont accédé à des postes de directeurs de programmes. Ces postes de cadres ont été acquis grâce à un don du MAS et, soulignons-le, en pleine période de restrictions budgétaires.

En somme, on a bâti une machine bien huilée, harmonieuse de la base au sommet de la pyramide. Et voilà le portrait de toute institution gouvernementale. Le «soc» ne déroge pas à la règle.

Durant ses premières années de vie, le «soc» a connu une croissance très rapide: élargissement du territoire desservi, augmentation du personnel et des secteurs d'intervention. Depuis deux ans, on a plafonné et ce, à deux niveaux. Premièrement au niveau du personnel qui n'augmente plus et qui doit assumer de plus en plus de tâches. Et au niveau de l'orientation, on se cherche de nouveaux champs de bataille, de nouvelles avenues. Et qui fait ces choix?

Les citoyens

Où sont les citoyens dans tout cela et quel pouvoir leur est-il concédé? Soyons réalistes, peu de citoyens sont préoccupés par cette question et les autres constatent qu'ils en ont peu. Regardons le problème à trois niveaux.

L'assemblée générale est en théorie, le lieu où les citoyens évaluent annuellement le travail effectué par leur CLSC et lui donnent des orientations pour l'année à venir. Qu'en est-il au «soc»? Depuis deux ans, ce n'est pas ce qui se passe. En 1977 l'assemblée générale a été une rencontre de discussion et de sensibilisation sur la prévention dans le quotidien. On a remis aux participants un petit document en guise de bilan, document qui n'a pas été discuté. En 1978, elle n'a pu avoir lieu comme prévu en mai, le personnel et la direction étant trop occupés par le déménagement qu'ils vivaient. En effet on entrainait de nouveaux locaux (aménagés à coups de dizaine de milliers de dollars). On a tout de même procédé à l'élection des représentants des citoyens au conseil d'administration acte formel et obligatoire. Le conseil d'administration est le lieu

privilegié, dit-on, pour permettre aux citoyens de contrôler leur CLSC. Pour en avoir parlé avec plusieurs membres et ex-membres de ce conseil ce n'est qu'illusion. Les citoyens ne sont présents que pour cautionner les agissements de l'institution. On s'embourbe dans les réunions, dans la papeterie, on mandate le directeur général ou un de ses subalternes pour régler les problèmes, monter des dossiers. Peu de citoyens en sortent satisfaits de leur expérience.

A partir du moment où on a affaire à une institution et qu'on peut vérifier d'une façon très concrète la place véritable qu'occupent les citoyens dans les lieux privilégiés que sont l'assemblée générale et le conseil d'administration, il est clair que les orientations sont définies d'abord et avant tout par le pouvoir décisionnel et exécutif qui voit à l'efficacité et à la rentabilité des moyens de production (matériel, locaux, employés) mis à leur disposition. Ce pouvoir, c'est la direction.

Les citoyens impliqués ne sont plus dupes. Leur présence à différents paliers de «décision» ou de consultation leur permet d'avoir une connaissance pratique de l'organisation et du fonctionnement du «soc». Pour ce qui est des orientations, ils entendent les décisions du directeur général et de ses cadres et se soumettent aux directives ministérielles.

Ce qu'il importe de retenir, c'est que la prise en charge institutionnalisatrice est une des plus belles contradictions que nous ayons connue, qui ne permet en aucun temps aux citoyens de prendre en mains les destinées du CLSC, destinées qui appartiennent à des professionnels de la gestion, de l'intervention sociale et du développement communautaire. Dans les villes, nous avons assisté à toute une série de débordements de services sur le plan curatif. Au lieu de changer, d'améliorer ce qui existait déjà, on a préféré créer une nouvelle ressource.

Nous ne nions pas l'utilité des services des CLSC. Mais pour ce qui est de leurs «désirs réels de changements de la société québécoise...» (dixit, la Fédération des CLSC), cela leur est politiquement impossible.

De la révolution tranquille aux conflits sociaux

Alors que la révolution tranquille des années 60 apporta des changements notables dans le domaine de l'éducation, la dé-

À la grève des chargés de cours de l'UQAM s'achève avec l'épuisement des parties en cause. Les professeurs l'avaient appuyée à la demande du SPUQ et avec l'assurance officieuse et ferme du SCCUQ qu'elle ne durerait que deux jours. En échange de cet appui peu risqué, nous comptons sur le soutien du SCCUQ l'année prochaine lors de la négociation de notre convention collective.

Aujourd'hui, même l'exécutif du SPUQ, qui pourtant s'y connaît en la matière, admet s'être fait manipuler et s'inquiète de l'affaiblissement de notre force de chantage social. Cette situation mérite quelques réflexions qui sont généralement «hors d'ordre» lors des assemblées syndicales parce qu'elles mettent en cause le bien-fondé de cette course aux privilèges dont nous sommes au moins complices en tant que syndiqués.

Dans un logique marxiste, le SPUQ, comme le SCCUQ, essaye d'amener ses membres à jouer les prolétaires. Nous ne sommes plus des professeurs, mais des «salariés enseignants». Les lettres d'entente entre présidents du SPUQ et du SCCUQ sont adressées au «camarade» président de l'autre syndicat. Ces jeunes enfants font sourire avec indulgence ou ironie la majorité silencieuse et l'absence qui ne perd pas de temps à discuter sémantique. Lors des conflits, le conditionnement psychologique prolétarien pas slogans, bandes dessinées et caricatures de la CSN est mis en oeuvre pour développer le syndrome d'exploité... Au SPUQ, une minorité d'entre nous, idéalistes de bonne foi, idéologues professionnels, ou insatisfaits de naissance, représente la majorité trop absorbée professionnellement ou extra-professionnellement pour s'impliquer complètement dans ce théâtre où elle se reconnaît mal. Cette majorité n'intervient qu'en période de crise aiguë.

Le syndicat est un organisme social indispensable qui prend sa véritable signification pour les salariés dont le travail, au service d'un capital, est essentiellement une aliénation, dans ce sens que la plus-value qu'il crée échappe en grande partie au travailleur. Le droit de grève, principale force de dissuasion, est alors fondamental. À l'origine syndicalisme et droit de grève étaient mis au service d'une certaine conscience sociale supérieure pouvant ériger des renoncements imm/diats. Comment se situe dans ce contexte le professeur d'université et particulière-

LIBRE OPINION

Le «prolétariat» des professeurs

par Patrick Plumet

Responsable du Laboratoire d'archéologie de l'Université du Québec à Montréal. M. Plumet y est professeur depuis 1969.

ment celui de l'UQAM? L'université n'a pas de capital. Elle est un service public déficitaire. Le professeur est certes salarié, au moins pour une grande partie de son revenu. Il est un capitaliste du savoir, un capitaliste intellectuel, qui investit à l'université un certain capital personnel et inaliénable: sa formation, ses diplômes, ses intérêts et son expérience de recherche. Lequel d'entre nous reconnaîtrait publiquement qu'il est universitaire faute de pouvoir faire autre chose? Nous avons tous librement choisi, n'est-ce pas, d'être professeur d'université plutôt que pompier, postier ou policier, métiers dont certains disent volontiers qu'ils sont mieux payés que le nôtre?

Ce capital, nous le rentabilisons à l'université par l'enseignement, la recherche et l'administration. Nul ne peut nous obliger à enseigner hors de notre champ de compétence. La préparation consciencieuse d'un cours est longue mais finalement profitable à l'enseignant. Enseigner, dit-on, c'est apprendre deux fois. Au second et troisième cycles, l'enseignement, grâce à une confrontation ou de plus en plus critique avec des étudiants sélectionnés et déjà formés, peut être réellement source de stimulation et d'enrichissement pour le professeur.

Notre investissement-recherche est encore plus rentable: nous jouissons d'une liberté considérable, justifiée par le fait que l'imagination créatrice est stérilisée par la contrainte et la contrariété. Nous choisissons nos sujets selon nos inclinations. Notre capital-recherche profite aussi des moyens matériels mis à notre disposition par l'université et de son appui auprès des sources de financement souvent constituées de deniers publics. N'est-ce pas nous qui profitons en premier des retombées du capital investi? L'octroi de subventions est crédit à notre capital professionnel de même que les publications réalisées grâce à ces subventions qui nous permettent aussi de faire travailler à notre profit des assistants-étudiants: combien de publica-

tions préparées et parfois écrites par les assistants et entièrement créditées au professeur?

L'administration nous permet de contribuer au fonctionnement et à l'orientation de l'université. Corvée pour ceux qui préfèrent investir en recherche ou en enseignement, vocation ou échapatoire pour ceux qui ne réussissent pas dans ces domaines, cette tâche nous est aussi créditée et nous vaut certains privilèges. Aucune université n'offre plus de pouvoir aux professeurs que l'UQAM par le biais des assemblées départementales et de la Commission des Études où nous sommes majoritaires. L'UQAM est donc ce que nous en faisons.

Si nous le souhaitons et en sommes capables, l'UQAM nous permet non seulement une réalisation personnelle sur le plan intellectuel, mais aussi une capitalisation à notre profit des fruits de notre travail. Que nous demande-t-elle en échange? De permettre à des étudiants de se former (sans les y contraindre) et de contribuer au fonctionnement de l'organisme universitaire dont nous tirons profit et que nous critiquons d'autant plus que notre contribution est faible. C'est à peu près tout! Quelle est la charge effective d'un professeur d'université? Nous sommes tenus d'assurer six heures de cours par semaine pendant deux sessions chaque année. Nos activités de recherche et d'administration, peu définies, dépendent de l'assemblée départementale, à laquelle nous siégeons. Mieux vaut renoncer à évaluer notre charge en heures de travail. Il suffit de dire qu'un professeur consciencieux peut travailler et beaucoup le font: bien plus de 35 heures par semaine, mais le vrai problème n'est pas là. Si nous prenons notre travail au sérieux, quel que soit le nombre d'heures que nous y consacrons nous n'avons jamais le sentiment apaisant de l'avoir accompli en totalité et d'en être libéré. La recherche en particulier laisse fort peu de répit. Mais qui nous oblige à travailler autant? Faut-il nous plaindre d'une condition que nous avons choisie? À l'inverse, nous pouvons profiter du même salaire, des mêmes avantages en travaillant moins de 20 heures par semaine. Bien plus, si notre enseignement disparaît ou si nous devenons incapables à l'enseignement ou à la recherche, la permanence acquise après quelques années d'efforts normaux nous assure de recevoir quand même notre salaire. Nous avons droit à plusieurs mois de vacances-recherche sans rendre vraiment compte des résul-

tats et, tous les sept ans, à une année de congé sabbatique indispensable pour nous ressourcer. Mais combien d'entre nous en profitent de ce congé qui est au détriment de nos activités parallèles? La convention collective (art. 23.6 et 7) stipule que «en aucun cas (les activités professionnelles extérieures à l'université, i.e. sources d'autres revenus) ne peuvent absorber plus de la moitié du temps des professeurs». N'est-ce pas reconnaître que nous pouvons aussi bien ne travailler qu'à mi-temps à l'université avec plein salaire?

Avec un salaire moyen annuel supérieur à \$31,000, les conditions de travail obtenues à l'UQAM après notre dernière grève font de nous des privilégiés dans une société de privilèges en train d'amorcer son déclin. Peu d'universitaires au monde sont mieux payés que nous et avec moins de contraintes. Dans ces conditions jouer les prolétaires exploités est de la fausse représentation. Sait-on que les chargés de cours, outre \$98 l'heure, réclamaient aussi, pour un contrat de 4 mois, un mois de congé de paternité et 2 mois de maternité? Sait-on que le SPUQ va réclamer pour les professeurs 20 semaines de congé de maternité, 2 semaines de paternité et le droit pour la mère de travailler à mi-temps avec plein salaire pendant la session qui suit son retour au travail (article 19)? Ces exigences ne choqueraient pas de la part de prolétaires assumés à 40 heures pointées et deux semaines de vacances. Mais n'est-il pas indécemment que les privilèges que nous sommes réclament de tels avantages de l'Etat? N'y a-t-il pas fausse représentation lorsque ces demandes sont justifiées au moyen d'un raisonnement du genre: «lorsqu'une femme fait un enfant, c'est un choix personnel impliquant une conscience sociale... donc la société doit l'aider...» (réunion du 2 février 79). Serait-ce le privilège des intellectuels dits «de gauche» de ne pas faire les enfants comme tout le monde, par choix de couple, par instinct, par égoïsme ou, pourquoi pas, par amour (ça ferait trop bourgeois)? N'est-il pas inéquitable qu'une assemblée syndicale d'universitaires (où le quorum, il est vrai, n'était pas atteint) accepte sans discussion ni amendement de réclamer de tels droits après avoir pesé et amendé quelques instants auparavant jusqu'aux virgules des articles impliquant leurs devoirs et leurs relations avec l'administration? (même réunion).

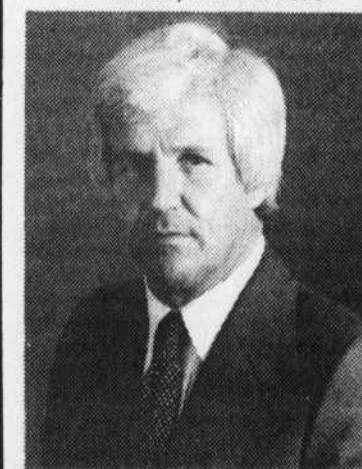
N'assistons-nous pas actuellement à

Voir page 6: Prolétariat

La Chambre de commerce de Montréal

Déjeuner-causerie hebdomadaire

LE MARDI, 1er MAI 1979



M. PIERRE BROUSSEAU
Président de Delta - des Gouverneurs Inc.

"Delta - des Gouverneurs: les plans d'avenir"

Hôtel Windsor 12h30
Le public est admis
Billets à l'entrée \$10.
Renseignements: 866-2861

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE SPÉCIALE

Des étudiant(e)s de l'UQAM

Ordre du jour: Conflit du SCCUQ

a) Bilan de la lutte du SCCUQ

b) Info-Quadrupartite

c) Conditions de la reprise des activités

LUNDI, 30 avril 1979 à 19 H 00.

À LA GRANDE SALLE (NO 1) DU

THÉÂTRE SAINT-DENIS (1594 ST-DENIS)

N.B. Carte d'étudiant de l'UQAM ou bulletin d'inscription requis.

-AGRUQAM-

AMÉRIQUE

Région d'Abitibi-Témiscamingue: nuageux avec éclaircies. Maximum près de 3. Aperçu pour mardi: nuageux avec quelques averses de neige.

Régions des réservoirs Cabonga et Gouin, de Pontiac-Gatineau et du Lièvre: nuageux avec éclaircies. Maximum de 5 à 8. Aperçu pour mardi: nuageux avec quelques averses.

Région des Laurentides, d'Ouïrouais, de Montréal: ciel variable. Maximum près de 12. Aperçu pour mardi: nuageux avec quelques averses.

Régions de Trois-Rivières-Drummondville, de Québec, montagneuse de l'Estrie-Beauce: ciel variable. Maximum près de 12. Aperçu pour mardi: ciel variable.

Régions du Lac-Saint-Jean, du Saguenay, de la Mauricie, du Parc des Laurentides: nuageux avec éclaircies. Maximum de 10 à 12. Aperçu pour

mardi: ciel variable.

Régions de Rivière-du-Loup-La Malbaie, de Rimouski-Matapédia: nuageux avec quelques averses. Vents modérés par moments. Maximum près de 12. Aperçu pour mardi: nuageux avec quelques averses.

Régions de Sainte-Anne-des-Monts, du Parc de la Gaspésie, de Gaspé: nuageux avec quelques averses. Vents modérés par moments. Maximum près de 15. Aperçu pour mardi: peu de changement.

Régions de Baie-Comeau, de Sept-Îles: nuageux avec averses. Vents modérés. Maximum près de 8. Aperçu pour mardi: nuageux avec averses.

Région de la Basse-Côte-Nord-Anticosti: nuageux avec quelques averses. Vents modérés. Maximum de 8 à 10. Aperçu pour mardi: nuageux avec averses.

des mieux connues de la francophonie hors Québec, avait toutefois signifié sa dissidence, estimant qu'il était temps, après près d'un siècle, de décider enfin de cette affaire.

Au total, l'odyssée de M. Forest aura duré 38 mois depuis l'émission de la fameuse contravention unilingue. La Cour suprême doit se prononcer en juin sur l'appel du gouvernement du Québec à propos de la constitutionnalité de la loi 101. Mais il se pourrait qu'elle décide d'entendre les deux causes au même moment étant donné leur symétrie, et les reportés dès lors à l'automne prochain.

◆ Argenteuil

64% 0 24.7% (soit une majorité écrasante de quelque 13,350 voix) du libéral sur le candidat péquiste.

Dans Argenteuil, à quelques heures du scrutin, la question est de savoir avec quelle majorité le chef libéral fera son entrée à l'Assemblée nationale dans une semaine. L'Union nationale conteste la valeur du sondage de l'IQOP et le Parti québécois mise quant à lui sur l'intensification, au cours de la dernière semaine, de la «parade» de ministres péquistes qu'on s'est payée dans le comté sur le thème des avantages qu'il y a à voter pour le parti au pouvoir.

L'Union nationale dit volontiers qu'elle n'a rien à perdre dans Argenteuil. Elle avait recueilli 24% du vote valide (et 19.8% par rapport aux électeurs inscrits) à l'élection de 1976. Si le vote unioniste ne dépassait guère 5 ou 6% cette fois-ci dans l'une et l'autre circonscription électorale, ses dirigeants auraient matière à réflexion pour l'avenir.

Dans Jean-Talon (Québec), c'est surtout le Parti québécois qui a tout à gagner. Ce comté très libéral, représenté par M. Raymond Garneau jusqu'à sa démission à la suite de son échec devant M. Claude Ryan dans la course au leadership libéral il y a un an, est soumis à une campagne où libéraux et péquistes se font une lutte très serrée.

Selon le sondage de l'IQOP, effectué dans la semaine du 15 avril, le péquiste, Mme Louise Beaudoin, et le libéral, M. Jean-Claude Rivest, étaient pratiquement nez à nez (24% contre 22% en faveur de la première), le candidat de l'UN, M. Grégoire Biron, frère de son chef, suivant loin derrière avec 3.7%. Au moment du sondage cependant, les indicateurs formaient la majorité dans Jean-Talon (46.2%).

Au cours de la dernière semaine, M. Rivest et Mme Beaudoin se sont employés à convaincre les indécis. Le premier met en avant la question nationale et la peur du séparatisme, tandis que la seconde insiste sur les thèmes locaux et met en vedette la dimension constitutionnelle du programme de son parti.

Comme le sondage de l'IQOP indiquait que les trois quarts des indécis étaient âgés de plus de 45 ans et pourraient vraisemblablement favoriser le Parti libéral, le défi pour M. Rivest consiste à «faire sortir le vote», d'où l'importance de la température qu'il fait aujourd'hui dans la Vieille Capitale. Dernière inconnue de cette élection, la performance de l'Union nationale chez les indécis de la dernière semaine.

Ce week-end, les candidats et leur parti respectif ont intensifié leurs efforts. De retour de son voyage de noces, M. René Lévesque a parcouru les rues du comté avec sa candidate, non sans y rencontrer le député libéral Victor Goldbloom, qui distribuait des feuillets publicitaires pour le candidat de son parti, lequel fait du porte à porte jusqu'au dernier moment. Enfin, le chef de l'Union nationale, M. Rodrigue Biron, a accompagné son frère dans sa tournée de la fin de semaine.

Avant le vote d'aujourd'hui, les 110 sièges à l'Assemblée nationale se distribuaient comme suit: 70 au Parti québécois, 24 au Parti libéral, dix à l'Union nationale, deux indépendants et quatre sièges vacants.

Il restera ce soir deux fauteuils libres: celui de Prévoist, depuis la mort de M. Jean-Guy Cardinal, et celui de Beauce-Sud, laissé par le nouveau chef du Crédit social du Canada, M. Fabien Roy — deux autres élections partielles qui pourraient être tenues cet été à l'automne prochain.

Il restera ce soir deux fauteuils libres: celui de Prévoist, depuis la mort de M. Jean-Guy Cardinal, et celui de Beauce-Sud, laissé par le nouveau chef du Crédit social du Canada, M. Fabien Roy — deux autres élections partielles qui pourraient être tenues cet été ou à l'automne prochain.

◆ Peine de mort

Levy s'est abstenu. M. Moshe Dayan, ministre des Affaires étrangères, et le Dr Yossef Burg, ministre de l'Intérieur, actuellement en voyage, n'ont pu participer au vote.

Le ministre de la Justice, M. Chmouel Tamir, a déclaré que la décision relative à la peine de mort adoptée par le gouvernement ne s'appliquerait ni aux deux fédératives capturées après l'attentat contre Nahariva, dimanche dernier, ni à l'égard de ceux dont les procès sont actuellement en cours.

M. Tamir a précisé par ailleurs que le gouvernement n'a pas décidé d'appliquer la peine de mort mais a «annulé» des décisions successivement adoptées en 1967, 1974 et 1976, par les gouvernements travaillistes «ordonnant» aux procureurs de ne pas requérir la peine de mort.

«Nous avons en fait réparé une irrégularité constitutionnelle due à l'intervention de la branche exécutive dans les considérations de la branche judiciaire du pouvoir. Désormais, les tribunaux seront libres de décider en toute liberté des verdicts qu'ils entendent prononcer», a dit le ministre.

Selon M. Tamir, «les gouvernements précédents avaient en fait accordé l'immunité aux fédératives qui avaient commis des crimes particulièrement affreux, mais ils ne seraient pas condamnés à la peine capitale».

Le ministre qui s'est entretenu avec des journalistes après la fin de la réunion du cabinet a déclaré que le gouvernement israélien était «convaincu que la peine capitale ne sera prononcée par les tribunaux qu'en cas où des crimes particulièrement affreux auront été commis». M. Tamir a donné un exemple: le massacre de Lod, commis par trois terroristes japonais, dont Kozo Okamoto, le 30 mai 1972. «Je crois que l'opinion internationale aurait compris que de tels meurtriers doivent être exécutés», a estimé le ministre.

Le premier ministre Begin a affirmé par ailleurs que les tribunaux israéliens «sauront désormais punir les auteurs de crimes terroristes» sans en être em-

LES JOUEUX RASSEMBLÉS



péchés par des «considérations politiques qui inspirent le gouvernement». «Ceux qui tuent des enfants d'Israël doivent savoir que le sang retombera sur eux», a dit M. Begin. «Ainsi, les assassins, y réfléchiront à deux fois, maintenant qu'ils ne sont plus assurés de l'immunité», a-t-il ajouté.

◆ Les dissidents

(52 ans). «Nous nous trouvons aux États-Unis, et pour nous, c'est aussi incroyable que si nous nous trouvions sur la lune. Hier, nous étions encore privés de tous nos ha-

nous étions encore privés de tous nos droits. Aujourd'hui, nous sommes dans un pays qui, depuis plus de 200 ans, est symbole de liberté», a déclaré Édouard Kounzetsov au nom de ses compagnons.

«Nous n'avons pas encore pleinement pris conscience de ce qui nous arrive, nous nous sentons un peu mal à l'aise dans des habits civils. Nous ne nous sommes pas encore habitués à des vêtements qui expriment la bonne volonté».

Le baptiste ukrainien Georgi Vins a pour sa part déclaré au cours de la rencontre avec les journalistes: «Ce qui arrive est un véritable miracle accompli par le seigneur».

◆ Prolétariat

Suite de la page 5

une gadgétisation du droit de grève et au détournement du syndicalisme vers un corporatisme déguisé mais aussi égoïste et anti-social que celui des avocats et des médecins? Les courants d'idées les plus généreusement justifiés, comme le MLF, ne sont-ils pas récupérés et détournés par des militants d'éternels insatisfaits pourtant privilégiés qui utilisent notre égoïsme passif d'enfants trop gâtés pour nous conduire où?... A un suicide collectif? Ou peut-être à l'euthanasie délibérée d'une société dont la conscience sociale déclinante ne lui permet pas de comprendre à temps que son opulence est acquise au détriment des deux tiers de l'humanité? Dans une telle perspective, le salut, s'il en est un pour ceux qui préfèrent la vie à long terme à l'opulence à court terme, ne serait-il pas d'avoir la décence de ne plus suivre le troupeau? L'avenir n'est-il pas désormais à cette partie majoritaire de l'humanité qui survit encore d'espoir pendant que notre minorité succombe égoïstement à l'inflation de ses désirs?

30 avril

par la PC et l'AP

1900 — Hawaii devient territoire des États-Unis.

1803 — Les États-Unis achètent la Louisiane et la Nouvelle-Orléans à la France.

1789 — George Washington devient le premier président des États-Unis d'Amérique.

1555 — Le pape Marcel II, élu 21 jours plus tôt, meurt.

1824 — Bayard, le chevalier sans peur et sans reproche, est tué dans le Milanaise et les Français sont chassés de Lombardie.

Ils sont nés en 30 avril: la reine d'Angleterre Marie II Stuart (1662-1692); le peintre français David (1748-1825); la reine Juliana des Pays-Bas (1909).

Beloeil autorisée à céder son réseau d'électricité

Les citoyens de Beloeil ont accordé samedi à l'hôtel de ville l'autorisation de céder le réseau d'électricité municipal à l'Hydro-Québec.

Conformément à la loi, la transaction, déjà approuvée par le conseil de ville, devait faire l'objet d'un référendum, et 74% des votants l'ont sanctionnée au terme d'une consultation à laquelle ont participé plus de tiers des contribuables éligibles.

Sinon, les clients eussent été contraints de subventionner eux-mêmes un réseau qui fonctionnait à perte depuis qu'il ne jouit plus des tarifs privilégiés de son fournisseur. Ou alors, ils auraient vu leur facture considérablement ma-

jeorés, puisque l'amélioration du réseau nécessitera, ces prochaines années, des investissements additionnels de quelque \$2.3 millions.

En outre, l'Hydro-Québec, ayant augmenté de \$900,000 son offre d'achat initiale, acquiert le réseau pour une somme de \$3.5 millions, assure le transfert des 18 employés du réseau, assume la charge de certains investissements antérieurs, prend possession de l'équipement et de l'outillage, et achète en outre une partie des comptes à recevoir.

Les nouveaux tarifs de l'Hydro-Québec n'entreront en vigueur qu'au 1er janvier prochain.

Clark promet des choses déjà réalisées (Trudeau)

TORONTO (PC) — Le premier ministre Trudeau s'est employé samedi à ridiculiser les plus récentes promesses du leader de l'Opposition, Joseph Clark. Il a dit notamment que M. Clark promettrait des choses qui existent déjà et en promettait d'autres qui constituaient un net recul par rapport à la politique actuelle du gouvernement libéral.

Le premier ministre était en tournée dans le sud-ouest de l'Ontario. Il a parlé devant des foules à Kitchener, Niagara Falls et Toronto, et, en règle générale, il a été bien accueilli. À Kitchener, il a fait face à une groupe de protestataires.

Vendredi, M. Clark avait promis la création d'un secrétariat de l'emploi pour les jeunes. M. Trudeau a dit que cela existe déjà. Il a précisé qu'il existe déjà le programme Katimavik, pour jeunes travailleurs, qu'il y a un programme pour aider les apprentis et qu'il y a un service qui donne du travail aux jeunes pendant leurs vacances ainsi qu'au terme de leurs études.

M. Trudeau a aussi rappelé que M. Clark avait promis de verser une subvention de \$1.25 l'heure aux employeurs qui embauchent des étudiants, alors que le gouvernement libéral verse déjà à cette fin aux employeurs une subvention de \$1.50 l'heure.

M. André Payette, candidat conservateur dans Montréal-Sainte-Marie, a lui aussi été ridiculisé par M. Trudeau. M. Payette avait déclaré à un journal de Montréal que la stratégie du Parti conservateur consistait à brosser un tableau sombre de la situation économique, mais avait refusé à ce journal de préciser quelle solution pouvait être apportée à cette situation. M. Trudeau a dit qu'il ne trouvait pas cela très sérieux.

Sur l'une des pancartes des protestataires à Kitchener, on lisait ceci: «Margaret a laissé tomber ce crétin; vous devriez en faire autant.»

M. Trudeau a vu le message et il ne l'a pas commenté.

Le premier ministre a quitté Toronto samedi soir pour Ottawa. Il reprendra sa campagne lundi, alors qu'il se

rendra en Saskatchewan.

Au cours de ce dîner-bénéfice, qui a rapporté environ \$85,000 à la caisse électorale du PC, M. Clark a reçu un appui enthousiaste de la part du premier ministre de la Nouvelle-Écosse, M. John Buchanan. Celui-ci a fait valoir qu'il est important d'avoir à Ottawa un premier ministre sensible aux problèmes des régions et capable de combler le fossé entre les provinces de l'est et les provinces centrales.

Quant à M. Clark, il n'a pas manqué de souligner qu'il n'existe plus qu'un seul gouvernement libéral au pays et qu'il est grand temps de le répudier.

Rarement ses thèmes habituels, il a prévenu la population de la Nouvelle-Écosse de voter massivement pour son parti puisqu'un vote pour un tiers parti «est un vote pour Trudeau».

† DÉCÈS

ROULEAU, Charles Omer — A Montréal, le 28 avril 1979 à l'âge de 77 ans, est décédé M. l'abbé Charles Omer Rouleau, vicaire retraité de la paroisse Notre-Dame du Foyer, curé fondateur de la paroisse de Haute rive de Baie-Comeau, il laisse dans le deuil, sa sœur Thérèse Rouleau ainsi que plusieurs neveux et nièces. Les funérailles auront lieu mardi, le 1er mai courant. Exposé au salon Alfred Dallaire Inc., 3254 rue Bellechasse jusqu'à midi, mardi. De midi à 14 heures réposé à l'église Notre-Dame du Foyer où le service sera célébré à 14 heures et, de là, au cimetière de l'est lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

10 1/2%

taux sujet à changement sans préavis

certificats de dépôts garantis

■ terme d'un an ■ intérêts versés annuellement.

Fiducie Populaire

1405, Boul. Henri-Bourassa est, coin Christophe-Colomb
Montréal, H2C 1H1

institution inscrite à la régie de l'assurance-dépôts du Québec.

du lundi au vendredi: à nos bureaux ou au téléphone:

(514) 382-2282

fraîs d'appels de l'extérieur acceptés

9h. du matin à 9h. du soir.

ANNONCES CLASSÉES RÉGULIÈRES

286-1201

- Chaque parution coûte \$3.00, maximum 25 mots
- Tout mot additionnel coûte 0.10 chacun
- Minimum: 2 parutions

Nous acceptons



Par téléphone

ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR

Les offres d'emplois sont ouvertes également aux hommes et aux femmes.
Avis: Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces.
Le Devoir se rend responsable d'une seule insertion erronée.
Toute erreur doit être soulignée immédiatement.
S.V.P. téléphoner à 286-1201

Nous acceptons



Par téléphone

ANNONCES CLASSÉES ENCADRÉES

286-1201

- Chaque parution coûte \$5.40 le pouce
- Il n'y a pas de frais pour les illustrations.

APPARTEMENTS À LOUER

McGREGOR, 1530 le Maricourt, beau site, près centre-ville, appartements spacieux dans immeuble luxueux, tout équipé, air climatisé, piscine chauffée avec jardin-terrasse, sauna, alcôve 2 1/2, 4 1/2, avec électricité, immeuble 484-3571, 845-3151. J.N.O.

3165 EDOUARD-MONTPETIT, 1 1/2, 2 1/2, occupation mai ou plus tard, \$165, et plus, 739-9976, 735-2559. 21-5-79

3305 EDOUARD-MONTPETIT, 1 1/2, 2 1/2, occupation mai ou plus tard, \$165, et plus, 739-9976, 735-2559. 21-5-79

OUTREMONT, Willowdale 190, 2 1/2 — 3 1/2, ascenseur, service concierge, occupation mai ou plus tard, \$235, et plus, 738-5663, 735-2559. 21-5-79

OUTREMONT, 5 Vincent d'Indy, 2 1/2 — 3 1/2, ascenseur, service concierge, près université, occupation juin ou plus tard, \$240, et plus, 737-8055, 735-2559. 21-5-79

SPACIEUX 3 1/2, 1er plancher, chauffé, \$200, par mois, 737-6063. 1-5-79

CARTIERVILLE, coquet 2 1/2 dans duplex, face parc, bien garni, chauffé, éclairé. Près toutes commodités. Idéal pour personne autonome. \$150, par mois. Bail. 331-7484. 2-5-79

ROCKHILL, Côte-des-Neiges et Queen Mary, 3 1/2, \$250, garage disponible. 259-6418. 3-5-79

CARRE ST-LOUIS, 1 1/2, demi sol, \$130, taxes et chauffage inclus. 284-0762. 1-5-79

RIDGEWOOD, 3620, 3 1/2 moderne, équipé, balcon, ensoleillé, garage, piscine, ménage, mai \$260, 735-2865. 5-5-79

ST-DENIS, près UQAM, appartement studio, 850 p.c., rénové, cuisine, réfrigérateur, moquette, \$300, 843-5873, soir 584-2204. 1-5-79

3280 GUYER, Mtl. près Plaza C.D.N. 4 1/2 (\$255) — 3 1/2 (\$165), chauffés, cuisine, réfrigérateur, tapis, près autobus, concierge M. Malik, 731-0735. 1-5-79

ACHATS

ACHETONS disques et livres usagés, 649-1913. 1-5-79

AMEUBLEMENTS À VENDRE

MEUBLES NON PEINTS: Vendeurs et fabricants. Vaste choix (commodes, bureaux doubles et triples, etc.) Avons aussi matelas toutes grandeurs à prix d'automne. 207, est Beaubien. Tél.: 276-9067 ou 3611 ouest, Notre-Dame 935-6716 et 10192 St-Michel 387-2841. J.N.O.

CAUSE DEPART ETRANGER LITS, sofa, mobilier de cuisine, cuisine, réfrigérateur, lave-vaisselle, état neuf, vendus moitié prix. Téléphonez 484-7066. 3-5-79

ANTIQUITÉS

Achetez antiquités de toutes sortes — (argent comptant) — bibelots — bronzes — tableaux — petits meubles — gravures par Louis Icart — bijoux — cuivres — lampes — tapis — etc. Claude Morier — 661-4363 — 668-3879. J.N.O.

VAISSELLIER ancien en pin, excellent condition, prix à discuter, 455-5345, 259-6418, après 6h 737-4464. 1-5-79

BRIDGE

Attendez l'adversaire

par Charles-A. Durand

Plusieurs contrats difficiles réussissent par un stratagème habile d'embuscade, c'est-à-dire que le déclarant manipule son jeu de manière à placer la main chez l'adversaire et à le forcer à jouer vers une disposition très avantageuse des cartes du mort ou de sa main. Vulnérables: Nord-Sud. Donneur: Sud

NORD			
♠	DV4		
♥	R63		
♦	R762		
♣	A92		
EST			
♠	65	♠	932
♥	D874	♥	A105
♦	A109	♦	AD43
♣	D864	♣	A73
SUD			
♠	AR1087		
♥	A92		
♦	85		
♣	R105		

Les enchères:
Sud Ouest Nord Est
1 ♠ passe 3 ♠ passe
4 ♠ passe 4 ♠ passe

L'entame: le Valet de carreau par Ouest.

Un jeu fréquemment d'embuscade est celui qui, au moment du renvoi, ne présente qu'une seule couleur de retour répartie dans les deux mains dont les cartes sont placées en fourchette propre à donner l'avantage d'une levée au déclarant.

La donne ci-dessus est le type de ce dernier cas. Le processus du bon joueur est toujours le même: à la vue de l'entame et du mort, il fait

ANTIQUITÉS

A VENDRE, des centaines de vieux meubles de tous styles, décapés, cirés, livrés, samedi, lundi et mardi, de 12 h à 18 h, 3910 boul. St-Laurent, 843-5477. 2-5-79

2 MAISONS pièces sur pièces, 24' x 27', 22' x 25', numérotées et démontées, \$6,500 pour les 2, 435-8693. 7-5-79

ARTICLES À VENDRE

Dispendieuse collection de timbres Colonie Britannique, aussi collection France. Pour détails, écrire: Timbre Guy, C.P. 513, Station "H", Mtl. H3G 2L5. 7-5-79

Piano, concert, Yamaha, modèle G3E, 6'4" 10", 3'4" de hauteur, 682 lb, fini ébène, presque neuf, excellente sonorité. \$7,000.00 1-819-374-3458. 7-5-79

VIEUX piano, Lindsay en bonne condition, \$350. 272-0528, 735-6433. 1-5-79

AUTOS À VENDRE

AUTOBUS-CAMPER, 8 places, équipé au complet, poêle et réfrigérateur, chauffage automatique, très propre, moteur 3506CM, 5 vitesses standard, économique, \$4,500. 1-819-567-7861. 3-5-79

HONDA MATIC, familiale 1677, comme neuve, \$3,900. Particulier, 672-1407. 1-5-79

PEUGEOT 504, 1978 automatique, servo freins et direction, vitres teintées et électriques, 7000 milles, balance de garantie de 7 mois, prix \$7,100. Tél.: après 18 h, 342-9452. 1-5-79

BUREAUX À LOUER

VIEUX-MONTRÉAL

Dans secteur plus attrayant, aux Galeries de la Place d'Armes, 25 x 45 environ, longue muraille de pierre, énormes colonnes bois, etc.

Également bureau 15 x 15 environ, très chaleureux, rez-de-chaussée, grandes fenêtres. Charles Dickens. Prix modique. 844-4427, soir 277-5433. 1-5-79

CHALET À LOUER

STE-AGATHE, vacances-repos. Luxueux bungalows, meubles Thibaut, Cheminée pierre, Saison, semaine, fin mai (été: piscine chauffée, terrain jeu) 256-8825, (819) 326-5836. J.N.O.

A VAL-DAVID, Mois-saison, coquet, suisse, neuf, meublé, tapis, foyer, ambiance, vue, 663-1350, trais virés (819) 322-7801. 1-5-79

CHALET À LOUER

CANTONS DE L'EST, chalet au lac Massawipi, Northville, bord de l'eau, 6 pièces, eau chaude, chauffage électrique, foyer, pour la saison, \$1,700. (819) 567-7781. 5-5-79

EN GASPIESIE, maison entièrement meublée, chauffée, 4 chambres, à la semaine, bord de mer, 663-8712. 2-5-79

COMMERCES À VENDRE

BRASSERIE — Si vous voulez devenir propriétaire de votre propre commerce, j'ai ce qu'il vous faut. Denyse Cyr, 661-9030, 689-0398 MONTREAL TRUST COURTIER 1-5-79

COMMERCE DE CHAUSSURES à vendre, 22x70, avec sous-sol, jumelé à maison de 8 pièces, en affaire depuis 30 ans. Raison: retraite. 454-3142 9-5-79

CONDOMINIUM

PRENEZ une vacance à Lauderdale by the sea ou Pompano, à peu de frais, \$25.30 canadiens par jour, pouvant accommoder 4 personnes, condominium avec climatiser à 1,500 pieds de la mer tarifs spéciaux pour mois d'été. Louise Hurlbut 735-5494 334-4703. Le Permanent, courtier 1-5-79

COURS PRIVÉS

COURS DE RATTAPAGE, français et mathématiques, niveau primaire et secondaire, pour plus d'informations communiquez à 738-1209. 1-5-79

DÉMÉNAGEMENTS

A bas prix, appeler Pierre Déménagement, en tout temps, estimation gratuite. 937-9491. J.N.O.

DISPONIBLE en tout temps, pour PETITS & GROS déménagements, spécialités: poêle, réfrigérateur, laveuse, sècheuse. Assurance complète. 725-1372. J.N.O.

Conseiller en petits déménagements, service rapide, qualité, courtoisie, bon prix. Demandez Jean-Paul, 670-7729. J.N.O.

DIVERS

PRESBYTÈRE à louer dans l'est de Montréal, 10 appartements fermés, 2 chambres de toilettes, sous-sol, personnes intéressées appelez à 351-9828 ou 353-0530, références requises. 3-5-79

ÉBÉNISTERIE

JEAN-PIERRE RIVEST, ébéniste et polisseur, restauration de vieux meubles anciens et d'époque, décapage et re-finitions de tous genres, travail soigné et personnalisé, 10 ans d'expérience. 656-9608, 656-5918. 3-5-79

ENTRETIENS-RÉPARATIONS

MENUISERIE générale, plâtre, stucco, peinture intérieure-extérieure, estimation gratuite: Tél.: 521-4041, 270-6361 JNO

ÉQUIPEMENTS DE BUREAUX

A bas prix, bureaux, chaises, classeurs, armoires, coffre-fort neuf et usagé, à prix d'escompte. 4532 St-Denis, 845-8463 Richard. J.N.O.

ESPACES COMMERCIAUX À LOUER

OUTREMONT, Bernard, espace pour commerce à louer, 20 x 35, 279-3752. 3-5-79

GARDERIE

GARDIENNE et aide domestique, 5 jours par semaine. 388-0620. 3-5-79

LIVRES

COLLECTION complète des mémoires de la Société Gébéologique Canadienne Française, à date, le Mois (relié) \$380, ferme. 739-4297. 1-5-79

LOCAL À LOUER

COMPOSITEUR DE MUSIQUE, cherche atelier, studio, ou appartement avec possibilité d'exercer librement la nuit et le jour. Rive-Sud de préférence. 679-8226. 1-5-79

LOGEMENTS À LOUER

LOGEMENT, 4 1/2 pièces, éclairé, de luxe, portes patio avant arrière, thermostat chaque pièce, tranquillité, 354-0813, 6915 Pierre-Gadon.

CÔTE-DES-NEIGES, Haut de duplex, 7 grandes pièces, bien éclairées, 3 chambres à coucher, sundeck, endroit paisible, chauffé, \$550, par mois. Après 6 hres 739-5898. 3-5-79

A OUTREMONT, près église St-Germain, haut de duplex en pierre, luxueux appartement de 8 pièces, boiseries de chêne, 2 salles de bain, garage chauffé, eau chaude fournie, mieux qu'un "Penthouse" \$780, par mois. Écrire à: Dossier C-263, Agence Valrain, C.P. 117, Brossard, J4Z 3J1. 1-5-79

AHUNTSIC, quest, moderne 3 1/2, à partir de \$185. 4 1/2 \$260, chauffés, eau-chaude, poêle, réfrigérateur, bêtise insonorisée et propre. Visite tous les jours de 9h à 5h. 10,250 Bois-de-Boulogne, 337-0416, 334-1950. 9-5-79

RUE LAURIER, près Papineau, 7 pièces, 3ième étage, propre, \$175, non chauffé. 270-5900. 1-5-79

PLACE PLANTAGENET, près Outremont, luxueux et spacieux haut de duplex, 6 1/2, endroit tranquille, magnifique jardin, 2 salles de bain, stationnement, cuisine, réfrigérateur, eau chaude, chauffage fournie, 1er juillet. \$550. 731-9878. 1-5-79

ST-DENIS, 7123, coin Jean-Talon, Métro, 9 pièces, chauffé, occupation 1er juillet 1979, loyer \$375, 845-2156, jour seulement. 3-5-79

LOGEMENTS À LOUER

VILLE SAINT-LAURENT, 4 1/2-5 1/2 à louer toutes taxes payées, chauffé, piscine, autobus devant la porte, 2345 Ward. Tél.: 747-6079. J.N.O.

VILLE ST-LAURENT, 3 1/2, 4 1/2, studio à louer, piscine intérieure, bain sauna, chauffé, électricité, taxes payées, près du centre d'achat Vertu. 1,100 Goulet. Tél.: 334-9358, bureau de location. 336-8308. J.N.O.

NOUVEAU ROSEMONT, meublé, luxueux sous-sol, \$225, par mois, taxe d'eau payée. 352-2922. 7-5-79

OUTREMONT, rue paisible. Haut de duplex, très éclairé, 6 1/2, chauffé, stationnement. 1er juillet. \$475. 735-0162. 7-5-79

C.D.N., haut de duplex, 7 1/2 pièces, 2 salles de bain complètes, très éclairé, ancien style avec boiseries en chêne, quartier tranquille, \$510, par mois plus \$30, pour garage si requis. 738-2111. 1-5-79

OUTREMONT, 1er juillet, Ducharme et Rockland, 3 1/2 avec réfrigérateur et poêle, non-chauffé, \$200. 276-4080. 2-5-79

OUTREMONT, haut duplex, 8 pièces, 2 salles de bain, balcon, foyer, garage, \$570. 271-4235. 5-5-79

ST-HUBERT, coin Roy, 8 pièces fermées, chauffé, 2 salles de bain, 220, métro. 521-7221. 1-5-79

3 PIÈCES, meublé, après 6 hres, 5955 Turenne. 5-5-79

N.D.G. 820 p.c. sous-sol commercial, idéal pour librairie, discaire, antiquaire, etc., loyer raisonnable. G. Lacoste 489-4981. 5-5-79

LOGEMENTS DEMANDÉS

OUTREMONT, près Stanislas, logement, bas et sous-sol ou maison, 1er juillet. Références. 388-8065. 1-5-79

Nouveaux mariés cherchent logis propre et calme, boul. Grandes-Prairies, St-Léonard, pour le 1er juillet. 3 1/2 ou 4 1/2 sous-sol, 325-3399. 1-5-79

LOGEMENT À PARTAGER

8 1/2 à partager avec jeune personne mûre, grand logement rénové, très confortable, près métro, toutes commodités, \$185, par mois (tout compris) \$23-2220. Personnes sérieuses seulement. 3-5-79

OFFRES D'EMPLOIS

GÉRANT DES VENTES

Ustensiles de cuisine, porcelaines fines, cristaux, coutellerie, etc. Belkraf International Liée est la compagnie majeure dans la vente directe de ces produits au Canada.

Nous cherchons une personne qualifiée(e) dans la vente DIRECTE de ces produits. Garantie d'un revenu minimal de \$25,000, par année, plus boni. Écrivez ou téléphonez sans charge 1-800-265-9510.

M. Cyrille Bulcke
Belkraf International Liée,
6555 Cantelon Drive, Windsor,
Ont. N8T 3C9. 30-4-79

SECRÉTAIRES

Notre compagnie recherche des secrétaires avec 4 années d'expérience, steno-dactylo, bilingue nous offrons travail varié et intéressant, de bonnes conditions de travail, un programme complet de bénéfices marginaux, pour entrevue, Val-Royal, Pierre Lefebvre, 159, ouest Jean-Talon, 270-8111. 2-5-79

SOCIÉTÉ-LOISIRS

AMASO: Service de rencontres, sérieux. Dépliants sur demande et entrevues gratuites sur rendez-vous. 822 est, rue Sherbrooke, suite 5, Montréal. H2L 1K4, 2 hres à 7 hres. 524-3852. J.N.O.

SOCIÉTÉ-LOISIRS

AMASO: Service de rencontres, sérieux. Dépliants sur demande et entrevues gratuites sur rendez-vous. 822 est, rue Sherbrooke, suite 5, Montréal. H2L 1K4, 2 hres à 7 hres. 524-3852. J.N.O.

SOCIÉTÉ-LOISIRS

AMASO: Service de rencontres, sérieux. Dépliants sur demande et entrevues gratuites sur rendez-vous. 822 est, rue Sherbrooke, suite 5, Montréal. H2L 1K4, 2 hres à 7 hres. 524-3852. J.N.O.

SOCIÉTÉ-LOISIRS

AMASO: Service de rencontres, sérieux. Dépliants sur demande et entrevues gratuites sur rendez-vous. 822 est, rue Sherbrooke, suite 5, Montréal. H2L 1K4, 2 hres à 7 hres. 524-3852. J.N.O.

SOCIÉTÉ-LOISIRS

AMASO: Service de rencontres, sérieux. Dépliants sur demande et entrevues gratuites sur rendez-vous. 822 est, rue Sherbrooke, suite 5, Montréal. H2L 1K4, 2 hres à 7 hres. 524-3852. J.N.O.

SOCIÉTÉ-LOISIRS

AMASO: Service de rencontres, sérieux. Dépliants sur demande et entrevues gratuites sur rendez-vous. 822 est, rue Sherbrooke, suite 5, Montréal. H2L 1K4, 2 hres à 7 hres. 524-3852. J.N.O.

SOCIÉTÉ-LOISIRS

AMASO: Service de rencontres, sérieux. Dépliants sur demande et entrevues gratuites sur rendez-vous. 822 est, rue Sherbrooke, suite 5, Montréal. H2L 1K4, 2 hres à 7 hres. 524-3852. J.N.O.

SOCIÉTÉ-LOISIRS

AMASO: Service de rencontres, sérieux. Dépliants sur demande et entrevues gratuites sur rendez-vous. 822 est, rue Sherbrooke, suite 5, Montréal. H2L 1K4, 2 hres à 7 hres. 524-3852. J.N.O.

SOCIÉTÉ-LOISIRS

AMASO: Service de rencontres, sérieux. Dépliants sur demande et entrevues gratuites sur rendez-vous. 822 est, rue Sherbrooke, suite 5, Montréal. H2L 1K4, 2 hres à 7 hres. 524-3852. J.N.O.

OFFRES D'EMPLOIS

CARRIÈRES DE SECRÉTAIRES

SECRÉTAIRE JURIDIQUE FRANCOPHONE

\$12,000 - \$14,000

Le domaine juridique vous intéresse-t-il? Avez-vous de la steno, dactylo et dictaphone, aimez-vous le défi, êtes-vous ambitieuse. Possibilités illimitées pour vous! S.V.P. appelez:

LISE RIOPEL (514) 878-1122

Suite 750 Place du Canada

quantum

OFFRES D'EMPLOIS

INGÉNIEUR DES VENTES, dynamique, bilingue possédant ténacité, demandé par Manufacturier International en gros d'équipement. Salaire au-dessus de la moyenne, selon le succès de ses résultats. Avantages sociaux intéressants. Appelez Mme Raymond 667-4700. 3-5-79

SECRÉTAIRE DE GERANT DES VENTES, département meubles de bureaux. Doit avoir expérience et connaître manufacturiers. Position d'avenir pour bon(ne) candidat(e). 7035, avenue du Parc. 3-5-79

PRÊTS HYPOTHÉCAIRES

A-1 absolument confidentiel \$1,200.00 à \$600,000. 1ère 10% 2ème. Mile Léona Laberge, courtier. 486-1106, jour-soir. J.N.O.

ABAISSMENT 10% 1ère, 2ème hypothèque, balance de vente, rapidement, jour ou soir, tél.: 729-4332. J.N.O.

SERVICES DIVERS

TRAUCTIONS littéraires et commerciales, allemand — anglais — français. 387-8578. 1-5-79

SERVICES DIVERS

SERVICE de traduction-rédaction. Journaliste et traducteur avec 10 ans d'expérience outre-mer, (dont 4 dans l'enseignement au niveau secondaire et universitaire), offre service de traduction, anglais-français, français-anglais. Textes commerciaux ou littéraires, travail prompt et soigné. 271-1713. 1-5-79

SOCIÉTÉ-LOISIRS

ÉTRE DEUX... Pour vraiment apprécier les plaisirs de la vie, il faut être deux. Service de rencontres réputé établi à Montréal depuis 1966, pour personnes libres et sérieuses. Dépliant gratuit. 282-0058 ou 933-3673 ouvert de 1 P.M. à 9 P.M. lundi au vendredi

RENDEZ-VOUS SCIENTIFIQUE

1

Muzorewa entend confier tous les postes-clés à des ministres noirs

WASHINGTON (d'après Reuter et AFP) — Tous les postes-clés au sein du nouveau gouvernement rhodésien, y compris la responsabilité de l'armée, seront confiés à des ministres noirs, a déclaré l'évêque Abel Muzorewa, élu au poste de premier ministre du Zimbabwe, dans une interview télévisée diffusée hier sur la chaîne américaine ABC.

L'armée sera placée sous le contrôle d'un ministre noir d'ici quelques semaines, a-t-il dit. Tous les postes-clés et de pouvoir au gouvernement seront réservés aux africains. « Il a déclaré que l'armée maintiendrait sa politique de poursuite contre les maquisards nationalistes au besoin dans les pays voisins. A propos du rôle du premier ministre ac-

tuel, Ian Smith, au sein du futur gouvernement, l'évêque a répondu: « cette question n'a pas encore été réglée. »

Il a dit qu'il n'y avait aucune raison de poursuivre la guérilla, du moment que les objectifs de la guerre, l'instauration d'un gouvernement de majorité noire, ont été réalisés.

En outre, l'évêque a défendu dans une interview à la chaîne CBS l'aide militaire qu'il reçoit de l'Amérique du Sud.

« Nous sommes prêts à recevoir de l'aide de n'importe qui, sans que cela indique nécessairement une «Coopération», a-t-il souligné. M. Muzorewa s'est déclaré convaincu que le mouvement de guérilla du Front patriotique

combattrait avec moins de vigueur le régime de Salisbury après les élections », a-t-il précisé.

Il a réaffirmé qu'il était disposé à négocier avec les dirigeants de la guérilla, MM. Joshua Nkomo et Robert Mugabe, et leur avait même proposé une place dans le conseil exécutif.

Cependant, M. Muzorewa a souligné qu'il continuerait à mener des actions de représailles contre les guérilleros, comme le faisait le précédent gouvernement, si nécessaire avec des incursions en Zambie et au Mozambique, pays frontaliers où se trouvent des bases des guérilleros du Front patriotique.

Par ailleurs, dans une interview publiée par le magazine

ouest-allemand « Der Spiegel », Mgr Muzorewa déclare que son gouvernement serait favorable à une économie libérale, de sorte que les Blancs n'auraient aucune raison de vouloir s'en aller. « Nous voulons que les Blancs restent non seulement pour des raisons pratiques mais aussi parce qu'ils sont des Africains. »

Les élections de la semaine dernière en Rhodésie ne représentent qu'une « grande escroquerie » et une nouvelle consultation est nécessaire, a déclaré pour sa part le pasteur Ndabaningi Sithole, membre du gouvernement multiracial intérimaire rhodésien.

Sur les 72 sièges réservés aux Noirs au Parlement, l'Union nationale africaine du Zimbabwe (ZANU) du pasteur

Sithole n'en a remporté que 12. M. Sithole a indiqué que son parti ne participerait pas au nouveau gouvernement avant qu'une commission d'enquête n'examine la validité des élections. Il déclare en effet avoir des preuves d'intimidation, de fraude, de coercition et d'autres irrégularités qui se sont produites lors des élections.

De nombreux électeurs ont voté plus d'une fois après avoir effacé à l'aide de produits chimiques spéciaux le tampon sur la main qui devait en principe les empêcher de se représenter aux urnes. De plus, il n'y avait aucune liste électorale, a-t-il poursuivi. Dans certaines régions fidèles à l'évêque Muzorewa, on a enregistré un score de plus de 100 pour cent de participation par rapport aux estimations du corps électoral.

Le secrétaire d'Etat, M. Cyrus Vance, et les membres de l'entourage du président, avaient, jusqu'à présent, estimé que les élections rhodésiennes ne seraient pas de nature à mettre fin au conflit, tout en évitant de se prononcer sur les opérations électorales et en notant qu'un examen approfondi de cette consultation devait, d'abord, être fait.

Fonds secrets: Mulder met en cause Vorster

JOHANNESBURG (d'après Reuter et AFP) — M. Connie Mulder, l'ancien ministre sud-africain de l'Information contraint de démissionner à la suite du scandale des fonds secrets gouvernementaux, a mis en cause directement le président John Vorster.

Il a confié au journal afrikaans « Rapport » publié hier que M. Vorster, alors premier ministre, lui avait conseillé de ne pas dire la vérité au Parlement à propos de fonds secrets.

M. Mulder affirme avoir participé aux réunions d'une commission composée de M. Vorster, de M. Nicolaas Diederichs, ancien président d'Afrique du sud mort l'année dernière, alors ministre des Finances, et de lui-même. La commission, qui débattait de projets secrets sud-africains, avait décidé d'utiliser 10 millions de dollars de fonds gouvernementaux pour tenter de faire passer le journal Washington Star aux mains de personnes « moins négatives » envers l'Afrique du Sud, dit M. Mulder. D'autre part, un autre périodique local, « To The Point », avait été initialement financé par des fonds provenant du budget du premier ministre, poursuit-il.

Le département de l'Information on dont était responsable M. Mulder avait été aussi chargé de mettre sur pied le quotidien pro-gouvernemental de langue anglaise « Citizen ».

L'opposition m'ayant, a-t-il dit, demandé de répondre de la réalité des faits concernant les fonds secrets de mon département, j'ai demandé l'avis de M. Vorster. Le premier ministre d'alors m'a envoyé une note me conseillant de déclarer au Parlement que « le département de l'Information ne possédait aucun fonds en Afrique du Sud et ne gérait aucun journal dans le pays », a poursuivi M. Mulder. « Je me trouvais en face d'un vé-

ritable dilemme, devant choisir entre le serment du secret prêté en tant que ministre (à la commission) et la convention traditionnelle de ne pas tromper le Parlement », a-t-il ajouté.

Les révélations de M. Mulder constituent un sérieux rebondissement du scandale des fonds secrets qui agite l'opinion depuis début 1978. Elles ouvrent une nouvelle crise grave au sein du parti nationaliste au pouvoir dont l'ancien leader national, aujourd'hui investi des fonctions suprêmes de l'Etat, est directement accusé d'avoir menti à la nation sur son rôle véritable dans cette affaire et d'avoir accepté que tout le blâme soit rejeté sur son ex-ministre de l'Information et sur le bras droit de ce dernier, M. Eschel Rhoodie.

M. Connie Mulder avait dû démissionner dès 1978 de son poste de ministre et abandonner simultanément ses fonctions de leader provincial du parti pour le Transvaal. Depuis lors, il avait également été privé de son siège au Parlement et expulsé du parti lui-même. Son ancien secrétaire à l'Information, Eschel Rhoodie, mis d'office à la retraite en mai 1979, est réfugié à l'étranger depuis novembre 1978: il est depuis peu sous le coup d'une demande d'extradition après avoir menacé de divulguer le dossier complet de l'affaire des fonds secrets.

Par ailleurs, un représentant de la fédération internationale des journalistes (FIJ), le norvégien Ole Eriksen, a été appréhendé par la police hier, dans la cité africaine de Soweto, et relâché après près de trois heures d'interrogatoire. Cinq journalistes métis et indiens arrêtés avec lui ont été inculpés pour être entrés dans une zone africaine sans permis, et comparaitront devant un magistrat. Ils risquent une amende.

G-B: l'imprécision des sondages ravive la campagne

LONDRES (AFP) — Le ton de la campagne électorale britannique, avivé par les derniers sondages et la proximité du scrutin de jeudi, s'est nettement durci au cours du week-end.

M. Edward Heath, ancien premier ministre conservateur, réputé pour sa modération, s'en est pris, pour la première fois, samedi, à « la complaisance et l'indécision » du chef du gouvernement travailliste, M. James Callaghan. Ce dernier, a affirmé M. Heath, est « un homme qui n'a jamais pris une décision de sa vie ».

Le chancelier de l'Echiquier du gouvernement Callaghan, M. Denis Healey, a répliqué, hier, en qualifiant M. Heath de « réactionnaire de Bexley (la circonscription de l'ancien premier ministre) ». Quant à Mme Margaret Thatcher, le chef du Parti conservateur, « elle rejette ouvertement

tout consensus et tire gloire de la confrontation », a dit M. Healey.

Le problème syndical demeure naturellement au centre du débat. M. Heath a prédit le retour à l'éclairage à la bougie et l'avènement de la semaine de trois jours, si les conservateurs appliquaient « leurs valeurs sociales dignes d'un asile du temps de Dickens ».

Mme Thatcher, dont le parti fait campagne contre « les excès du pouvoir syndical », a, pour sa part, tenté, hier, de rassurer, une nouvelle fois, l'électorat sur ce point en estimant que les syndicats collaboreraient avec n'importe quel gouvernement démocratiquement élu.

A quatre jours du vote, les derniers sondages publiés contribuent certainement, à cette montée de la fièvre électorale. Certes, en prédisant une avance conservatrice variant de 3 à 11,5 pour cent, ils diffèrent tellement que beaucoup ne savent plus à quel institut de sondage se vouer. Tous, cependant, reflètent une même tendance: un net fléchissement de la cote des « Tories », et tout particulièrement celle de leur leader, Mme Thatcher.

Pour pallier cette imprécision des sondages, les marchands de glaces des rues de Londres ont trouvé la parade: ils vendent leurs crèmes

en rouge, en bleu ou en orange pour satisfaire les goûts respectifs des électeurs travaillistes, conservateurs ou libéraux figurant dans leur clientèle.

Attentat contre Le Monde

LARIS (AFP) — Un attentat à l'explosif a été commis hier matin à 01 h 15 à Paris contre les locaux du journal Le Monde.

La très forte déflagration a causé des dégâts importants, mais on ne signale pas de blessés. Le préfet de police s'est immédiatement porté sur les lieux.

L'attentat a été revendiqué peu après à l'AFP par un correspondant anonyme au nom de la « Ligue des combattants français contre l'occupation juive ». Le communiqué précise que l'attentat a été commis en raison de « la collaboration éhontée des médias et de la presse avec la tyrannie juive ».

Un gouvernement provisoire au Tchad?

ABIDJAN (Reuter) — Un gouvernement provisoire d'union nationale serait sur le point d'être formé au Tchad, apprend-on de bonne source à Abidjan. Mais la participation des dirigeants sudistes demeure encore incertaine.

Ce gouvernement d'union comprendrait une trentaine de ministres et secrétaires d'Etat. Il y aurait un vice-premier ministre, deux ministres d'Etat, et un secrétaire général ayant rang de ministre, précise-t-on.

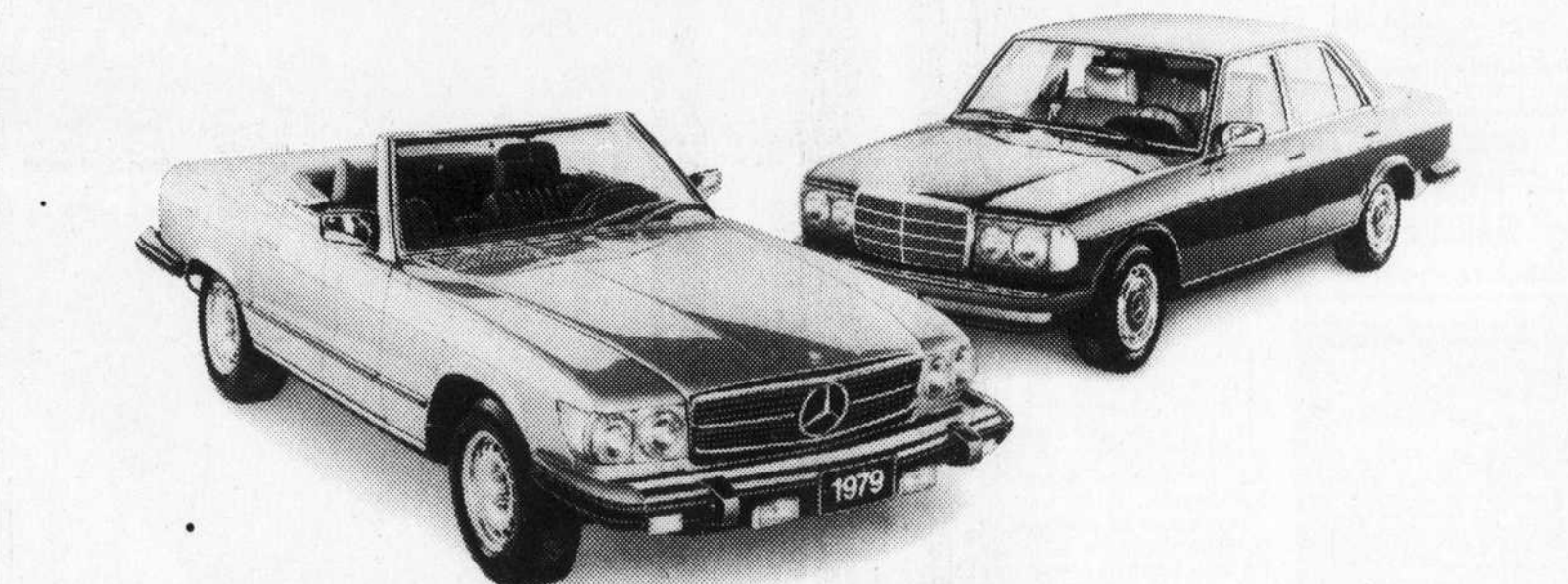
Une dizaine de portefeuilles seraient alloués aux représentants du sud. Mais ces derniers hésitent encore à participer à ce gouvernement. Tout dépendra apparemment d'une conférence du « front uni du Sud » à Toba (500 km environ au sud de N'Djamena) où une éventuelle partition du Sud est examinée, indique-t-on de même source.

A en croire ces sources, les quatre postes principaux du gouvernement et sa répartition répondraient aux grandes

tendances politiques du Tchad: Frolinat de M. Goukouni Quédde, président du conseil d'Etat provisoire, qui, selon toute vraisemblance, prendrait le poste de premier ministre; forces armées du nord de M. Hissène Habré; dirigeants sudistes représentés par le lt-colonel Abdel-Kader Kamougue, dont on dit qu'il se trouve actuellement dans le sud; représentants de la troisième armée soutenue par le Nigeria.

Aucune indication n'est donnée sur la mission d'information des pays limitrophes du Tchad qui devait se rendre à N'Djamena pour y contacter les principales parties en présence avant une troisième conférence de la réconciliation de nouveau à Kano (nord-Nigeria). On ignore encore quand cette troisième table ronde aura lieu. Il n'est cependant pas exclu que MM. Goukouni et Habré constituent le gouvernement d'union avant même la tenue de ce « Kano trois », estiment certains.

Vous pouvez gagner ces fabuleuses Mercedes-Benz...



... en un tour de clé!

Vous pouvez gagner* un des dix sedans Mercedes-Benz 240D en ouvrant votre premier compte d'épargne ou de chèques au Trust Royal.

Passez à une succursale d'épargne du Trust Royal et ouvrez un compte d'épargne ou de chèques, en faisant un dépôt d'au moins \$100; vous aurez alors droit à essayer une clé dans les deux serrures-concours qui s'y trouvent. Si vous ouvrez un compte d'épargne et, en plus, un compte de chèques, la caissière vous remettra une deuxième clé, pour tenter votre chance une nouvelle fois.

Si votre clé ouvre la serrure "Mercedes", vous gagnerez* un sedan diesel Mercedes-Benz 240D 1979, (valeur approximative au détail \$20,750).

Si votre clé ouvre la serrure "Dollar d'argent", la caissière vous la rachètera contre une pièce d'un dollar canadien.*

Cette clé ouvre obligatoirement l'une des serrures.

Entrez dans la course au Grand Prix!

Vous pouvez gagner à la fois une décapotable sport Mercedes-Benz 450SL et un sedan Mercedes-Benz 240D en faisant simplement des dépôts à votre compte d'épargne ou à votre compte de chèques du Trust Royal.

Chaque fois que vous faites un dépôt de \$100 dans l'un ou l'autre compte, la caissière vous remet un Bulletin de participation "Grand Prix" (jusqu'à concurrence de 50 bulletins par dépôt). Il vous suffit de remplir ce bulletin et de le glisser dans la boîte du concours, à une succursale d'épargne du Trust Royal.

Si votre bulletin est choisi lors du tirage du Grand Prix et si vous possédez à la fois un compte d'épargne et un compte de chèques au Trust Royal, avec un solde d'au moins \$100 dans chaque compte le 2 août 1979, vous gagnerez* la décapotable sport 450SL et le sedan 240D (valeur approximative au détail \$63,150)... simplement en faisant des dépôts à un compte d'épargne et à un compte de chèques du Trust Royal.

Si votre bulletin est choisi lors du tirage du Grand Prix et que vous ne possédez qu'un compte d'épargne au Trust Royal (ou qu'un compte de chèques), présentant un solde d'au moins \$100 le 2 août 1979, vous gagnerez* la décapotable sport Mercedes-Benz 450SL.

Venez dès aujourd'hui! Ce concours prendra fin le 30 juin 1979. Le tirage du Grand Prix aura lieu vers le 2 août 1979.

*A condition de répondre correctement et en temps limité à une question-épreuve (voir règlements).
**Les dollars d'argent canadiens sont en nickel à 100%.

En faisant tout simplement des dépôts à vos comptes d'épargne et de chèques au Trust Royal

Bureaux à:
Montréal*, Québec, Trois-Rivières, Sherbrooke, Saguenay/Lac St-Jean et Rimouski
*17 bureaux pour mieux vous servir dans la région de Montréal.
Pour renseignements appelez 876-2525

Pour participer au concours, tout individu de 18 ans ou plus. Vous pouvez obtenir tous les renseignements concernant le concours à la succursale d'épargne du Trust Royal la plus proche de chez vous. Il y a 10 clés gagnantes sur un total de 850,000 clés (dont 750,000 ont été distribuées dans autant de foyers au Canada et 100,000 seront remises à nos succursales d'épargne).

APPROVISIONNEMENTS ET SERVICES CANADA, EN COLLABORATION AVEC LE SECRÉTARIAT DE LA PETITE ENTREPRISE, INVITE LA PME À PARTICIPER AU COLLOQUE SUR LES POSSIBILITÉS DE SOUS-TRAITANCE

LE MERCREDI 2 MAI 1979, HÔTEL REINE ELIZABETH SALLE MARQUETTE, MONTRÉAL

08h30	Inscription	12h30	Déjeuner-causerie
09h00	Exposés		
	M. J.M. DesRoches,*		Pierre De Bané,
	Sous-ministre des		Ministre,
	Approvisionnement		Approvisionnement
			et Services Canada.
	M. A.W. Allan,	14h15	Ateliers
	Sous-ministre adjoint		Discussions ouvertes entre des
			représentants de la PME, les
	M. J. Ouellet,		grandes compagnies et des
	Vice-président principal,		associations industrielles, dans les
	Canadair Ltée.		secteurs suivants:
	M. M.J. Bundock,		AÉROSPATIALE
	Président,		CONSTRUCTION NAVALE
	Eastern Paper Box and		ET MATÉRIEL DE TRANSPORT
	Tube Limited.		ÉLECTRONIQUE
			FOURNITURES ET
			MATÉRIEL DE BUREAU

UNE PÉRIODE DE QUESTIONS SUIVRA CHACUN DES EXPOSÉS.

Pour vous inscrire, téléphonez aux numéros suivants:

Montréal (514) 283-2430 Québec (418) 694-3151
(514) 283-4802 Montréal (418) 775-8849
Ottawa (819) 997-3050

Canada

FÉMININ
PLURIEL

Renée Rowan



Le retour des femmes sur le marché du travail

Le passage de l'état de maîtresse de maison à temps plein à celui de salariée peut être exaltant pour certaines et terrifiant pour d'autres, mais il est rarement simple ou sans détour pour qui ce soit.

C'est une des conclusions auxquelles en arrive une étude que vient de compléter Mary Pearson pour le Conseil consultatif canadien de la situation de la femme (CCCSF). Soulignant qu'il n'existe aucune étude nationale sur le thème général des femmes qui réintègrent le marché du travail, l'auteur note que le présent document ne constitue qu'une étude préliminaire

ajoutant par ailleurs qu'il soulève plus de questions qu'il n'en règle.

La sagesse populaire, toujours en retard sur la réalité, rappelle Mme Pearson, veut qu'une femme se marie jeune puis reste à la maison pour élever une famille. Les faits démontrent cependant que près de 50% des femmes de 25 à 34 ans (c'est-à-dire l'âge le plus propice pour mettre des enfants au monde et les élever) restent sur le marché du travail même si elles se marient. En outre, le taux d'activité dépasse 50% dans le cas des femmes mariées âgées de 35 à 44 ans. Au Canada,

comme dans bien d'autres pays, une multitude de femmes mariées réintègrent le marché du travail à environ 35 ans. Autre donnée intéressante: la femme retourne au travail avec la ferme intention d'y rester: elle y reste souvent de 20 à 30 ans. Pour compléter ce tableau, ajoutons qu'à l'heure actuelle, près d'une femme mariée sur deux (45%) travaille à l'extérieur du foyer.

Les femmes réintègrent le marché du travail pour de multiples raisons, mais les impératifs économiques sont peut-être le motif le plus contraignant. Plusieurs recommencent à travailler pour

partager avec leur mari la responsabilité financière du bien-être de la famille car l'inflation oblige de nombreux foyers à s'assurer deux revenus pour préserver leur stabilité économique.

Les réactionnaires qui croient que les femmes travaillent pour de l'argent de poche seront sans doute étonnés d'apprendre que près de 40% d'entre elles sont célibataires, divorcées, séparées ou veuves et qu'elles doivent par conséquent travailler pour subvenir à leurs propres besoins et à ceux de leurs enfants. Les femmes qui joignent de nouveau la popula-

tion active sont également poussées par le désir d'établir d'autres contacts et de prendre des engagements différents à l'extérieur de la maison. Par contre, très peu ont planifié ce retour sur le marché du travail.

Selon l'auteur de cette étude, il est probable qu'un grand nombre de femmes qui retournent au travail doivent, quelle que soit leur occupation, accepter un poste qui ne correspond pas à leurs aptitudes. Tous les éléments de mesure dits « objectifs » utilisés par les employeurs, comme l'expérience de travail récente, les antécédents professionnels, les références, tendent à souligner les points les plus faibles de la femme qui réintègre le marché du travail au détriment de ses points forts.

Les antécédents de travail d'une personne peuvent remonter à 10 ou 20 ans auparavant, quand elle se trouvait au bas de l'échelle et était moins engagée dans son travail, comme toute personne de cet âge. De plus, sa formation peut n'être qu'un faible reflet de ce qu'elle est maintenant capable d'effectuer, n'avoir aucune pertinence ou être mal rapportée.

L'expérience d'un travail intermittent ou à temps partiel acquise pendant ces années où la femme assume les responsabilités familiales les plus lourdes peut également témoigner d'une capacité de tra-

vail beaucoup plus faible que sa capacité réelle. Une femme diplômée en administration, par exemple, peut avoir travaillé à temps partiel comme commis au classement lorsque ses enfants étaient jeunes. Si elle désire plus tard un emploi de direction, son expérience de travail des dernières années ne représente qu'un intérêt minime pour ses employeurs éventuels et peut même les amener à sous-estimer ses aptitudes ou sa compétence.

Il existe également un autre problème, celui des employeurs qui déprécient la valeur de l'expérience acquise dans le travail bénévole.

Il est évident, affirme Mary Pearson, que les femmes doivent elles-mêmes, soigneusement et systématiquement, planifier leur retour sur le marché du travail si elles veulent y occuper un emploi intéressant et rémunérateur. Elles ne doivent cependant pas assumer seules la tâche de régler la question de l'emploi; des politiques d'embauche éclairées et d'orientation professionnelle sont indispensables pour leur faciliter cette réintégration.

Les femmes qui recommandent à travailler sont, en général, complètement abandonnées à leur sort pour résoudre leurs problèmes, souligne le document. Pourtant, note l'auteur, l'importance et les interrelations des difficultés auxquelles elles se heurtent sont évidentes: possibilités d'emploi et de traitement restreintes; sentiments de frustration et de culpabilité chez les mères qui travaillent et doivent assumer la double tâche des soins domestiques et d'un emploi; position d'infériorité de la femme au foyer; double discrimination fondée sur l'âge et le sexe qui entraîne fréquemment un sous-emploi des femmes compétentes. Ce n'est pas là un sort exceptionnel.

nel réservé à quelques-unes des femmes qui réintègrent le marché du travail ou qui s'y trouvent déjà, bien au contraire. Cette situation, écrit Mary Pearson, est si répandue qu'elle suscite des problèmes sociaux et économiques.

Les femmes qui retournent sur le marché du travail doivent avoir l'appui non seulement de leur famille, mais aussi de la communauté, sous la forme de services de garderie flexibles et abordables. Au Canada, toutefois, ces services sont, à l'heure actuelle, loin d'être satisfaisants. La pénurie de garderies officielles contraint la majorité des mères à prendre diverses dispositions pour faire garder leurs enfants. Il en résulte que « pour la grande majorité des enfants dont les mères travaillent, il s'agit plutôt de garde proprement dite que de formation ».

Le document insiste par ailleurs sur le fait que les bénévoles auraient intérêt à faire des pressions pour que leur travail soit reconnu officiellement et à insister pour être servies par les collectivités et institutions pour lesquelles elles se sont dévouées. Il met également les femmes en garde contre le temps partiel qui peut sembler le compromis idéal entre le travail rémunéré et les travaux domestiques, mais qui présente par ailleurs de nombreux inconvénients qu'il ne faut pas sous-estimer.

Les emplois à temps partiel — surtout pour les femmes d'âge mûr qui réintègrent le marché du travail — se retrouvent principalement dans les secteurs d'activité traditionnellement féminins et mal rémunérés. Ces emplois offrent très peu de possibilités de formation, de perfectionnement ou d'avancement. La femme au foyer qui choisit un emploi à temps partiel comme tremplin vers un emploi à

plein temps peut très bien constater un jour qu'elle y a consacré plusieurs années sans beaucoup améliorer ses aptitudes ou ses chances d'avancement et, par conséquent, sans augmenter vraiment ses chances de trouver un emploi à plein temps qui lui convienne. En outre, elle n'a probablement pu commencer à s'assurer une certaine sécurité en prévision de la retraite ou de la maladie, car la plupart des emplois à temps partiel n'offrent pas d'avantages sociaux tels un régime de pension, des congés de maladie ni même un congé annuel payé.

Les propositions de changements contenues dans le mémoire comprennent: la création de centres permanents de counselling et d'information axés sur les besoins des travailleuses; une participation accrue des femmes à un vaste éventail de programmes de formation professionnelle avancée, y compris dans des domaines non traditionnels; un accroissement des possibilités de participation des femmes aux programmes d'apprentissage; la reconnaissance, de la part des employeurs, des aptitudes acquises grâce à l'exercice du rôle de mère de famille et à du bénévolat; la mise sur pied de projets pilotes inédits pour accroître le nombre et le type des emplois à temps partiels offerts aux travailleuses et assurer plus qu'une simple multiplication des emplois traditionnels de ce type; l'élaboration de programmes de soutien à l'intention des étudiants adultes des universités et collèges.

Il faut se garder, conclut cette étude, de considérer ces mesures et ces changements comme étant des solutions à des « problèmes de femmes »: ce serait méjuger de la signification du phénomène du défi fondamental que pose cette participation.

Québec verse \$100,000 pour les enfants des réfugiés africains

À l'occasion de l'Année internationale de l'enfant, le gouvernement du Québec versera \$100,000 au Haut-commissariat des Nations-Unies pour les réfugiés, contribuant ainsi au financement d'un programme d'aide en faveur des enfants de ces

derniers réfugiés en Afrique. En dévoilant cette contribution, M. Jacques Couture, a indiqué que cette initiative permettra de secourir 200,000 enfants qui, ayant fui leur propre pays, se sont réfugiés en Angola, au Burundi et au Zaïre.

Selon M. Couture, ce programme donne une dimension nouvelle à la politique d'aide québécoise aux réfugiés, la première étant l'ACCUEIL DE CERTAINS DE CES DERNIERS AU Québec. Le gouvernement, a-t-il ajouté, veut favoriser l'établissement des enfants réfugiés dans un pays voisin du leur, sur le même continent.

Précisant que dans les pays du Tiers monde, un réfugié sur deux est un enfant, le ministre a déclaré que dès l'automne, il sera en mesure d'annoncer la mise sur pied d'un fonds québécois pour ces réfugiés, ce qui permettra à la population québécoise d'être associée directement à la poursuite de ce programme d'aide aux enfants réfugiés.

« Les besoins des enfants réfugiés sont beaucoup plus

complexes que ceux des adultes. Particulièrement vulnérables, tant au plan physique que psychologique, ils sont doublement victimes. Un besoin considérable d'équipement médical se fait sentir de façon urgente pour prévenir et guérir leurs maladies. »

M. Couture a précisé que depuis deux ans, le Québec avait accueilli 3,978 réfugiés, soit 35% du total canadien. Le nouveau programme de son gouvernement permettra de secourir près de 200,000 jeu-

nes Africains, qu'ils a appelés « plus fragiles que d'autres ».

La subvention ira notamment en Angola, pour la mise sur pied d'une unité médicale mobile composée de médecins et d'infirmières; au Burundi, pour aider le collège St-Albert à recevoir et éduquer de jeunes réfugiés sans famille; et au Zaïre, pour améliorer 36 écoles temporaires et en construire 24 autres, financer les activités d'une équipe médicale mobile et l'embauche d'infirmières pour les écoles.

DÉCORATEURS ENSEMBLIERS

MADELINE ARBOUR
BERNARD MORISSET

DÉCORATEURS-ENSEMBLIERS
DESIGNERS D'INTÉRIEURS
878-3846
266 est, St-Paul, Vieux Montréal

ARCHITECTES

DAVID, BOULVA
CLEVE

ARCHITECTES
1253 ave McGill College
Suite 800
MONTRÉAL - 866-8621

les architectes

LONGPRÉ
MARCHAND

Montréal - 842-1401

la saleté est dangereuse

Ne permettez pas à la saleté d'user vos moquettes et draperies précieuses. Demandez à La Compagnie de Nettoyage Canada Carpettes de leur donner une belle apparence nouvelle qui les protégera des ravages de la saleté et qui leur permettra de durer plus longtemps. Appelez Denise. Demandez-lui un estimé gratuit.

Nettoyage de tapis, draperies et meubles.

Notre spécialité: Nettoyage de tissus problématiques que d'autres refusent de nettoyer.

«On sait
faire
depuis
1908»

LA COMPAGNIE
DE NETTOYAGE
CANADA
CARPETTES

3939 ouest, Jean-Talon
coin Lucerne

342-1230

\$2.2 millions à la recherche sur le cancer

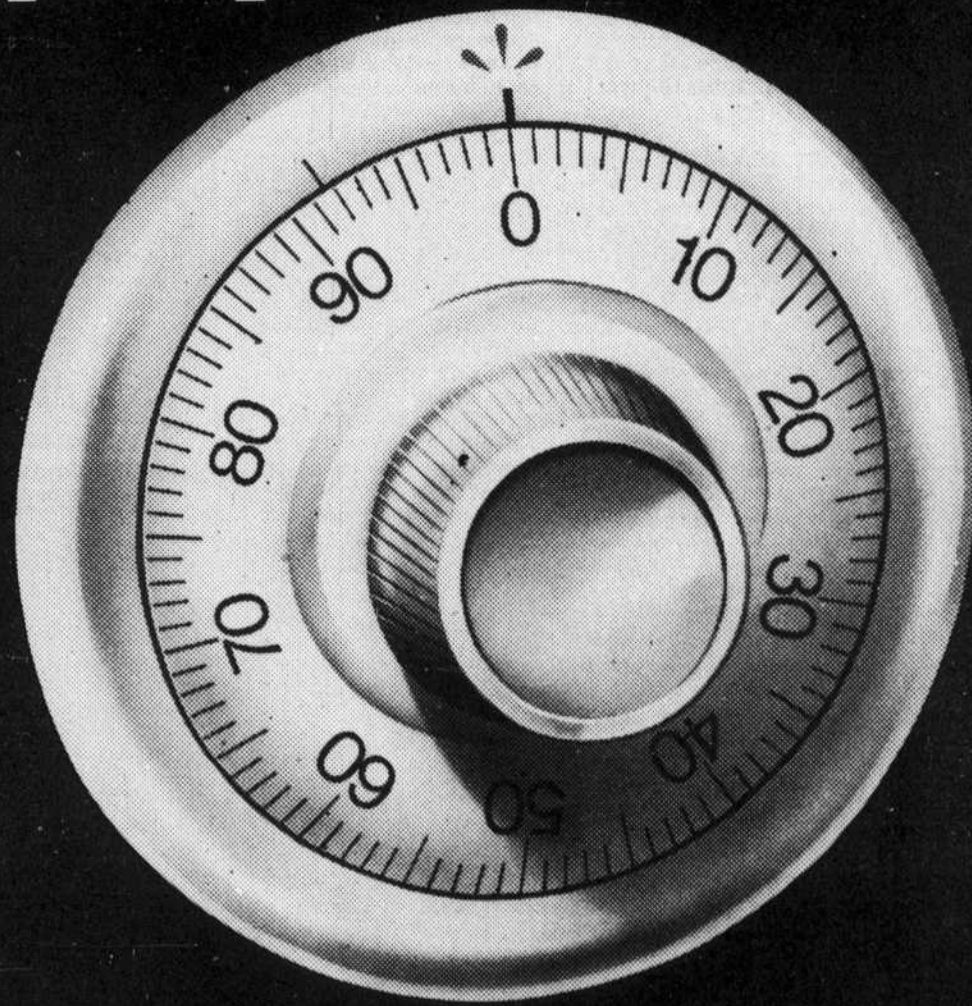
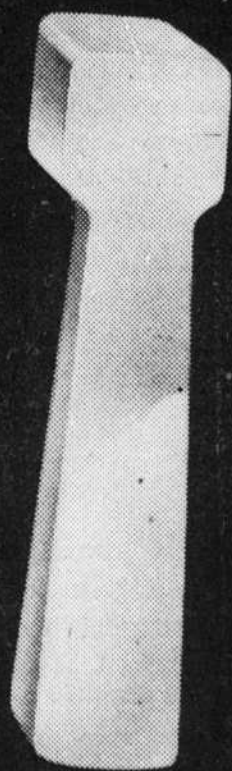
L'Institut national du cancer du Canada a versé à la province de Québec, au cours de 1978, des subventions totalisant \$2,259,007 pour favoriser la recherche sur le cancer menée par diverses institutions québécoises.

Des études en virologie, en immunologie et sur les antigènes humains font partie de la recherche sur le cancer, qui est menée activement au Québec. Il s'agit de quelques-uns des nombreux programmes appuyés par l'Institut national du cancer du Canada, qui distribue chaque année des fonds destinés à aider la recherche sur la cause et les remèdes possibles du cancer. Une grande partie de ces fonds est recueillie pendant la campagne d'avril de la de la Société canadienne du Cancer.

Le plus gros montant, «390,926» a été remis aux laboratoires de recherches de l'Institut du cancer de Montréal, dirigé par le Dr René Simard. Le Centre du cancer McGill, dirigé par le Dr Phil Gold, a reçu \$345,147 pour des études sur les antigènes humains.

Près d'un quart de million de dollars est allé à trois programmes dans le domaine de la virologie à l'Université de Sherbrooke, tandis que le Dr M. Pagé, de l'Hôtel-Dieu de Québec, a reçu un appui financier de \$84,556 pour trois programmes d'immunologie portant sur les signes biologiques du cancer.

Vous cherchez une protection financière appropriée?



Le représentant Sun Life possède la combinaison

En assurance-vie comme en toutes choses, il faut constamment réévaluer ses besoins, qui changent au rythme de la vie. Et vous, avez-vous repensé votre protection financière dernièrement? Vous avez peut-être tendance à remettre au lendemain toute décision concernant l'assurance-vie et votre protection financière. Et pourtant, cet aspect de votre vie mérite bien toute votre attention.

La grande diversité de polices et de services offerts par la Sun Life vous permet de faire un choix judicieux. Mais il y a tant de combinaisons pos-

sibles. Votre représentant Sun Life a reçu une excellente formation professionnelle et il peut, mieux que quiconque, vous conseiller. Laissez-le vous indiquer la combinaison qui vous convient. Par ailleurs, si vous comparez les prix, vous verrez que les nôtres sont très avantageux.

Qu'il s'agisse d'une protection pour votre conjoint ou pour votre famille, d'assurance-hypothèque, d'une rente d'étalement de revenu ou d'épargne en vue de la retraite, la Sun Life demeure toujours en tête de file sur le marché de la protection

financière. Les spécialistes de la Sun Life recherchent continuellement de nouvelles formules de protection pour répondre à des besoins changeants.

Consultez donc un représentant Sun Life afin d'analyser avec lui tous vos besoins. Il s'y connaît très bien. Grâce à lui, votre protection n'aura plus de secrets. Ensemble vous trouverez la combinaison qui vous assurera la protection financière appropriée.

La preuve, c'est que plus d'un million et demi de titulaires de

polices Sun Life ont trouvé celle qui leur convient.

Si vous désirez plus de renseignements sur l'assurance-vie, sur les possibilités de carrière dans le domaine de la vente, ou au sujet de notre campagne sur la bonne forme physique, adressez-vous à l'un de nos bureaux au Québec.

SunLife
DU CANADA

Une bonne affaire reste toujours une bonne affaire

COMMISSION DE CONTRÔLE DES PERMIS D'ALCOOL DU QUÉBEC

La (les) personne(s) ci-après mentionnée(s) a (ont) demandé le(s) permis suivant(s):

Nom	Adresse	Catégorie
SELHI, Taous "LE BISTRO ST-DENIS INC."	1738 rue St-Denis, Montréal	Changement de capacité du res- taurant. Demande additionnelle d'un bar + autorisation d'exploiter ce per- mis en dehors de la pièce confor- mément à l'article 75 de la loi.

Afin d'être valide, toute objection à cette (ces) demande(s) doit être faite par écrit, dûment motivée et assermentée dans les 15 jours du présent avis au:

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL
1 rue Notre-Dame est, suite 9,200
Montréal, Québec H2Y 1B6

En préparation à l'Université Queen's

Une série de recherches sur les modifications constitutionnelles

par Claude Turcotte

KINGSTON — Commencés de l'avis un an, des travaux de recherche sur les conséquences d'un réaménagement constitutionnel se poursuivent au département des Affaires intergouvernementales de l'Université Queen's, sous la direction du professeur Peter M. Leslie.

Il s'agit en fait d'une série de monographies sur les fonctions des gouvernements en cherchant à déterminer l'impact qu'auraient des modifications à la constitution sur chacun des groupes sectoriels affectés.

« Nous cherchons à voir ce qu'on veut et pourquoi », explique le professeur Leslie, dans un français très élégant. Il coordonne ces travaux pour lesquels il a placé des commandes dans plusieurs universités à travers le Canada.

Il s'agit d'abord d'évaluer les conséquences du système actuel sur les politiques mises de l'avant par les gouvernements fédéral et provinciaux. Mais les monographies doivent traiter aussi des répercussions qui découleraient de changements constitutionnels. Les hypothèses de travail vont de l'indépendance totale du Québec, en passant par la souveraineté-association, jusqu'à un fédéralisme renouvelé.

Le professeur Leslie estime qu'à la suite de la parution du document *égal à égal* du gouvernement péquiste, l'option de la souveraineté-association est suffisamment définie et précise pour permettre aux universitaires de procéder à leurs travaux sur les conséquences d'une telle réorganisation de l'ensemble canadien.

Mis en marche depuis un an, cet effort de recherche, qui est dû uniquement à l'initiative de l'Université Queen's, sera en grande partie esquissé en septembre

prochain. Il faudra cependant au moins quelques mois de plus pour que l'ensemble des monographies soit entièrement complété.

Les monographies actuellement en préparation portent sur les thèmes suivants: l'agriculture; les pêches; la régulation du marché des capitaux; la stabilisation économique et la valeur du dollar; les ressources naturelles; l'énergie et les mines; les affaires municipales; l'éducation supérieure; les politiques de recherche et la science; enfin, le bien-être social. On a pas touché au transport et aux politiques tarifaires.

Un professeur de l'Université Laval, M. Réjean Landry, s'est vu confier la tâche de préparer la monographie sur les politiques de recherche et la science. Il fut question qu'un autre universitaire du Québec se charge des questions d'environnement, mais ce projet n'a, semble-t-il, pas pu être finalisé.

Pour M. Leslie, ces travaux visent à accumuler des informations sur « les attitudes au moment des négociations ». Selon lui, il ne faut pas prévoir de discussions constitutionnelles importantes avant un an, en supposant que le gouvernement québécois tienne son référendum l'automne prochain.

Il prévoit que le gouvernement fédéral et les provinces voudront s'accorder « une période de réflexion » après le référendum.

Il situe l'entreprise de recherche qu'il dirige dans le contexte suivant: « Je dirais que ce sont des individus qui pensent à l'arrière-plan d'une série de négociations ».

Le professeur Leslie est par ailleurs bien au courant des travaux menés à Québec par M. Bernard Bonin, avec qui il a des contacts professionnels.

Il ajoute même ceci: « Les points sur lesquels nous sommes le plus d'accord, en ce qui concerne le plan des travaux, ne sont pas publiés. » M. Leslie a refusé de se montrer plus explicite à cet égard.

Il mentionne par ailleurs que « si l'indépendance du Québec arrive, ou si on va vers une scission du pays par étapes, ou encore si on négocie un fédéralisme renouvelé, nous aurons les outils pour comprendre les conséquences du nouvel aménagement constitutionnel ».

Le professeur Leslie, en levant un peu le voile sur ce programme de recherche, était parfaitement conscient des implications politiques de

son geste. Il a semblé vouloir présenter avec beaucoup de modestie cette initiative de l'Université Queen's.

Quand on sait le rôle qu'a jouée cette université dans les affaires politiques du Canada on peut difficilement voir dans cette série de monographies un simple jeu intellectuel et gratuit de la part d'universitaires généralement très occupés.

On peut rappeler que l'automne dernier, M. Leslie a présenté un essai dans le cadre d'un colloque tenu à Queen's, sous les auspices du Conseil économique du Canada, au cours duquel plusieurs exposés ont été faits sur les implications économiques de l'indépendance ou d'une réforme en profondeur de la constitution. M. Leslie a cependant nié qu'il y ait un rapport direct entre ce colloque et les travaux qu'il dirige actuellement.

Si l'on voulait spéculer dans le contexte électoral actuel, on pourrait soupçonner que l'humeur très calme ou indifférente, pour ne pas dire fataliste, du Canada anglais à l'égard de l'unité canadienne peut s'expliquer par un changement fondamental d'attitude.

Depuis 1968, on a cru que M. Trudeau pourrait régler le « problème québécois ». Le 15 novembre 1976 serait alors venu détruire toutes les illusions, pas immédiatement toutefois puisque la cote du premier ministre a remonté en flèche au lendemain de ces élections québécoises. Mais il y a plus de deux ans de cela.

Avec le temps, le Canada anglais en serait venu à croire que M. Trudeau ne serait plus la solution, d'où ses difficultés électorales actuelles, du moins auprès d'une partie importante du public.

L'initiative du professeur Leslie viendrait alors témoigner de ce changement d'attitude.

Pour ce qui est de l'enjeu de la présente campagne électorale, M. Leslie soutient qu'il est impossible de savoir ce qui surviendra. « Jusqu'à quel degré Clark serait-il décentralisateur », se demande-t-il, en semblant prendre pour acquises et définitives les positions constitutionnelles du premier ministre actuel.

Un collègue de M. Leslie, le professeur Irvine, prétend qu'il faudra manifester plus de souplesse après le référendum. Il pense que M. Trudeau n'a pas réussi jusqu'à ce

jour à trouver « les limites » dans le domaine constitutionnel, c'est-à-dire les bornes admissibles à un réaménagement de la constitution.

M. Irvine croit cependant que la conférence constitutionnelle de novembre dernier, ainsi que le rapport de la Commission Pepin-Robarts, peuvent servir de point de départ.

Il aimerait par ailleurs que les partis politiques adoptent la méthode britannique qui consiste à confier certaines grandes études non pas à des commissions gouvernementales mais aux services de recherche des Partis politiques.

Les conclusions de tels travaux seraient par la suite présentées aux militants, ce qui rendrait beaucoup plus facile la diffusion des idées. Sur ce point, il considère que le Parti québécois est l'exception à la règle au Canada:

« La masse de la population n'est pas impliquée par la faute des partis politiques », dit-il, après avoir noté qu'au moins le quart de la population au Canada ignore tout de la tenue éventuelle d'un référendum au Québec et des travaux de la Commission Pepin-Robarts.



Nouvelle collision maritime

Deux pétroliers, l'un libéral, l'autre norvégien, sont entrés en collision, tôt dans la matinée de samedi, au large des côtes de la Bretagne, déjà victimes il y a à peine plus d'un an d'une « marée noire » aux conséquences dramatiques, lors de l'échouage de l'Amoco Cadiz. La collision de samedi s'est produite au large de l'île d'Ouessant, à environ 120 km à l'ouest du port de Brest. Ci-dessus, quelques membres de l'équipage du « Gino », enregistré au Libéria, arrivent à Brest, sains et saufs, après que leur bateau eut coulé avec ses 32,000 tonnes de fuel lourd, chargement dont une faible partie s'est écoulée. Le pétrolier norvégien « Team Castor » naviguait à vide lors de la collision, mais il a laissé échapper quelque 1,000 tonnes de son fuel de

propulsion. Dès l'aube, samedi, deux nappes de faible dimension étaient repérées. Le pétrole contenu dans les soutes du « Gino », qui repose à 135 mètres de profondeur, est toutefois plus lourd que l'eau de mer puisqu'il s'agit de fuel qui a déjà subi une opération de raffinage. Si les soutes du « Gino » se rompaient, le pétrole aurait tendance à se répandre sur les fonds plutôt qu'à remonter à la surface. Hier, les autorités françaises écartaient tout danger de nouvelle marée noire mais créaient une commission d'enquête pour déterminer comment deux navires de cette taille ont pu s'éperonner malgré la surveillance accrue du secteur depuis la catastrophe de l'Amoco Cadiz.

LE MONDE DES AFFAIRES

Choisir Air Canada, voilà qui s'appelle parler d'affaires!

On y va ensemble?

Pour vos affaires au Canada

Au pays, Air Canada est la ligne aérienne qui compte le plus de départs vers des destinations canadiennes, et qui les relie le plus rapidement.

Vancouver

• 4 vols quotidiens dont, en soirée, le seul vol sans escale à être offert par une ligne aérienne, et à 8h 15 le matin, le seul vol en gros porteur au départ de Montréal.

Calgary

• 5 vols quotidiens parmi lesquels l'unique vol sans escale offert par une ligne aérienne. Seule Air Canada offre un service en gros porteur à partir de Toronto, et une liaison aussi rapide.

Edmonton

• 5 vols quotidiens. Seule Air Canada offre un aussi grand choix de vols vers Edmonton, un service en gros porteur à partir de Toronto et une liaison aussi rapide.

Winnipeg

• 4 vols quotidiens dont 2 vols sans escale exclusif à Air Canada. C'est le service le plus fréquent et le plus rapide.

Pour vos affaires aux États-Unis

Au pays, Air Canada est la ligne aérienne qui dessert le réseau le plus complet de destinations américaines, et celle qui compte le plus de départs.

Los Angeles

• 2 vols quotidiens en gros porteur L-1011 dont un service sans escale* chaque samedi et chaque dimanche.

San Francisco

• vol quotidien* le seul à vous transporter en gros porteur et à vous assurer une liaison aussi rapide. Le matin, c'est le premier vol à partir de Dorval pour San Francisco: départ à 7h 15, arrivée à 11h 05.

Chicago

• 3 vols quotidiens sans escale en Boeing 727, dont le vol de 8h, le premier en partance de Dorval pour Chicago.

Air Canada se rend également à New York, Cleveland, Dallas/Fort Worth, Houston, Miami et Tampa. De ces villes, un vaste réseau de correspondances vous ouvre les États-Unis... et tout un monde, pour vos affaires.

* à compter du 29 avril

Renseignez-vous auprès de votre agent de voyage ou Air Canada, au 931-4411. Ils vous aideront à régler efficacement vos réservations et locations. N'hésitez pas à utiliser la carte enRoute pour régler rapidement certains frais du voyage.

Détenteur d'un permis du Québec

On y va ensemble



AIR CANADA

VOYAGES

TRAVELAIDE

LTÉE

4454 St-Denis
911 Beauharnois est
Centre Laval
1010 Ste-Catherine o.

845-8225
273-7755
688-5310
861-7272

Place Longueuil
Plaza St-Hubert
Peel - Ste-Catherine
Centre Domaine

679-3777
273-7755
861-7277
254-9969

Place Portobello
Galeries Normandie
Beleil
Laval-ouest

672-5353
331-9971
467-1171
627-5151

Suivez de près la littérature: Lisez

LA NOUVELLE BARRE DU JOUR

le mensuel québécois de création littéraire

Abonnement d'un an: 12 numéros; plus de 1000 pages

Faites parvenir votre chèque ou mandat de \$30.00 à:
C.P. 131, Succ. Outremont, Outremont, Qué. H2V 4M8



nom: _____
adresse: _____
code: _____

En vente également dans les bonnes librairies. Diffusion DIMEDIA

AFRIQUE DU NORD

COMPAGNIE NATIONALE ALGÉRIENNE DE NAVIGATION

LIGNE RÉGULIÈRE VERS L'AFRIQUE DU NORD

ESCALES: Algérie, Alger, Oran, Annaba et Skikda

Tunis, Tunis, Sfax et Sousse.

QUITTANT: EDZOUH, MAROUH, SCAN, KBAR, CHALLALA

Hamilton 27 Avr. 11 Mai 15 Mai

Toronto 27 Avr. 11 Mai 15 Mai

Montréal 27 Avr. 11 Mai 15 Mai

Escales dans d'autres ports sur demande suffisante.

AGENT AU CANADA

march shipping limited

MONTRÉAL (514) 842-8841

SAINT-JOHN (506) 693-1227

TORONTO (416) 366-2586

Le débat sur l'énergie nucléaire à Radio-Québec: plutôt réussi

par Jean Basile

Ennué trop souvent par des grilles horaires inamovibles et auxquelles, paradoxalement, les événements doivent se plier, de telle sorte que, souvent, la télévision semble en retard ou indifférente à ce qui se passe réellement, je ne puis qu'applaudir à l'initiative de Radio-Québec de présenter, en émission spéciale, deux heures trente sur le débat nucléaire. La matière était là; en particulier, les incidents de Harrisburg ainsi que le film de Jean Chabot, *La Fiction nucléaire*. Il reste à espérer que le grand public, malgré les éliminatoires de la coupe Stanley, ont regardé en grand nombre cette émission qui eût pu, plus judicieusement, être diffusée mercredi ou vendredi.

La forme de ce « spécial » était, d'ailleurs, des plus simples. On avait droit, d'abord, à la projection du film de Jean Chabot. Puis, l'on avait réuni un petit groupe de gens dont Guy Joron, ministre délégué à l'Énergie. Face à lui, deux plus jeunes, dévoués

CHRONIQUE
DES
ONDES

à la cause de l'anti-nucléaire: Pierre Lacombe de SVP et le rédacteur en chef de l'excelente revue *Québec — sciences*. Un peu en retrait, un spécialiste atomique, Wladimir Paskievici, dont une récente intervention sur les ondes de Radio-Canada, et sur le même sujet, m'avait paru déplorable; il s'est racheté aujourd'hui!

Il n'est guère nécessaire, ici, de commenter longuement le film de Jean Chabot, l'important étant qu'il ait trouvé une place sur les petits écrans, augmentant ainsi notablement sa diffusion. Disons quand même que c'est un film lyrique et généreux, impressionniste et engagé politiquement, plutôt qu'une oeuvre nous présentant objectivement le pour et le contre du nucléaire.

Il a ses moments faibles et il est parfois difficile à suivre dans sa démonstration. Mais il a aussi ses temps forts et un solide bon sens pour le fond.

Plus important pour nous était le groupe de discussion qui nous permettait, sinon de faire le tour impossible de toute la question, du moins de faire le point sur un problème passionnant et passionné qui oppose, non pas forcément des Indiens et des cowboys, mais des gens sincères. Transfuge momentanée de Radio-Canada, et faisant indifféremment dans les arts ou la politique, Pierre Olivier a mené le débat avec plus d'autorité, ce dont il ne manque jamais, que de compétence. Heureusement, ce détail n'a empêché nullement la qualité du discours des intervenants. Il n'y a pas de palmes à donner à un vainqueur quelconque; tous ont eu leur mot à dire et l'ont dit avec nuance et un discernement louable même si, comme on s'en doute bien, les opinions étaient fort partagées.

Un fait semble demeurer: le

Québec n'a pas vraiment besoin du nucléaire pour l'instant. Mais, hélas, cela ne résoud pas tous les problèmes car les atomes en fission n'ont pas besoin de passeport pour passer la frontière. Nuanciant ses opinions, Wladimir Paskievici était le « spécialiste » mais, cette fois, sans jouer le rôle du voyageur de commerce des centrales nucléaires. Il était, avec décence, une voix parmi d'autres et que l'on ne peut pas ne pas entendre. C'est, toutefois, le ministre Guy Joron qui domina le débat avec connaissance et sensibilité. Il souligna avec justesse, et avec l'accord de tous d'ailleurs, qu'il appartient à tout le monde de décider si oui ou non on doit s'engager, ici, sur la voie des centrales nucléaires. Mais c'est moins sur le pour et le contre scientifique que le débat devrait porter que sur un choix, beaucoup plus fondamental, d'un certain « style de vie ». C'est en déterminant de combien d'énergie la société québécoise veut disposer qu'elle déterminera ses besoins en éner-

gie, donc l'éventuelle mise en oeuvre des centrales nucléaires productrices de cette énergie.

Un grand absent de ce débat, l'Hydro-Québec qui, qu'on le veuille ou non et bien qu'elle ait été un enfant de l'actuel premier ministre, semble faire la pluie et le beau temps dans ce domaine et, selon les opinions émises, ne donne que peu d'informations véritables sur ses politiques en tant que productrice majeure d'énergie au Québec. Il aurait été souhaitable qu'un représentant autorisé de cette institution participe au débat. A-t-on pensé à l'inviter? Si oui, pourquoi a-t-il refusé. Sinon, pourquoi ne l'a-t-on pas fait?

Un avantage marginal de cette omission consistait au couplage du film de Jean Chabot et du débat. En effet, si le débat minimisait l'importance, pourtant évidente, de l'économie, et de l'interaction des économies dans le monde, plus particulièrement sur le continent nord-américain, le film mettait l'accent sur cette partie importante du problème. Pour Jean Chabot, de même que les États-Unis ont déjà transformé certains pays en producteurs exclusifs de bananes, ils tentent de faire du Québec leur producteur exclusif en énergie électrique, le tout pour leur bien-être économique. C'est, selon la thèse du cinéaste, le grand capital qui ici veille à ses intérêts, même si, ainsi que le souligne un participant « le problème de la survie de l'individu est plus important que celui de la survie du capital ».

Curieusement, dans un cas comme dans l'autre, on ne parla guère des dangers que présente le nucléaire pour la santé humaine, directement ou indirectement. Pierre Lacombe et Jean-Pierre Rogel tentèrent de lancer ce débat qui tourna court, interrompu on ne sait pourquoi par Pierre Olivier.



Plume, Latraverse ou non.

Plume à Pigalle, moins conscient de son image

par Nathalie Petrowski

PARIS — Tandis que Richard et Marie-Claire Sequin s'apprentent à parcourir la France pendant un mois en compagnie de Catherine Lara, l'affreux Plume joue avec deux musiciens à Paris.

On le retrouve tous les soirs dans un petit théâtre de Pigalle, le Théâtre de dix heures. Il n'y attire pas encore foule, mais là comme ailleurs, les producteurs du spectacle qui l'ont fait venir jusqu'à la mi-mai, comptent beaucoup sur le principe du téléphone arabe et sur les articles dans les journaux.

A ce jour, l'accueil est positif et chaleureux. Les auditoires français un peu gauchisants semblent apprécier l'humour retors du maître de l'ironie québécoise ainsi que son côté tendrement subversif. L'accent que Plume se plaît à tortiller du jolai au français pur et propre de l'Académie n'est pas un problème comme on aurait pu l'imaginer.

En fait, sur une scène française, entre ses reals, ses blues, ses envolées poétiques et ses hommages à Charles Trenet, Plume est beaucoup plus à l'aise qu'au Québec.

On le sent moins conscient de son image de bière, moins esclave d'un public jeune et rocker. Ici le public de Plume est

un public averti, plus âgé, curieux et intéressé à voir ce que la gauche québécoise a de neuf à offrir. Personne, en général, ne part déçu.

Le spectacle d'une heure pile est simple et dépouillé. Raymond Boisvert et Gaston Gagnon, deux musiciens particulièrement polyvalents (et il le faut bien pour les besoins de la cause) jouent tout à tout violon, piano, guitare et basse. Plume, lui, s'occupe de la partie verbale. C'est là qu'il réussit à conquérir complètement sa salle.

En France, où la technique de son a la réputation d'accuser un certain retard, Plume croit d'ailleurs que la meilleure arme est encore celle de la parole et de la personnalité.

Ce sont donc ces deux éléments qu'il exploite, ici, à leur pleine capacité, laissant à ses musiciens le soin de se débrouiller avec les problèmes sonores qui sont quand même réduits à leur plus simple expression.

Il va sans dire que l'heure passe trop vite pour le public et pour le chanteur, qui sont obligés de se séparer parce qu'à 10 h, un autre spectacle commence. La rencontre reste un heureux présage pour tout le monde et le signe que ce bref passage à Pigalle risque quand même de laisser quelques traces.

ECHOS DE LA CAPITALE...

Entre le 5 et le 10 mai prochaine, un événement d'importance se déroulera à Québec puisque la Société Radio-Canada (SRC/CBC) sera l'hôte d'une rencontre qui se fera sous la présidence de Jean-Marie Dugas, directeur de la télévision française de la SRC, et qui réunira les responsables des émissions jeunesse des pays européens membres de l'UER, des pays membres associés de l'UER et des deux Amériques.

Près de 80 délégués repré-

sentant 40 organismes participeront à ces journées qui se dérouleront au Château Frontenac. La plupart des pays d'Europe y seront présents, ainsi que quelques-uns de l'Amérique latine, du Moyen-Orient de même que le Japon, Israël, les États-Unis et le Canada.

On espère avec raison que cette réunion créera un rapprochement entre les télévisions européennes et américaines et favorisera ainsi les échanges d'expériences professionnelles, de recherches et éventuellement les échanges d'émission. Un document à l'intention du grand public, sera publié à l'issue de cette rencontre internationale.

L'Institut canadien de Québec, en collaboration avec la Ville de Québec, annonce la création du Prix de l'Institut canadien de Québec. Ce prix a

pour but de reconnaître l'oeuvre et l'apport de Québécois dans le domaine des lettres, des arts et des sciences. Ce prix, d'une valeur de mille dollars s'adresse à une personne résidant dans la région de Québec (Q3) et qui a oeuvré, au cours des dix dernières années, dans l'un des domaines retenus pour ce prix.

Ces domaines sont au nombre de cinq et feront l'objet du prix, en alternance, selon l'ordre suivant: les lettres (1979), les sciences pures ou les sciences appliquées (1980), les arts de création (autres que littéraires) (1981), les sciences humaines (1982), les arts d'interprétation (1983) et ainsi de suite.

Un jury, nommé annuellement par l'Institut, recommandera, avant le 1er avril de chaque année, une candidature au Conseil d'administration. Le jury, pour cette an-

née, est constitué de madame Madeleine Ferron et messieurs Fernand Dumont et Clément Moisan.

Le prix de l'Institut canadien de Québec 1979 sera remis le lundi, 28 mai 1979, lors de l'assemblée générale annuelle de l'Institut.

Une galerie entièrement consacrée à la photographie vient de voir le jour à Place Québec. « Clic Clac » veut sortir des sentiers battus et offre aux amateurs de photos la possibilité d'acquiescer ou de louer les oeuvres de plusieurs photographes québécois. « Clic Clac » veut ainsi promouvoir davantage la diffusion de la photographie québécoise: « Celle-ci est à l'image des autres domaines des arts plastiques: pleine de vitalité, d'imagination et diversifiée par ses styles et ses tendances. »

— Ginette Stanton

**VA
JOUER
DEHORS**
Kino-Québec

Le Grand Express répond aux besoins des gens d'affaires.



Le Grand Express:

Montréal vers Québec 4 fois par jour, 5 jours par semaine.

Un voyage tout confort

À bord du Grand Express, vous disposerez pour vous détendre ou travailler: d'une table de travail, d'un siège confortable et inclinable, d'un système de son personnel et d'un contrôle individuel d'éclairage.

D'un centre-ville à l'autre...

Le Grand Express vous mène là où les affaires se brassent.

Un service de classe

Pendant le trajet, d'une durée de moins de 2 h 30 mn, une hôtesse vous servira un repas chaud et des consommations.

Départs Montréal		Départs Québec	
Hôtel Régence Hyatt	Terminus Berri-de-Montigny	Auberge des Gouverneurs	Ste Foy
6:50	7:10	6:50	7:10
10:50	11:10	10:50	11:10
16:25	16:45	16:25	16:45
20:25	20:45	20:25	20:45

Comme il n'y a que 24 fauteuils à bord du Grand Express, il est indispensable de réserver. Vous pouvez le faire par téléphone de 6:00 à 21:00 du lundi au vendredi (sauf les jours fériés). Vous pouvez, par la même occasion, réserver une chambre à l'hôtel Régence Hyatt, à Montréal ou à l'Auberge des Gouverneurs, Place Hauteville, à Québec.

Aller seulement: \$29

Aller-retour: \$58

Réervations:

Montréal: 849-6311

Québec: 1 (800) 361-7690 (sans frais)

Renseignements: Montréal: 842-2281, Ste Foy: 651-7015, Québec: 524-4692



Fiducie du Québec

Les Dépôts Garantis... un mode d'épargne à rendement élevé et garanti.



La Fiducie du Québec, une institution du Mouvement Desjardins, vous offre un grand choix de modes d'épargne parmi lesquels les Dépôts Garantis.

Un mode d'épargne polyvalent

La Fiducie du Québec a développé quatre types de Dépôts Garantis: l'un d'entre eux vous convient certainement. De plus, les dépôts garantis peuvent être utilisés comme véhicule de placement dans le cadre d'un Plan enregistré d'épargne-retraite.

Si vous voulez de l'intérêt sur vos intérêts, les Dépôts Garantis à intérêts composés

Si vous êtes prêt à immobiliser une certaine somme pour une période de cinq ans, sans toucher aux intérêts, vous faites l'achat d'un certificat de Dépôts Garantis à intérêts composés. Dépôt initial minimum: \$1 000

Si vous voulez utiliser vos intérêts, les Dépôts Garantis à intérêts payés à périodes fixes

Vous choisissez la durée de votre certificat (1 à 5 ans) ainsi que la fréquence à laquelle vous voulez toucher vos intérêts: mensuelle, trimestrielle, semestrielle ou annuelle.

Si vous avez de l'argent à placer pour quelques jours, les Dépôts Garantis à court terme

Vous pouvez déposer des sommes de \$5 000 et plus pour la période de votre choix, de 1 à 364 jours. Les taux d'intérêt sont garantis pour toute la durée de votre placement.

Si vous recherchez un bon placement, pour une période indéterminée, les Dépôts Garantis à demande

Vous pouvez déposer des sommes de \$5 000 ou plus pour aussi peu qu'une journée ou aussi longtemps qu'il vous conviendra. Les intérêts sont calculés quotidiennement.

Les Dépôts Garantis ne sont pas encaissables avant terme sauf en cas de décès.

La Fiducie du Québec a préparé à votre intention un dépliant sur les Dépôts Garantis. Pour l'obtenir ou pour tout autre renseignement venez, écrivez ou téléphonez-nous.

Fiducie du Québec
Service à la clientèle, Modes d'épargne
1, Complexe Desjardins
C.P. 34, Succursale Desjardins
Montréal, Québec
H5B 1E4
(514) 281-8840

À l'extérieur de cette région, composez sans frais 1-800-361-6840 et demandez le poste 8840.

*Institution inscrite à la Régie de l'Assurance-dépôt du Québec

La Fiducie du Québec... pour un choix de modes d'épargne

10¹/₄

Intérêts payés annuellement,

4 ans et 5 ans

Dépôt initial minimum: \$1 000

desjardins

Difficile de juger l'Orchestre de jeunes du Québec

Roméo et Juliette en flagrante contradiction

par Gilles Potvin

Dans la présentation de l'opéra *Roméo et Juliette* de Gounod, deuxième ouvrage à être chanté par le Centre lyrique de Wallonie à la salle Wilfrid-Pelletier — quatre représentations, de jeudi à samedi — il y a une contradiction aussi étonnante que flagrante. Les concepteurs de cette production, le metteur en scène Pierre Fleta et la décoratrice Marie-Claire Van Vuchelen, adhérent au grand mouvement de rénovation et de rajeunissement de l'art lyrique qui marque notre siècle, surtout à partir de l'après-guerre, ont repensé l'ouvrage dans son ensemble. Délaissant les décors traditionnels en faveur d'un dispositif scénique permettant des changements rapides, ils ont pu ainsi resserrer l'action dramatique en deux grands blocs, éliminant ainsi les nombreux entractes de la version originale. Pratiquement des coupures judicieuses dans la partition, ils en ont gardé cependant les éléments essentiels, lesquels sont mis en valeur par une mise en scène dépouillée, laquelle s'entend aussi à l'essentiel. Des beaux costumes, d'un bleu sombre pour les Montaigu et d'un brun beige pour les Capulet, établissent un contraste saisissant.

Ainsi représentés, des scènes grandiloquentes comme le bal des Capulet et celle où l'on

croise généreusement le fer, ce qui amène la mort de Mercutio puis celle de Tybalt, retiennent une certaine allure et demeurent parfaitement acceptables. Il en est ainsi que de celle du mariage de Juliette et de Roméo, dont la solennité sonne toujours un peu faux. Dans un tel contexte, les quatre ducs d'amour prennent un relief exceptionnel tout comme la cavatine de Roméo et, à un degré moindre, la valse de Juliette.

La contradiction survient au moment où Juliette tombe endormie grâce à la potion du frère Laurent. Tout est alors prêt pour la scène finale du tombeau alors que les amants seront réunis dans la mort. Le rideau se lève alors sur une scène brillamment éclairée et l'on assiste à un long ballet blanc, avec ses entrées et sorties, guirlandes de fleurs, pas de deux, etc. lequel s'éternise pendant une bonne demie-heure, sans ajouter quoi que ce soit à l'action. La question se pose à savoir pourquoi le metteur en scène a-t-il ainsi renié un moment sa conception moderne et originale de l'œuvre pour nous ramener en plein XIXe siècle alors que tout opéra devait avoir son ballet, fut-il totalement inutile à la poursuite de l'action.

Il faut bien reconnaître, par ailleurs, que la partition de Gounod commence à montrer des signes d'usure. Il est bien possible qu'elle en vienne à

subir le sort d'œuvre comme *Hamlet* et *Mignon* de Thomas, fort populaires durant de nombreuses décennies mais aujourd'hui à peu près complètement disparus du répertoire. En écrivant *Roméo*, Gounod n'a pas su oublier son propre *Faust* et il n'a pas su non plus se soustraire à l'influence du traitement plus original que Berlioz a su donner à ce drame de Shakespeare.

Colette Boky s'est jointe à l'effectif du Centre lyrique de Wallonie et a chanté Juliette, vendredi soir, montrant les qualités de chanteuse et de comédienne que nous lui connaissons. Un autre Montréalais, Pierre Duval, avait accepté de chanter Roméo vu la maladie d'un ténor de la troupe. Compte tenu des circonstances, il s'est assez bien défendu mais l'on se demande si l'on doit attribuer à la nervosité certains signes évidents d'une inquiétante détérioration vocale, surtout dans l'aigu. Chose étonnante, d'une faction de l'auditoire lui a même manifesté son hostilité à la fin de son grand air.

Samedi soir, le rôle de Juliette était tenu par Andrée François et celui de Roméo par un autre Canadien, William Pirie, membre régulier de la compagnie. Ils forment tous deux un couple quasi idéal. Andrée François chante et joue à ravir et son partenaire, s'il ne possède pas l'ai-

sance vocale de sa compagne, donne beaucoup de crédibilité au rôle et son jeu scénique est plus que convenable.

Selon la politique des compagnies de répertoires, certains autres rôles sont tenus en alternance par des chanteurs différents alors que d'autres sont attribués aux mêmes interprètes pour toutes les représentations. On a pu ainsi voir à l'œuvre Blanche Gérard (Stéphano), Jacqueline Grawez (Gertrude), Stanislas Skaskiewicz (René), René Franc et Armand Battel (Mercutio), Guy Fontagnère (Capulet), Gérard Sauvageot (Tybalt), Ronald Bermingham (Duc de Mantoue), Bruce Kelly (Grégorio) et André Grégoire (Pâris).

Les chœurs, un peu faibles dans *Carmen*, ont retrouvé leur vaillance et ont chanté avec plus de volume et de présence. Il en a été ainsi de l'orchestre qui a bien fonctionné sous la baguette de Roger Rossel.

La production la plus ambitieuse et la plus attendue du Centre lyrique de Wallonie durant son séjour ici, l'opéra-ballet *Les Indes Galantes* de Rameau, mise en scène de Raymond Rossier, sera présentée à quatre reprises à compter de jeudi.

L'Orchestre de jeunes du Québec, certainement l'orchestre québécois qui

voyage le plus, se retrouvait jeudi au théâtre Maisonneuve pour son dernier concert de la saison, sa deuxième depuis sa fondation. Sous la direction de l'infatigable Franz-Paul Decker, il a de nouveau suscité l'enthousiasme et rallié tous

\$2.6 millions pour le film City on Fire

— Un producteur montréalais a vendu internationalement deux productions majeures réalisant ainsi son programme d'expansion qui doit faire de lui un des fournisseurs les plus importants de l'industrie du film au Canada.

Harold Greenberg, président de Astral Bellevue Pathé productions a annoncé, que CBS a acheté les droits de télévision aux États-Unis du film « City on Fire » pour \$2.6 millions, somme jamais égale pour un long-métrage canadien.

La seconde production majeure, « A Man Called Intrepid », une série de télévision sur film, sera présentée en première, au mois de mai par les réseaux de CTV et NBC respectivement au Canada et aux États-Unis.

A ceci, M. Greenberg ajoute: « City on Fire » a été aussi vendu à 34 réseaux de distribution pour exploitation théâtrale tandis que nous avons clôturé la vente de « A Man Called Intrepid » avec 20 d'entre-eux pour une distribution soit à la télévision soit dans des salles d'exploitation. »

les suffrages d'un public nombreux, principalement par son exécution de la *Symphonie no 5* de Chostakovitch.

L'effectif des cordes étant insuffisant par rapport à celui des bois, des cuivres et de la percussion, il en a résulté un certain déséquilibre, plus manifeste dans les grands tuttis qui abondent dans ces pages. Mais les cordes ont su se faire valoir par un jeu bien compact, notamment dans le large alors que les passages chantés ont montré un bel ensemble, malgré certaines difficultés d'attaque.

On a pu aussi admirer le jeu des pupitres solistes, notam-

ment la flûte, le hautbois et la clarinette, ainsi que la puissance sonore des cuivres qui ont brillamment rendu la péroraison finale, malgré une légère tendance à presser le mouvement. Mais un chef comme Decker réussit toujours à contrôler son monde et son autorité fait merveille.

Le violoniste Jean-François Rivest a donné du *Poème* de Chausson une exécution raffinée et contrôlée, la sonorité un peu sèche du début se transformant graduellement pour atteindre à une chaleur communicative. Dans la première moitié, le programme comportait également *Célébration* d'André Prévost.

A nous deux à Cannes

C'est la coproduction franco-canadienne de Claude Lelouch *A nous deux* mettant en vedette Catherine Deneuve qui clôturera les activités du 32e Festival du film de Cannes qui se tiendra du 10 au 24 mai prochain.

Filmé à Québec, à Plattsburg et dans les Laurentides, cet hiver, ainsi qu'en France, ce film a été décrit comme étant un *Bonnie and Clyde* contemporain avec un « happy end ».

A nous deux a été coproduit par Denis Héroux et Joseph F. Beaubien, tous deux du Québec et par Claude Lelouch qui en a également assumé la réalisation.

La distribution comprend aussi Jacques Dutronc, Jacques Godin et Emile Genest. Cette production de \$4 millions a bénéficié de l'aide de la Société de développement de

l'industrie cinématographique canadienne.

TELEVISION

2 CBFT

8.55 Ouverture et horaire
 9.00 En mouvement
 9.15 Les Orléans
 9.30 Passé-Partout
 10.00 Une fenêtre dans ma tête
 10.15 Virginie
 10.30 Magazine-express:
 "Décoration intérieure" avec Madeleine Arbour. "Plein air" avec M. Gilles Parent.
 11.00 Les nouvelles de Clémence
 11.30 Harold Lloyd ■
 12.00 Les travaux d'Hercule Jonsson
 12.30 Les couleuvres
 13.30 Le Téléjournal
 13.35 Femme d'aujourd'hui:
 Reportage sur Philippe Dagenais, designer.
 14.30 D'amour et d'eau fraîche:
 "La religion"
 Au jardin de Pierrot
 15.45 Les Chiboukés
 16.00 Bobino
 16.30 Proximité
 17.00 L'heure de Pointe:
 Magazine animé par Winston McQuade. Chronique du lundi: les arts visuels avec Jean-Louis Robitaille et les disques avec Benoît L'Herbier.
 Ce soir national
 Ce soir régional
 18.50 Nouvelles du sport
 19.00 Cosmos 1999
 20.00 Terre humaine
 Téléroman de Mia Riddez-Morisset.
 20.30 A cause de mon oncle
 Téléroman de Jacques Gagnon
 21.00 Les Jorjache
 Drame réalisé par David Greene. D'après le roman d'Irvin Shaw.
 22.00 Papa cher papa
 22.30 Le Téléjournal
 23.10 Nouvelles du sport
 23.20 Aux frontières du connu:
 "La météorologie"
 23.30 Jason King
 24.00 Le Téléjournal

1600 Drame de guerre réalisé par Hall Bartlett, avec Alan Ladd, Sidney Poitier et James Darren. ■
 2.00 Dernière édition

6 RADIO-QUÉBEC

10.00 Le marche aux images
 11.00 Parlez-moi
 12.30 Mon ami Pierrot
 13.45 Les Orléans
 14.00 Les 100 tours de Centour
 14.15 Passé-partout
 14.45 Le marché aux images
 15.30 Studio 1
 16.30 Vidéo:
 "Jacques Grandmaison"
 17.30 La petite Lulu
 18.00 Les apprentis custos ?
 18.30 Les Olympiques
 19.30 "Le Volley-ball"
 19.00 L'aube des hommes:
 "Les hommes à la lourde face"
 20.00 Le monde en guerre
 "La bombe atomique". Deuxième guerre mondiale 39-45
 21.00 L'envers du décor:
 "Vittorio, afficheur"
 21.15 Studio 1
 Talk-show avec Gilles Gougeon.

6 CBMT

9.00 A Thought for today
 9.05 CBC Good Morning
 9.15 The Friendly Giant
 9.30 Quebec School Telecasts
 10.30 Mr. Dressup
 11.00 Sesame Street
 11.30 The Northerners
 12.30 Search for Tomorrow
 13.00 Today from the Atlantic
 13.00 The Edge of Night
 14.40 Thirty from
 15.00 The Bob McLean Show
 16.00 Sherlock Holmes
 16.30 Stationary ark
 17.00 The Partridge Family
 17.30 All in the Family

10 CFTM																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																									
----------------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

SUR SCÈNE

CENTAUR, 453 St-François-Xavier (288-1229) — «Weeds» de Beverly Lockwood. Du mar. au jeu. 20 h 00. Dim. 19 h 00. Matinées, mer. 13 h 00. Sam. 11 h 00.	Carmina Burana de Carl Orff. Entrée libre (523-1211) — «A Canadian play, une pièce canadienne» de Jean-Claude Germain. Tous les soirs 20 h 30. Relâche lundi.
CHRIST CHURCH CATHEDRAL, angle Ste-Catherine et Université — Orchestre de chambre McGill, 20 h 30. Denis James, contrebassiste interprétera un Concerto de Vivaldi. Également au programme: Puccini, Mozart, Friedman. Entrée libre (588-6421).	THÉÂTRE DENISE PELLETIER, 4353 est, Ste-Catherine (253-8974) — «Salle Denise Pelletier» — «Ben-Hur» de Jean Beaudou. 14 h 30.
CENTRE D'ESSAI CONVENTUM, 1237 Sanguinet (284-9352) — Cinéma: «La fiction nucléaire» de Jean Chabot. 18 h 10.	THÉÂTRE DENISE PELLETIER, Salle Fred Barry — Relâche.
EL CASINO, 316 ouest, Ste-Catherine (866-8228) — Relâche.	THÉÂTRE MAISONNEUVE, Place des Arts, 175 ouest, Ste-Catherine (842-2112) — Relâche.
L'ÉVÈCHE, Hotel Nelson, Place Jacques-Cartier — «He! qu'on chum est plat!» par le Théâtre de ma blonde est au bouffe. Du dim. au jeu. 20 h 30.	THÉÂTRE D.B. CLARKE, (L'Un. Concordia) 1455 boul. de Maisonneuve (979-4341) — Les Arcadiens présentent «Gypsy» d'après l'œuvre d'Arthur Laurents. 20 h 00.
LA CHACONNE, 338 est, Ontario (843-8620) — Relâche.	THÉÂTRE DU NOUVEAU MONDE, 84 ouest, Ste-Catherine (861-0563) — «Chien limier» d'Anthony Shaffer. Sem. 20 h 00. Sam. 17 h 00.
LA GRANDE PASSE, 411 est, Ontario (844-8284) — Relâche.	THÉÂTRE PORT-ROYAL, Place des Arts, 175 ouest, Ste-Catherine (842-2112) — Relâche.
LA POUDRIÈRE, 116 Ste-Hélène (526-0821) — «Le jeu de l'amour et du hasard» de Molière. La pièce sera jouée en alternance le même soir avec l'adaptation anglaise «The game of love and chance» à 19 h 00 et 21 h 00, du mar. au ven. Sam. 18 h 30, 21 h 30.	THÉÂTRE DE QUATROIS, 100 Avenue des Pins (845-7277) — Relâche.
LE SOLEIL LEVANT, 286 ouest, Ste-Catherine (861-0857) — Relâche.	THÉÂTRE DU RIDEAU VERT, 8664 St-Denis (844-1793) — «La débâcle» de Jean Dauterive. Du mar. au sam. 20 h 00. Dim. 19 h 00.
PATRIOTE DE STE-AGATHE, Ste-Agathe, autoroute des Laurentides, sorties 83 (523-1311) ou 1-819-326-3055 — Relâche.	THÉÂTRE DES VOYAGEMENTS, 5145 Boul. St-Laurent (près Laurier) — «Bachelot» de Louise Roy et Louis Saia, 20 h 30. Relâche lundi. Réservations après 17 h 00 à 274-7985.
PLANETARIUM DOW, 1000 ouest, Ste-Jacques (866-4048) — «La planète voûte», mar. jeu. 12 h 15, 21 h 30. Mer. 14 h 15, 21 h 30. Ven. 14 h 15, 21 h 30. Sam. 14 h 15, 21 h 30. Dim. 13 h 00.	CAFÉ THÉÂTRE, 110 rue de la Montée, 1100 (près Laurier) — «Bachelot» de Louise Roy et Louis Saia, 20 h 30. Relâche dim. (jouées en alternance).
SALLE WILFRID-PELLETIER, Place des Arts, 175 ouest, Ste-Catherine (842-2112) — Récital: Mstislav Rostropovitch, violoncelle, 20 h 30. Debut de G.F. Handel, C.M. Weber, L. van Beethoven, J.S. Bach, B. Britten.	GRAND THÉÂTRE, 269 est, boul. St-Cyrille (845-4775) — «Salle Louis-Frédéric» — Relâche.
SALLE CLAUDE-CHAMPAGNE, 200 Avenue Vincent-d'Indy, Outremont — Harmonie de concert, dir. Guy Archambault, 20 h 30. Programme: Ouverture cadavre de Léonard Bernstein, Suite française de Darius Milhaud.	GRAND THÉÂTRE, Salle Octave-Crépeau — «Dédé Meurtre» de Jean-Claude Germain, 20 h 30, par le Théâtre du Trident. Relâche dim.

CINÉMA

ATWATER I, Plaza Alexis Nihon (935-4246) — «Back Rugs» 13 h 10, 15 h 25, 17 h 25, 19 h 25, 21 h 30.	00, 19 h 10, 21 h 30.
ATWATER II, Plaza Alexis Nihon (931-3313) — «Midnight Express» 19 h 10, 21 h 20.	LOEWS V, — «Coming Home» 12 h 15, 14 h 30, 16 h 45, 19 h 10, 21 h 15.
AVENUE, 1224 Avenue Green Westmount (937-2747) — «Love at first sight» 19 h 00, 21 h 00.	LONGUEUIL I, Place Longueuil, Longueuil (677-7933) — «Operation fin du monde» 19 h 20, «La route sauvage» 21 h 10.
BEAVER, 5117 Avenue «Le Parc» (844-1032) — «Desires with young girls» 12 h 00, 14 h 30, 17 h 40, 20 h 30. «Teenage sex kitten» 13 h 35, 16 h 25, 19 h 15, 22 h 05.	MAJESTIC, 3186 est, Henri-Bourassa (381-6116) — «Les diables» 19 h 00, «Orange mécanique» 21 h 10.
BEHR, 1280 St-Denis (288-2151) — «Doux, dur et dingue» 13 h 25, 17 h 30, 21 h 35. «L'inévitable catastrophe» 19 h 20, 21 h 30.	MERCER, 4260 est, Ste-Catherine (255-6224) — «Operation fin du monde» 20 h 00, «La route sauvage» 18 h 20, 21 h 35.
BIJOU, — «3000 Papineau» (526-9131) — «Evelyn» 13 h 25, 16 h 35, 19 h 05, 22 h 05. «Fantasies pour couples» 12 h 00, 14 h 15, 17 h 30, 20 h 25.	MONKLAND, 5504 Monkland (484-3579) — «Hurricane» 19 h 00, 21 h 10.
BONAVENTURE I, Place Bonaventure, (861-2725) — «China syndrome» 17 h 00, 19 h 15, 21 h 30.	MONTENACH I, 522 boul. St-Wilfrid Laurier, (561-4641) — «La grande évasion» 19 h 10, «Doux, dur et dingue» 21 h 00.
BONAVENTURE II, — «Good luck Miss Weekoff» 17 h 00, 19 h 10, 21 h 30.	MONTENACH II, — «Vers un destin insolite sur les flots bleus de l'été» 20 h 00.
BROSSARD I, Mail Champlain, 6600 boul. Taschereau (465-5906) — «Appel-moi docteur» 19 h 30, «L'autre côté de la montagne» (2e partie) 21 h 15.	OMEGA I, Place K-Mart, Longueuil (463-3330) — «Le cynique» 19 h 30, «L'ombre d'un tueur» 21 h 20.
BROSSARD II, — «L'express de minuit» 19 h 00, 21 h 30.	OMEGA II, — «Fantasies pour couples» 19 h 30, «Doux, dur et dingue» 21 h 10.
BROSSARD III, — «L'inévitable catastrophe», 19 h 30, «Doux, dur et dingue» 21 h 30.	OUTREMONT, 1248 ouest Bernard (277-4145) — «J'ai vu le feu» 19 h 10, «Le jardin de roses» 19 h 30, «Solidarité internationale» «Vive le roi» 21 h 10.
CARFOUR, 318 ouest, Ste-Catherine (866-8057) — «Pain et chocolat» 17 h 25, 19 h 25, 21 h 30.	OUTREMONT II, — «Kampuchea vaincra» et «L'URSS est un tigre en papier» 21 h 30.
CHAMPLAIN I, 1815 est, Ste-Catherine (524-1685) — «Appel-moi docteur» 13 h 10, 16 h 25, 19 h 15. «L'autre versant de la montagne» (2e partie) 14 h 40, 18 h 10, 21 h 40.	PALACE, 698 ouest, Ste-Catherine (866-8991) — «L'île aux chiens» 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30.
CHAMPLAIN II, «Le retour» 12 h 15, 14 h 25, 16 h 45, 19 h 10, 21 h 30.	PAPINEAU I, 4519 Papineau, (525-8635) — «122 rue de Providence» 19 h 25, «Préparez vos mouchoirs» 21 h 15.
CHATEAU I, 895 St-Denis (271-1103) «Elga fille d'esclave» 13 h 00, 15 h 45, 18 h 30, 21 h 15. «Filles aux corps brûlants» 14 h 30, 17 h 15, 20 h 30.	PAPINEAU II, — «La trahison se paie cash» 19 h 10, «Moeurs cachées de la bourgeoisie» 21 h 10.
CHATEAU II, «Proie de l'auto stop» 14 h 55, 18 h 15, 21 h 30. «Dernier arrêt de train de nuit» 13 h 15, 16 h 30, 19 h 45.	PARADIS I, 8215 Hochelaga (354-3410) — «L'ombre d'un tueur» 18 h 15, 21 h 30, «Flics en jeun» 19 h 50.
CINÉMA DE PARIS, 896 Ste-Catherine O. (861-2096) — «Halloween» 13 h 00, 15 h 10, 17 h 20, 19 h 30, 21 h 00.	PARADIS II, — «L'assassin des profaneurs» 18 h 10, 22 h 10, «Rollerball» 20 h 10.
CINÉMA 7e ART, 3180 est, Belanger (722-0302) — «Vas-y maman» 19 h 30 «Diabolo 1700» 21 h 15.	PARADIS III, — «Goodbye Emmanuelle» 18 h 40, 21 h 45, «Démolitions à péage» 20 h 15.
CINÉMA THÉÂTRE QUÉBÉCOISE, 1700 St-Denis (844-8734) — Relâche.	PARALLELE, 3682 St-Laurent (843-4725) — Relâche.
LA CITE I, 3575 Avenue du Parc (844-2829) — «Coming home» 19 h 35, 21 h 10.	PARISIEN I, 1480 Ste-Catherine (866-3856) — «Sarah» 13 h 10, 17 h 00, 21 h 00. «Quand la panthère rose s'en mêle» 15 h 10, 19 h 10.
LA CITE II, «Murder by Decree» 18 h 50, 21 h 05.	PARISIEN II, — «La cage aux folles» 12 h 15, 15 h 00, 16 h 45, 18 h 25, 20 h 10, 21 h 35.
LA CITE III, «Hurricane» 19 h 20, 21 h 05.	PARISIEN III, — «La carapate» 13 h 20, 15 h 20, 17 h 20, 19 h 20, 21 h 30.
CINÉMA 7e ART O.E., 1455 boul. de Maisonneuve (879-1349) — «Le vieil homme et l'enfant» (de Claude Berri, 1967) 20 h 00.	PARISIEN IV, — «Le ciel peut attendre» 13 h 20, 15 h 20, 17 h 25, 19 h 25, 21 h 30.
CLAREMONT, 5038 ouest, Sherbrooke (466-2361) — «Coming Home» 19 h 00, 21 h 15.	PARISIEN V, — «Marie-Anne» 12 h 50, 14 h 30, 16 h 15, 19 h 00, 21 h 45, 21 h 30.
COMPLEXE DESJARDINS I, Complexe Desjardins (288-3417) — «Le pion» 12 h 30, 14 h 15, 16 h 10, 17 h 45, 19 h 30, 21 h 15.	PARLAMEL, 1384 St-Denis (849-4211) — «Les dents de la mer no 2» 12 h 45, 16 h 15, 21 h 00.
COMPLEXE DESJARDINS II, Complexe Desjardins (288-3417) — «Le pion» 12 h 30, 14 h 15, 16 h 10, 17 h 45, 19 h 30, 21 h 15.	PARLAMEL II, — «La cage aux folles» 12 h 15, 15 h 00, 16 h 45, 18 h 25, 20 h 10, 21 h 35.
COMPLEXE DESJARDINS III, — «L'histoire simple» 12 h 45, 14 h 50, 16 h 55, 19 h 00, 21 h 05.	PLACE DU CANADA, Place du Canada (861-4590) — «The deer hunter» 20 h 00.
COMPLEXE DESJARDINS IV, — «L'histoire simple» 12 h 45, 14 h 50, 16 h 55, 19 h 00, 21 h 05.	PLACE VILLE-MARIE I, Place Ville-Marie, (866-2941) — «Histoires d'Amérique» 12 h 45, 16 h 15, 19 h 05, 21 h 15.
CÔTE-DES-NEIGES I, 6809 Côte-des-Neiges (725-5325) — «The deer hunter» 20 h 00.	PLACE VILLE-MARIE II, — «La cage aux folles» (s'aj. anglais) 12 h 25, 14 h 15, 16 h 15, 17 h 45, 19 h 30, 21 h 35.
CÔTE-DES-NEIGES II, «The promise» 19 h 00, 21 h 05.	PUSSEYAT, 4015 St-Laurent (845-5215) — «Beyond all limits» 12 h 00, 14 h 50, 17 h 40, 20 h 30, «Sextet» 19 h 10, 21 h 30, 23 h 10, 22 h 30.
CRÉMAZIE, 8610 St-Denis (388-4210) — «L'express de minuit» 19 h 00, 21 h 30.	RIVOLI I, 6906 St-Denis (277-3125) — «Marie-Anne» 13 h 10, 14 h 50, 16 h 45, 18 h 35, 20 h 30.
DAUPHIN I, 2386 est, Beaubien (721-6060) — «Une fille cousue de fil blanc» 19 h 30, 21 h 30.	RIVOLI II, — «La cage aux folles» 13 h 30, 15 h 25, 17 h 20, 19 h 15, 21 h 10.
DAUPHIN II, 2386 est, Beaubien (721-6060) — «Va voir maman, papa travaille» 19 h 30, 21 h 30.	SAINT-DENIS I, 1594 St-Denis (849-4211) — «Les dents de la mer no 2» 12 h 45, 16 h 15, 21 h 00.
DORVAL I, 260 Dorval (631-8586) — «The champ» 19 h 10, 21 h 25.	SAINT-DENIS II, 1590 St-Denis (845-3222) — «L'ombre d'un tueur» 14 h 15, 16 h 45, 18 h 20, 21 h 30.
DORVAL II, «Coming home» 19 h 05, 21 h 20.	SAINT-DENIS III, 1590 St-Denis (845-3222) — «Operation casseur» 12 h 35, 16 h 05, 19 h 35.
DORVAL III, «Love at first bite» 19 h 05, 21 h 20.	SAINT-DENIS IV, — «The secret life of Walter Mitty» 12 h 10, 14 h 10, 16 h 10, 18 h 00, 20 h 00, 22 h 10.
DECARIE SQUARE I, Centre Decarie Square, 6853 Chateaufort (343-3190) «Back Rugs» 19 h 15, 21 h 15.	SEVILLE, 2155 Ste-Catherine O. (932-1139) — «Foul Play» 19 h 00, «Quintet» 21 h 30.
DECARIE SQUARE II, «China syndrome» 18 h 45, 21 h 00.	SNOWDON, 3225 Decarie (482-1322) — «The Champ» 19 h 45, 21 h 00.
DECARIE SQUARE III, 35 Milton (842-6053) — «Le cavalier» 19 h 15, 21 h 30.	VAN HORNE, 6150 Côte-des-Neiges (731-8243) — «Bedknobs and broomsticks» 19 h 10, 21 h 05.
DECARIE SQUARE IV, «Robert et Robert» 19 h 15, 21 h 30.	
GREENFIELD I, 519 Taschereau Greenfield Park (619-4129) — «Quand la panthère rose s'en mêle» 19 h 10, «Sarah» 21 h 10.	
GRUMER, 1500 St-Denis (845-1130) — «Marie-Anne» 18 h 15, 19 h 30, 21 h 25.	
GREENFIELD II, «Hurricane» 19 h 00, 21 h 05.	
GUY, 1435 Guy (931-2912) — «Beyond all limits» 12 h 00, 14 h 15, 17 h 40, 20 h 30. «Sextet» 13 h 35, 16 h 15, 18 h 55, 21 h 35.	
JEAN-TALON, 4255 est Jean-Tal (725-7000) — «The champ» 19 h 10, 21 h 25.	
KENT, 6100 ouest Sherbrooke (466-9707) — «Norma Rae» 19 h 00, 21 h 30.	
LAVAIL, 1600 Le Corbusier, Chomedey (688-7776) — «The champ» 19 h 10, 21 h 25.	
LAVAIL II, «Le ciel peut attendre» 19 h 15, 21 h 15.	
LAVAIL III, «Préparez vos mouchoirs» 19 h 10, 22 rue de Providence» 19 h 25.	
LAVAIL IV, 1594 St-Denis (849-4211) — «Les dents de la mer» 12 h 45, 16 h 15, 21 h 00.	
LAVAIL V, «Marie-Anne» 18 h 15, 20 h 00, 21 h 45.	
LAVAIL-OUEST I, Centre 2000, 3195 ouest, boul. St-Martin, Chomedey (687-3037) — «Doux, dur et dingue» 21 h 30, «L'inévitable catastrophe» 19 h 15.	
LAVAIL-OUEST II, — «Appel-moi docteur» 20 h 00, «L'autre versant de la montagne» (2e partie) 18 h 15, 21 h 40.	
L'IMPREVU, 446 Place Jacques-Cartier (878-9397) — «Sacro et Vannetti» (Films choisis qui traitent la condition humaine) 19 h 00. Ex. bas: «Celebration at big sur» 20 h 30 (entrée libre).	
LOEWS I, 854 ouest, Ste-Catherine (861-7437) — «Back Rugs» 12 h 00, 14 h 15, 16 h 30, 18 h 45, 21 h 00.	
LOEWS II, — «Love at first bite» 13 h 10, 15 h 10, 17 h 10, 19 h 10, 21 h 30.	
LOEWS III, — «Superman» 12 h 55, 19 h 35, 18 h 15, 21 h 00.	
LOEWS IV, — «The champ» 14 h 00, 14 h 40, 16 h 40, 17 h 15.	

Les Bruins se retrouvent dans la même situation qu'il y a un an

par François Lemeny

Les Bruins de Boston se retrouvent dans la même situation qu'il y a 12 mois. Ils ont perdu les deux premiers matchs de leur série contre le Canadien de Montréal et ils espèrent donner la réplique au Tricolore en remportant les troisième et quatrième rencontres au Garden mardi et jeudi. L'an dernier, les Bruins avaient réussi à niveler la série finale et ils se sentent aujourd'hui en mesure d'en faire autant en demi-finale, même s'ils ont été battus 5-2, samedi soir au Forum.

L'entraîneur Don Cherry est convaincu que ses joueurs peuvent vaincre le Tricolore, eux qui ont pris une avance de 2-0 avant de s'écrouler à la fin du deuxième engagement à la suite de trois buts de Jacques Lemaire, Bob Gainey et Mario Tremblay comptés en l'espace de 84 secondes.

Jusque là, les Bruins avaient réussi à menotter le Canadien grâce à un échec-avant soutenu et des replis défensifs efficaces. La stratégie des Bruins, comme jeudi dernier, avait pour objectif de limiter au minimum les interventions du Canadien en reserrant le jeu au maximum.

Mais une pénalité méritée à Bobby Schumacher à 15:59 du deuxième tiers a permis au Canadien d'ouvrir la machine. Cela fut d'autant plus facile

que Stan Jonathan et Doug Risebrough purgeaient déjà deux pénalités mineures chacun. « Nous les tenions encore

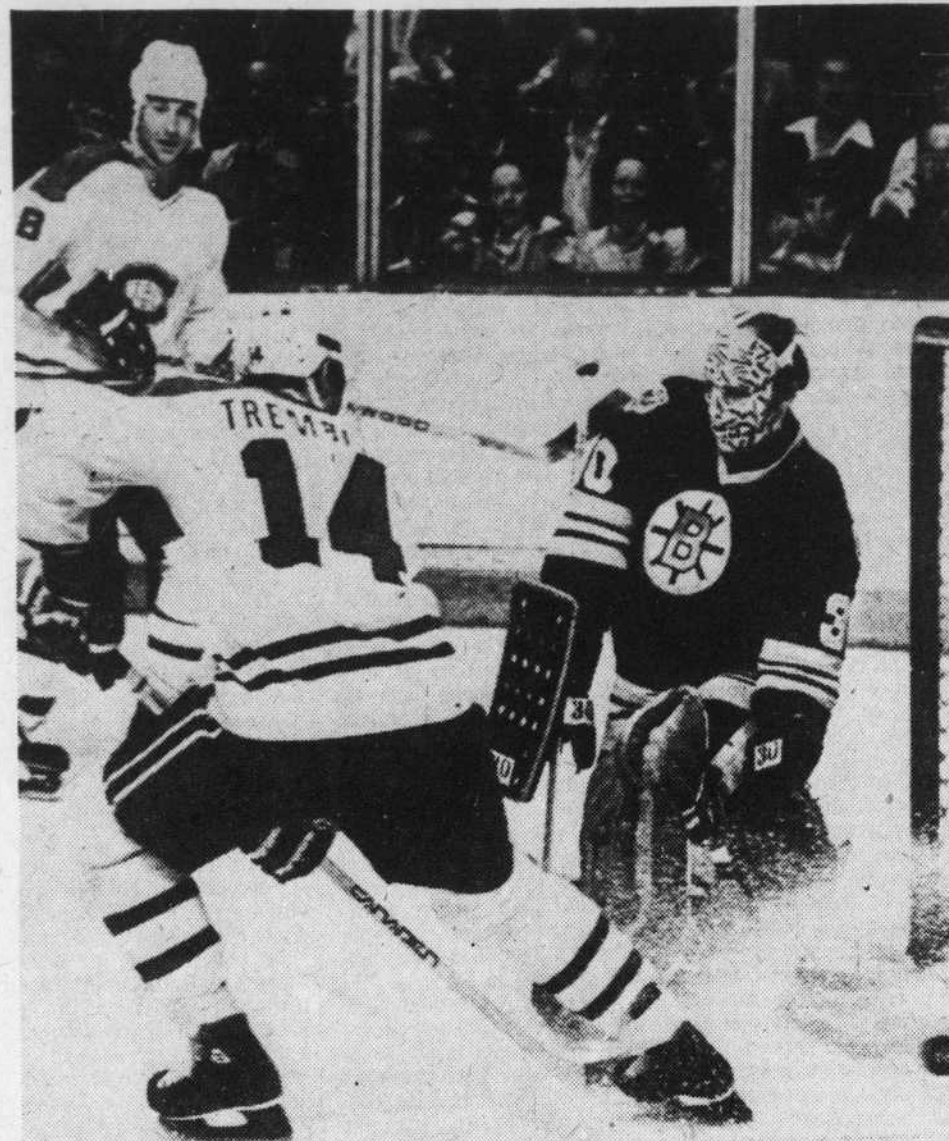
une fois mais des erreurs leur ont permis de s'en sortir », a dit Cherry, très calme, lui qui venait d'expulser un pseudo journaliste qui insistait pour

savoir si le gardien Gilles Gilbert remplacerait Gerry Cheevers à Boston. Cherry a refusé d'élaborer sur les erreurs de son équipe, mais il faisait évidemment allusion à la pénalité à Schumacher, qui a accroché Bob Gainey.

Le jeu de puissance du Canadien est formidable et les équipes évitent d'être pénalisées, surtout au Forum. Or il l'est encore plus lorsque le Canadien joue à quatre contre trois. En fait un but dans de telles circonstances est presque une formalité.

Ainsi Lemaire a réduit l'écart à 2-1 lorsque son lancer a dévié sur le bâton du défenseur Al Sims avant de glisser lentement sous Cheevers à 17:41. Puis Bob Gainey, qui joue avec nettement plus d'assurance à l'attaque, a créé l'égalité en trompant Cheevers d'un lancer des poignets d'une quarantaine de pieds à 18:11. Contrairement aux années passées, Gainey ne longe plus bêtement la rampe avant de lancer. Il varie maintenant son jeu et il n'hésite plus à se diriger vers le centre de la patinoire où l'entraîneur Scotty Bowman l'emploie maintenant sur les jeux de puissance, ce qu'il n'aurait jamais osé faire auparavant. Enfin, Mario Tremblay a assommé les Bruins avec un troisième but à 19:05. La tête basse, les Bruins ont quitté la patinoire, sachant déjà que la victoire venait une fois de plus de leur échapper. Ces trois buts les ont terrassés et les filets de Guy Lafleur et de Rick Chartraw en troisième n'ont fait qu'ajouter au supplice.

Mais Cherry n'est pas désespéré pour autant, même s'il a confié qu'une défaite ne l'aurait jamais autant déçu depuis son arrivée à Boston il y a maintenant cinq ans. Il nuancera ses



Mario Tremblay fait dévier une passe de Jacques Lemaire derrière Gerry Cheevers et marque le but de la victoire, samedi soir au Forum. Le Canadien a vaincu les Bruins de Boston 5-2 et mène la série demi-finale 2-0. (Photolaser CP)

propos par la suite en disant qu'une défaite contre les Black Hawks l'aurait déjà autant déçu. Il y a de quoi car les Bruins avaient alors dominé 56-18 au chapitre des lancers! Souriant, jovial même, Cherry croit ses Bruins capables de renverser les rôles. Il rappelle que ses joueurs ont eu d'excellentes occasions de compter mais que la chance avait une fois de plus favorisé le Tricolore. Comme le hors-

jeu manqué par le juge de lignes sur le but de Gainey, ou encore l'occasion ratée par Peter McNab qui a précédé la contre-attaque du Canadien et le but de Lafleur.

Mais tout cela est chose du passé et Cherry pensait déjà au match de demain soir la rencontre de samedi terminée.

ECHOS — Rick Middleton et Peter McNab ont compté les deux buts des Bruins au

deuxième vingt... Wayne Cashman n'a pas participé à la rencontre, souffrant d'un mal de dos. Le capitaine des Bruins s'est blessé en mettant Brian Engblom en échec jeudi. Cashman devrait toutefois être de retour pour le troisième match de la série... Steve Shutt, Mark Napier et Réjean Houle, tous trois blessés, ainsi que le défenseur Rod Langway n'ont pas endossé l'uniforme.

Les Jets éliminent les Nordiques

WINNIPEG (CP) — Les Nordiques ont mis un terme à leur dernière saison dans l'Association mondiale en

subissant hier un revers de 6-2, face aux Jets, à Winnipeg. Il s'agissait de la quatrième défaite consécutive des Nor-

diques qui ont ainsi subi l'élimination en demi-finale, contre une équipe nettement plus déterminée et inspirée.

L'ailier droit Willi Lindstrom a dirigé l'attaque des vainqueurs en marquant deux buts et récoltant deux passes. Les autres buts des Jets ont été réussis par Morris Lukowich, Terry Ruskoiki, Kent Nilsson et Peter Sullivan.

Seuls Marc Tardif et Réal Cloutier ont répliqué pour les perdants qui auraient subi un échec humiliant n'eût été de l'excellence du gardien Richard Brodeur, qui a fait face à 50 tirs des Jets. Le gardien adverse, Gary Smith, n'a reçu que 14 lancers.

L'arbitre Bill Friday a décerné neuf punitions mineures durant le match, dont cinq aux Nordiques.

À Springfield, George Lyle a marqué deux buts sur des échappées hier soir pour conduire les Whalers de la Nouvelle-Angleterre à un train de 4-1 sur les Oilers d'Edmonton. C'était le premier gain des

Whalers après deux défaites dans cette série demi-finale, 4 de 7, et la première victoire sur Edmonton en 12 matches. Le 4e match de la série sera présenté mardi soir, à Springfield.

C'est André Lacroix qui a préparé les deux échappées de Lyle. Le seul but des Oilers est survenu en première période lorsqu'une passe de Gordie Howe a dévié sur Mike Rogers pour déjouer John Garrett. Mark Howe a égalé les chances dans ce premier engagement, où Lyle a aussi marqué son premier but.

Les Whalers n'ont obtenu aucun tir au but dans la 2e reprise, ce qui est un record de l'AMH pour une période. Dave Keon a complété le total des vainqueurs dans la dernière reprise. La victoire des Whalers pourrait leur être coûteuse, car Mike Howe a été blessé aux côtes et a dû visiter l'hôpital. On doute qu'il puisse jouer lors du prochain match, mardi.

Les Phillies ont de la veine en 9e

PHILADELPHIE (d'après AP) — Un simple de Manny Trillo a couronné une remontée de deux points du Philadelphia en neuvième manche et les Phillies ont vaincu les Padres de San Diego 4-3, hier, devant une foule de 50,722 spectateurs.

Les Phillies tiraient de l'arrière par un point en neuvième manche, Mike Schmidt a soutiré un but sur balles à l'as de la relève Rollie Fingers, 1-2, puis Gary Maddox a cogné un ballon que le voltigeur de gauche Jerry Turner n'a pu saisir même s'il a touché la balle de son gant. La balle a bondi jusqu'à l'abri des Padres derrière le troisième but, ce qui permit à Schmidt et à Maddox de se rendre aux troisième et deuxième buts respectivement. Fingers a commis une au-

tre erreur en effectuant un mauvais lancer, puis Trillo a suivi avec son simple victorieux.

Gene Tenace a frappé un circuit de deux points pour les Padres en deuxième, tandis que le lanceur recrue Steve Mura, 24 ans tenait les Phillies en échec durant cinq manches.

Un double de Greg Luzinski a produit deux points en sixième pour réduire l'écart à 3-2.

À Pittsburgh, Omar Moreno et Willie Stargell ont produit trois points chacun, menant les Pirates à une victoire de 10-5 sur les Astros de Houston.

Terry Puhl, un voltigeur originaire de Melville, en Saskatchewan, a commencé le match avec un circuit contre le lanceur Don Robinson des Pirates.

BASEBALL

Ligue Nationale

Vendredi

Montréal 14, San Francisco 8
Atlanta 3, Chicago 2
Houston 9, Pittsburgh 8
Cincinnati 4, St-Louis 3
Philadelphia 2, San Diego 0
Houston à Pittsburgh, remis

Samedi

Montréal 6, San Francisco 4
Los Angeles 3, New York 1
St-Louis 12, Cincinnati 1
Atlanta 7, Chicago 2
San Diego 5, Philadelphia 0
Houston à Pittsburgh, remis

Hier

Montréal 7, San Francisco 5
Philadelphia 4, San Diego 3
Pittsburgh 10, Houston 5
Cincinnati 5, St-Louis 1
Chicago 6, Atlanta 5
Los Angeles 8-3, New York 3-6

Aujourd'hui

Los Angeles, Rau (0-2) à Montréal, Rogers (1-1), 13 h 35
San Francisco, Nastu (0-0) à Philadelphia, Ruthven (3-0), 19 h 35
San Diego, Owchinko (0-0) à New York, Swan (2-2), 20 h 05
Houston, Ruhle (1-3) à St-Louis, Forsch (2-2), 20 h 35

Ligue Américaine

Vendredi

Milwaukee 8, Toronto 5
Minnesota 5, Detroit 3
Chicago 11, Texas 0
Kansas City 15, Cleveland 7
Baltimore 7, Oakland 1
Californie 8, Boston 6
Seattle 6, New York 5

Samedi

Milwaukee 11, Toronto 8
Detroit 5, Minnesota 3
Oakland 8, Baltimore 2
Chicago 3, Texas 2
Kansas City 7, Cleveland 2
Californie 5, Boston 0
Seattle 3, New York 2

Hier

Milwaukee 3-3, Toronto 0-5
Minnesota 5, Detroit 3
Texas 10, Chicago 0
Cleveland 5, Kansas City 4
Boston 2, Californie 0
Baltimore 13, Oakland 1
Seattle 6, New York 5

Aujourd'hui

Minnesota, Hartzell (0-0) à Toronto, Lemongello (0-2), 19 h 30
Milwaukee, Slaton (1-1) à Cleveland, Wilkins (0-1), 19 h 35
Texas, Jenkins (4-0) à Kansas City, Gale (0-2), 20 h 35
New York, Figueroa (2-2) ou Tiant (0-1) à Californie, Tanana (2-3), 22 h 30
Boston, Wright (1-0) à Oakland, Langford (0-4), 22 h 30
Baltimore, Stone (2-1) à Seattle, Bannister (1-3), 22 h 35

LIGUE NATIONALE

Section Est

	g	p	moy.	diff.
PHILADELPHIE	11	4	.733	—
MONTREAL	11	5	.688	1/2
ST-LOUIS	8	7	.533	3
CHICAGO	7	7	.500	3 1/2
NEW YORK	6	8	.429	4 1/2
PITTSBURGH	6	10	.375	5 1/2

Section Ouest

	g	p	moy.	diff.
HOUSTON	13	5	.722	—
CINCINNATI	9	9	.500	4
SAN FRANCISCO	9	11	.450	5
SAN DIEGO	8	11	.421	5 1/2
LOS ANGELES	8	12	.400	6
ATLANTA	5	12	.294	7 1/2

LIGUE AMÉRICAINNE

Section Est

	g	p	moy.	diff.
BOSTON	13	6	.684	—
BALTIMORE	13	9	.591	1 1/2
MILWAUKEE	12	9	.571	2
NEW YORK	10	10	.500	3 1/2
DETROIT	17	9	.438	4 1/2
TORONTO	17	14	.333	7
CLEVELAND	16	13	.316	7 1/2

Section Ouest

	g	p	moy.	diff.
CALIFORNIE	14	8	.636	—
MINNESOTA	12	7	.632	1/2
TEXAS	11	7	.611	1
KANSAS CITY	11	9	.550	2
CHICAGO	19	11	.450	4
SEATTLE	18	14	.364	6
OAKLAND	17	14	.333	6 1/2

SOMMAIRES

Ligue Nationale

Samedi

Canadien 5, Bruins 2

Deuxième période
1-BOSTON: Middleton 2... 7-42
2-BOSTON: McNab 4... 10-54
3-MONTREAL: Lemaire 6... 17-41
4-MONTREAL: Gainey 3... 17-41
5-MONTREAL: Tremblay 1... 19-05
(Lafleur, Lemaire)
Pénalités — Jonathan Bos, Risebrough Mtl double mineurs 14:14, Schumacher Bos, 15:59.

Première période

Aucun but.
Aucune pénalité.
Troisième période
6-MONTREAL: Lafleur 4... 4-50
7-MONTREAL: Jarvis 2... 15-43
(Gainey, Lapointe)
Aucune pénalité.

Tirs au but

BOSTON... 15 8 10-23
MONTREAL... 14 12 4-20
Gardiens — Cheevers, Boston; Dryden, Montréal.
A — 15-52.

Islanders 4, Rangers 3

Première période
1-RANGERS: Tkaczuk 4... 3-12
Pénalités — Dave Maloney R 3:23, Marola R double mineurs, Smith (purgé par Howitt), Duguay R 8:17, Farrant R 9:36, Merrick 12:00, 13:00, Tkaczuk R 15:04.

Deuxième période

2-ISLANDERS: Merrick 2... 1-37
3-RANGERS: Sheehan 3... 8-32
Pénalités — Farrant R, Kaszycki 1 0:24, Greschner R 4:08, Harris 1 8:48, Lewis 1 7:20, McEwen R 8:17, Farrant R 9:36, Merrick 12:00, Greschner R 14:25.

Troisième période

4-ISLANDERS: Lorimer 1... 5-13
(Nystrom, Merrick).

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

L'ÉTOILE DES PHOTOCOPIEURS

"MITA"

Le choix des graphistes!
La copie est plus claire
que l'original et coûte .04¢
Une des plus pratiques!

VENTE-LOCATION • LOCATION

CANADA DACTYLOGRAPHIE INC.
7035 av. du Parc, Mtl
270-1141
Stationnement
Ouvert samedi de 9h à 12h

721-9630

ENTREPRENEUR-ÉLECTRICIEN
JEAN K. MALOUF INC.
entretien
industriel - commercial
résidentiel
Plus de 30 ans d'expérience

Bureau
6305, 25e Ave, Rosemont
Montréal

Brevets d'invention

MARQUES DE COMMERCE

Robic, Robic

ET ASSOCIÉS

1514, avenue McGregor
Montréal H3G 1X5 934-0272

ANNONCEZ

DANS LE DEVOIR, QUELQU'UN VOUS LIRA

522-5474 1012 est, Mont-Royal

CHÂTEAU DES LETTRES INC.

en affaires depuis plus de 28 ans

Typographie - imprimerie offset

Spécialité: lettres personnalisées pour invitations, campagnes publicitaires, promotions, etc.

Adressage et expédition postale

Association Mondiale

Hier

Jets 6, Nordiques 2

Première période

1-QUEBEC: Tardif (6)... 15-04
2-WINNIPEG: Lukowich (4)
Clarkson... 16-17
Pénalités: Hoganson Qué 5:18, Brackenbury Qué 8:35, MacKinnon Wpg 12:22, Baxter Qué, Ruskoewski Wpg 13:04, Côté Qué 19:13, Lacombe Qué 20:00.

Tirs au but

3-WINNIPEG: Lindstrom (5)... 0-37
4-WINNIPEG: Ruskoewski (1)
Nilsson, Lindstrom... 1-39
5-WINNIPEG: Nilsson (1)
Sullivan, Clarkson... 11-18
Pénalité: Clarkson Wpg 18:30.

Troisième période

6-WINNIPEG: Lindstrom (6)
7-WINNIPEG: Salomon (4)
Preston, Campbell... 2-25
Ruskoewski, MacKinnon... 12-51
8-QUEBEC: Cloutier (2)
Leduc, Tardif... 15-59

Tirs au but

Québec... 4 4 6-14
Winnipeg... 17 16 17-50
Gardiens: Brodeur, Québec; Smith, Winnipeg.
A — 10, 168.

Islanders 4, Rangers 3

Première période

1-RANGERS: Tkaczuk 4... 3-12
Pénalités — Dave Maloney R 3:23, Marola R double mineurs, Smith (purgé par Howitt), Duguay R 8:17, Farrant R 9:36, Merrick 12:00, 13:00, Tkaczuk R 15:04.

Deuxième période

2-ISLANDERS: Merrick 2... 1-37
3-RANGERS: Sheehan 3... 8-32
Pénalités — Farrant R, Kaszycki 1 0:24, Greschner R 4:08, Harris 1 8:48, Lewis 1 7:20, McEwen R 8:17, Farrant R 9:36, Merrick 12:00, Greschner R 14:25.

Troisième période

4-ISLANDERS: Lorimer 1... 5-13
(Nystrom, Merrick).

Tirs au but

3-WINNIPEG: Lindstrom (5)... 0-37
4-WINNIPEG: Ruskoewski (1)
Nilsson, Lindstrom... 1-39
5-WINNIPEG: Nilsson (1)
Sullivan, Clarkson... 11-18
Pénalité: Clarkson Wpg 18:30.

Troisième période

6-WINNIPEG: Lindstrom (6)
7-WINNIPEG: Salomon (4)
Preston, Campbell... 2-25
Ruskoewski, MacKinnon... 12-51
8-QUEBEC: Cloutier (2)
Leduc, Tardif... 15-59

Tirs au but

Québec... 4 4 6-14
Winnipeg... 17 16 17-50
Gardiens: Brodeur, Québec; Smith, Winnipeg.
A — 10, 168.

Islanders 4, Rangers 3

Première période

1-RANGERS: Tkaczuk 4... 3-12
Pénalités — Dave Maloney R 3:23, Marola R double mineurs, Smith (purgé par Howitt), Duguay R 8:17, Farrant R 9:36, Merrick 12:00, 13:00, Tkaczuk R 15:04.

Deuxième période

2-ISLANDERS: Merrick 2... 1-37
3-RANGERS: Sheehan 3... 8-32
Pénalités — Farrant R, Kaszycki 1 0:24, Greschner R 4:08, Harris 1 8:48, Lewis 1 7:20, McEwen R 8:17, Farrant R 9:36, Merrick 12:00, Greschner R 14:25.

Troisième période

4-ISLANDERS: Lorimer 1... 5-13
(Nystrom, Merrick).

Tirs au but

3-WINNIPEG: Lindstrom (5)... 0-37
4-WINNIPEG: Ruskoewski (1)
Nilsson, Lindstrom... 1-39
5-WINNIPEG: Nilsson (1)
Sullivan, Clarkson... 11-18
Pénalité: Clarkson Wpg 18:30.

Troisième période

6-WINNIPEG: Lindstrom (6)
7-WINNIPEG: Salomon (4)
Preston, Campbell... 2-25
Ruskoewski, MacKinnon... 12-51
8-QUEBEC: Cloutier (2)
Leduc, Tardif... 15-59

Tirs au but

Québec... 4 4 6-14
Winnipeg... 17 16 17-50
Gardiens: Brodeur, Québec; Smith, Winnipeg.
A — 10, 168.

Islanders 4, Rangers 3

Première période

1-RANGERS: Tkaczuk 4... 3-12
Pénalités — Dave Maloney R 3:23, Marola R double mineurs, Smith (purgé par Howitt), Duguay R 8:17, Farrant R 9:36, Merrick 12:00, 13:00, Tkaczuk R 15:04.

Deuxième période

2-ISLANDERS: Merrick 2... 1-37
3-RANGERS: Sheehan 3... 8-32
Pénalités — Farrant R, Kaszycki 1 0:24, Greschner R 4:08, Harris 1 8:48, Lewis 1 7:20, McEwen R 8:17, Farrant R 9:36, Merrick 12:00, Greschner R 14:25.

Troisième période

4-ISLANDERS: Lorimer 1... 5-13
(Nystrom, Merrick).

Tirs au but

3-WINNIPEG: Lindstrom (5)...

Les Expos balayent la série contre les Giants

Valentine fête son retour avec un circuit de trois points

par Richard Milo

Mais qui donc battra les Expos, vainqueurs hier des Giants de San Francisco 7-5, invaincus à leurs huit derniers matchs à domicile — un record d'équipe —, battus une seule fois en 10 rencontres au Stade olympique en 1979 et maintenant victorieux à leurs cinq derniers matchs?

La question a d'abord été posée à Ellis Valentine, auteur d'un circuit de trois points comme frappeur suppléant, en quatrième, à son retour au jeu après une suspension de trois parties.

Valentine étant cependant dans l'impossibilité de parler — il s'était cousu la bouche de ruban adhésif parce qu'il ne parle plus à personne —, c'est donc Gary Carter, auteur de deux circuits, quatre points produits, dont trois à la suite d'un circuit à l'intérieur du terrain, qui a parlé au nom de tous.

Qui donc stoppera les Expos? «Un club en très grande forme, a-t-il dit, hier, fier de faire partie des Expos de 1979. Les gars frappent la balle avec autorité, tous jouent bien en défensive et nos re-

veurs se surpassent. Bref, je ne vois comment on pourrait nous battre si l'on jouait toujours de la sorte...»

Carter ne pouvait mieux résumer le match d'hier, lui qui a connu une série du tonnerre contre les Giants en cognant quatre circuits et deux doubles en trois matchs. Il a maintenant obtenu 11 coups sûrs à ses 17 dernières présences au marbre.

Il ne pouvait mieux dire parce qu'il n'y a pas que lui qui soit en grande forme. Warren Cromartie, par exemple, qui a porté hier à 17 le nombre de matchs consécutifs avec au moins un coup sûr, soit un de moins que le record d'équipement que détient Pepe Mangual depuis 1975.

Cromartie a de plus amrqué lorsque Carter a réussi son circuit à l'intérieur du terrain, en première. Mais il n'a pu le faire, en septième, étant retiré sur une tentative de vol, avec la permission de Dick Williams, peu avant le deuxième circuit de Carter. Il venait alors de cogner un double après avoir volé un coup sûr certain à Bill North, en cinquième.

Cromartie, et aussi le duo Chris Speier et Rodney Scott, l'inter et le deuxième-but qui ont égaré l'écarquillé les yeux de tous les Giants en unissant leurs efforts de brillante façon pour retirer le pauvre Mark Hill, en huitième.

Scott a bloqué du revers de la main un dur roulant de Hill en courant vers le centre et a ensuite relayé la balle à Speier parce qu'incapable de lancer lui-même. Speier, nullement surpris, a alors pivoté avant de lancer une prise à Tony Perez, au premier, pour effectuer le retrait!

«Tout un jeu, a commenté Dick Williams. Un jeu qu'on voit très rarement, mais qu'on pratique dans l'espoir de le réussir un jour en saison régulière...»

Inutile de dire qu'il n'en fallait pas plus pour encourager Dan Schatzeder, en relève à Stan Bahnsen et à Ross Grimsley, qui n'a lancé que quatre manches, le temps d'accorder quatre points et six coups sûrs aux Giants. Bahnsen a alloué un circuit en solo à Larry Hernandez, en cinquième, avant de céder le

monticule au jeune Schatzeder contre lequel les Giants n'ont obtenu qu'un seul coup sûr et deux buts sur balles en trois manches et un tiers.

Si Schatzeder a été brillant, on ne peut en dire autant de Vida Blue (4-2), qui a donné six points aux Expos en cinq manches, imitant à sa façon Grimsley que Williams n'a pas hésité à remplacer par le frappeur suppléant Valentine lorsque l'occasion s'est présentée, en quatrième.

«Je n'avais pas d'autre alternative. Grimsley éprouvait des ennuis, il y avait des coureurs au deuxième et au premier buts et surtout, un frappeur de l'excellence de Valentine sur le banc.

«Je lui avais dit de se tenir prêts à toute éventualité, même s'il n'avait pas

participé aux exercices de l'équipe depuis deux jours. Faut croire qu'il n'en avait pas besoin».

Valentine a claqué son circuit sur le deuxième tir de Blue, avec un compte d'une balle et aucune prise, après avoir pris tout le temps nécessaire pour se réchauffer les muscles lorsque Williams a fait appel à lui.

Valentine, qu'on avait pas vu au Stade depuis vendredi, a été félicité dans l'abri par tous les joueurs, y compris Jerry White, son remplaçant, qui avait produit six points en trois parties avant le match.

«Valentine reprendra son poste régulier contre les Dodgers, a conclu Williams. Je lui avait préféré White, au

jour d'hui, parce qu'il n'avait pas pratiqué depuis quelques jours.»

ECHOS...C'est la 10e fois en carrière que Carter réussit deux circuits dans le même match...Quant à Valentine, il avait déjà claqué un circuit comme frappeur suppléant, l'an dernier, un 5 septembre. Larry Parrish, un double, et Chris Speier, un but sur balles, étaient sur les sentiers...En cinq matches, depuis le retour de Pat Mullin, l'instructeur des frappeurs, les Expos ont obtenu l'impressionnant total de 63 coups sûrs et marqué 41 points... Au tour de Doug Rau, (0-2) des Dodgers, d'affronter les Expos, aujourd'hui. Le gaucher sera opposé à Steve Rogers (1-1); Demain, ce sera Bob Welch (2-0) contre Bill Lee (2-0);...

Carrières et Professions

Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes

ÉLECTRICITÉ
INGÉNIEURS ET DESSINATEURS

Intermédiaires ou seniors
Protection, distribution, sous-station, haut et bas voltage.

• Expérience industrielle ou commerciale.

M. Yves Laporte
866-5661

Les Technologies Appliquées A.T. Inc.

INGÉNIEUR MÉCANIQUE
-ADMINISTRATEUR

- Entretien d'équipement de construction
- Qualifications:
 - Beaucoup d'entregent et de dynamisme
 - Bilingue

Salaire selon qualifications

M. John Brookfield
lundi 683-8001 jour
457-3836 soir

SOUTH COCHRANE CHILD
AND YOUTH SERVICE

Le South Cochrane Child and Youth Service est à la recherche de professionnels ayant intérêt et des aptitudes cliniques spécialisées dans le domaine de la santé mentale.

Ces personnes travailleraient avec une équipe multidisciplinaire offrant des programmes de prévention et de traitements, pour les jeunes ayant des problèmes émotionnels, sociaux et familiaux.

UN TRAVAILLEUR SOCIAL: Baccalauréat en service social.

DEUX TECHNICIENS EN RÉÉDUCATION DE L'ENFANT: (child care workers). Certificat CCW ou équivalent, bilingues (français-anglais).

UN PSYCHOMETRICIEN:

UN CONSULTANT EN SANTÉ MENTALE: Formation professionnelle dans une discipline de relations d'aide. Certificat d'enseignement et expérience. Expérience de consultation en santé mentale.

Salaire: Échelle selon qualifications. Bénéfices marginaux intéressants.

Prière de soumettre un résumé à:

South Cochrane Child and Youth Service
M. J.M. Martin, M.S.W. directeur
27, nord rue Cedar
Timmins, Ontario T4N 6H8
Tél: (705) 267-7973

Responsable des
relations de travail

Le Centre Hospitalier Universitaire de Sherbrooke est à la recherche d'un spécialiste des relations de travail pour prendre charge de l'administration de ses conventions collectives de travail ainsi que du règlement des griefs sous l'autorité du directeur du personnel. Le titulaire de ce poste est en outre responsable des activités de formation relevant des conventions collectives et autres, et des programmes de santé et sécurité au travail dans ce centre hospitalier qui compte au-delà de 2,000 employés.

Exigences:

Une maîtrise en relations industrielles ou l'équivalent, en plus d'une expérience de gestion de 2 ans précédée de quelques années de pratique professionnelle, de préférence dans le milieu hospitalier.

Rémunération:

Le salaire se situe à l'intérieur d'une classe salariale 15 (\$23,000 - \$32,000) et est fixé selon les normes du M.A.S. qui établit en outre les autres conditions de travail.

Les personnes répondant à ces qualifications et désirant poursuivre une carrière intéressante dans un milieu universitaire sont invitées à poser leur candidature avant le 7 mai 1979 en adressant leur curriculum vitae au:



Directeur du personnel

CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE
DE SHERBROOKE

3001 12^{ème} Avenue Nord
Sherbrooke, Québec, J1H 5N4

Psychologue licencié

pour un centre de santé mentale pour enfants

Le South Cochrane Child and Youth Service, situé à Timmins, Ontario, est à la recherche d'un psychologue licencié, Ph.D. ayant des aptitudes cliniques spécialisées.

Cette personne travaillerait avec une équipe multidisciplinaire offrant des modalités variées de traitements, soit dans le centre ou sur une base consultative pour les autres agences et services communautaires. Maîtrise de la langue française et anglaise essentielle. Échelle de salaire suivant qualifications.

Timmins est au cœur d'une région en pleine expansion dans le nord est ontarien, une communauté bilingue offrant toute une gamme d'activités sportives, estivales et hivernales.

Faire parvenir curriculum vitae à:

South Cochrane Child and Youth Service
M. J.M. Martin, M.S.W., directeur
27, nord rue Cedar
Timmins, Ontario T4N 6H8
Tél: (705) 267-7973

L'Hôpital St-Vincent

demande un(une)

Assistant(e) Directeur(trice)
des Soins Infirmiers

L'HÔPITAL: un hôpital chronique de 540 lits comprenant une unité de réadaptation de 50 lits.

POSITION:

sous la Direction des Soins Infirmiers, est responsable de la planification, de l'organisation, de la coordination ainsi que du contrôle des activités du service et de son personnel.

QUALIFICATIONS REQUISES:

Infirmière bilingue autorisée de l'Ontario, de préférence un B.Sc.N. et au moins trois années d'expérience en administration. Les candidat(es) possédant une formation universitaire équivalente et plusieurs années d'expérience seront aussi considérés(es).

Adressez votre demande avec résumé complet le plus tôt possible aux:

Services du Personnel
Hôpital Saint-Vincent
60, rue Cambridge
Ottawa, Ontario
K1R 7A5



(affilié à l'Université du Manitoba)

invite les candidatures aux postes de

1- Professeur de mathématiques
2- Professeur de psychologie

Niveau: 1er cycle universitaire (B.Sc.), (B.A.)

Durée: Mathématiques - un an (remplacement d'un professeur en congé).
Psychologie - poste régulier.

Qualifications: Minimum maîtrise.
Doctorat préféré.

Salaire: Selon la convention collective.

S'adresser à:

Le doyen
Collège Universitaire de Saint-Boniface
200, avenue de la Cathédrale
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0H7

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

C.T.Q.

AVIS

Location Argo Inc., s'adresse à la C.T.Q. afin d'obtenir le transfert du système de transport opéré par ARTHUR K. WALSH, sous la raison sociale de TRAILER POOL RENTAL (QUÉBEC) REG'D comprenant en outre tous les droits, titres, intérêts et privilèges rattachés au permis 879-DYV.

Tout intéressé peut contester cette demande de permis déposée à ladite Commission dans les 5 jours de la troisième parution de cet avis, en s'adressant à la Commission des Transports, 505 est, Sherbrooke, Montréal.

1ère publication: 30 avril 1979.

2ème publication: 1er mai 1979.

3ème publication: 2 mai 1979.

ME FRANÇOIS PERREAULT

PAQUETTE & ASSOCIÉS

200 St-Jacques, ouest

suite 900

Montréal, Québec

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

C.T.Q.

AVIS

La compagnie C. BARBER CARTAGELIMITEE, détentrice du permis numéro 1558-V, informe par la présente la Commission des Transports du Québec de la nouvelle répartition des actions de sa corporation, à savoir:

ANTÉCÉDENT

Yvon Berthelet, président

Marc Roussille, vice-président

Ernest Roussille, secr. trés.

149

1

200

AVIS

La requérante-cessionnaire, Denis Pontbriand et Fils Inc., s'adresse à la Commission des Transports du Québec afin d'obtenir le transfert du système de transport opéré par SBREGA Transport Limitée et autorisé en vertu du permis M-S011113-D-5 des dossiers de la C.T.Q.

Tout intéressé peut contester cette demande de permis déposée à ladite Commission dans les 5 jours de la troisième parution de cet avis, en s'adressant à la Commission des Transports, 505 est, Sherbrooke, Montréal.

1ère publication: 30 avril 1979.

2ème publication: 1er mai 1979.

3ème publication: 2 mai 1979.

SIGNÉ: ME FRANÇOIS PERREAULT

PAQUETTE & ASSOCIÉS

200 St-Jacques, ouest

suite 900

Montréal, Québec

Montréal, Québec

Montréal, Québec

Montréal, Québec

Montréal, Québec

Montréal, Québec

Montréal, Québec

Montréal, Québec

Montréal, Québec

Montréal, Québec

Montréal, Québec

Montréal, Québec

Montréal, Québec

Montréal, Québec

Montréal, Québec

Montréal, Québec

Montréal, Québec

Montréal, Québec

Montréal, Québec

Montréal, Québec

Montréal, Québec

Montréal, Québec

Montréal, Québec

Montréal, Québec

Montréal, Québec

Montréal, Québec

Montréal, Québec

Montréal, Québec

Montréal, Québec

Montréal, Québec

Montréal, Québec

Montréal, Québec

Montréal, Québec

Montréal, Québec

Montréal, Québec

Montréal, Québec

Montréal, Québec

Montréal, Québec

Montréal, Québec

Montréal, Québec

Montréal, Québec

Montréal, Québec

Montréal, Québec

Montréal, Québec

Montréal, Québec

Montréal, Québec

Montréal, Québec

Montréal, Québec

Montréal, Québec

Montréal, Québec

Montréal, Québec

Montréal, Québec

Montréal, Québec

Montréal, Québec

Montréal, Québec

Montréal, Québec

Montréal, Québec

Montréal, Québec

Montréal, Québec

Montréal, Québec

Montréal, Québec

Montréal, Québec

Montréal, Québec

Montréal, Québec

Montréal, Québec

Montréal, Québec

Montréal, Québec

Montréal, Québec

Montréal, Québec

Montréal, Québec

Montréal, Québec

Montréal, Québec

Montréal, Québec

Montréal, Québec

Montréal, Québec

Montréal, Québec

Montréal, Québec

Montréal, Québec

Montréal, Québec

Montréal, Québec

Montréal, Québec

AVIS

Avis est par les présentes donné, conformément à l'article 1571-D du code civil de la Province de Québec, que Interworld Electronique Ltée dont la principale place d'affaires dans la Province de Québec est située dans le district judiciaire de Montréal, P.Q. a transporté toutes ses créances et comptes de livres actuels et futurs à La Banque Provinciale du Canada à titre de garantie, par acte portant la date du 13^{ème} jour du mois de septembre 1978 et enregistré au Bureau de la division d'enregistrement de Montréal, P.Q. le 14^{ème} jour du mois de septembre 1978 sous le numéro 221488.

Daté à Montréal, P.Q. ce 19^{ème} jour du mois d'avril 1979.

LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

Montréal, Québec

Montréal, Québec

Montréal, Québec

Montréal, Québec

Montréal, Québec

Montréal, Québec

Montréal, Québec

Montréal, Québec

Montréal, Québec

Montréal, Québec

Montréal, Québec

Montréal, Québec

Montréal, Québec

Montréal, Québec

Montréal, Québec

Montréal, Québec

Montréal, Québec

Montréal, Québec

Montréal, Québec

Montréal, Québec

Montréal, Québec

Montréal, Québec

Montréal, Québec

Montréal, Québec

Montréal, Québec

Montréal, Québec

Montréal, Québec

Montréal, Québec

Montréal, Québec

Montréal, Québec

Échange de populations France-Louisiane

L'Opération grand dérangement: agréable mais utile

LAFAYETTE (AFP) — La relance de la francophonie en Louisiane avec l'Opération grand dérangement, concrétisée récemment par un échange de populations entre les communes de Ploermel (Bretagne) et Saint-Martinville, au sud de la Louisiane, ne suffira pas à apporter les structures nécessaires à un développement efficace

d'une langue française agonisante dans un pays qui fut français.

Organisé à l'initiative de Radio-France et France-Louisiane, le Grand dérangement avait pour but — en souvenir de l'exode des Acadiens en 1755 — de démontrer les affinités existant entre Français et Louisianais à travers la langue française.

Durant une semaine, 160 habitants de Ploermel ont vécu à Saint-Martinville, la commune la plus francophone de la Louisiane et inversement, 80 Louisianais se sont mis à l'heure bretonne.

Dans les deux communes, l'accueil chaleureux et réciproque des hôtes a été apprécié. On a comparé les méthodes de travail, mais sur-

tout parcouru les sites touristiques au pas de gymnastique. La langue française, but de l'opération, a été largement utilisée, avec une pointe d'accent breton dans le Morbihan et un cocktail de cajun et de créole en Louisiane, terre française jusqu'en 1802, date à laquelle Napoléon l'a vendue aux Américains pour quinze millions de dollars.

Au-delà de ce sympathique échange de population, le problème de l'utilisation et du développement de la langue française en Louisiane reste posé. La partie francophone, au sud du pays, comprise dans un triangle ayant pour sommet Alexandria, Lake Charles à l'ouest, Bâton Rouge et, bien sûr, la Nouvelle-Orléans, en suivant le Mississippi jus-

qu'à son embouchure, la base étant le golfe du Mexique, connaît une lente agonie après deux siècles d'isolement linguistique dans un pays anglophone.

Représentant le quart de la France, la Louisiane compte une population de 3,643,000 habitants, dont 2,543,202 Blancs, 1,086,986 Noirs et 12,992 Métis. Selon le recense-

ment de 1970, environ 1,500,000 sont des descendants francophones répartis en deux groupes: les créoles venus directement de France, surtout au milieu du 18ème siècle et les créoles noirs descendants des esclaves « importés » d'Afrique et des Caraïbes, les Cajuns — modification du mot acadien — venus du Canada lors de l'exode des Acadiens

en 1755 — le grand dérangement.

Selon une étude fédérale, l'évaluation des personnes parlant le français se situe autour de 285,000. Soixante-dix pour cent des francophones se retrouvent chez des personnes dont l'âge se situe entre 45 et 65 ans, voire même plus, mais pas chez les jeunes qui ne parlent pas le français.

DEMAIN

30 AVRIL

aujourd'hui, touchez vos intérêts demain, choisissez dans votre intérêt

Aujourd'hui, les intérêts sont versés dans la plupart des comptes d'épargne. C'est votre argent qui rapporte de l'intérêt, il est donc normal que vous profitiez d'un intérêt bien gagné.

Demain, continuez à agir dans votre intérêt. Ouvrez un compte à la Banque de Montréal. Nous vous offrons un service unique parmi les banques à chartre car...

...avec INTER-SERVICE de la Banque de Montréal, votre compte est bon dans plus de 900 succursales!

Grâce au réseau INTER-SERVICE, vous avez accès à votre compte personnel de chèques véritable, d'épargne véritable ou d'épargne avec chèques dans toutes les succursales de la Banque de Montréal reliées par ordinateur au Québec et au Canada.

Avec INTER-SERVICE, vous pouvez désormais effectuer sans frais supplémentaires vos

**dépôts
retraits*
mises à jour**

et obtenir des renseignements sur vos comptes à partir de chacune de ces succursales.

Avec INTER-SERVICE, vous êtes chez vous partout! C'est pratique et efficace. Cessez de courir: faites comme ceux qui utilisent déjà INTER-SERVICE pour leurs transactions bancaires quotidiennes. INTER-SERVICE vous donne accès à votre compte personnel dans la plupart des succursales de la Banque de Montréal au Québec et au Canada.

Maintenant que les intérêts ont été versés, pourquoi ne pas changer de banque? Venez ouvrir un compte personnel de chèques véritable, d'épargne véritable ou d'épargne avec chèques à la Banque de Montréal, nous nous occuperons de transférer votre compte et nous vous donnerons plus de détails sur INTER-SERVICE.

CHOISISSEZ DANS VOTRE INTÉRÊT!

Inter-Service^{MD}



Banque de Montréal

*jusqu'à \$500 par jour, à condition d'avoir les fonds nécessaires dans votre compte. En anglais, INTER-SERVICE porte le nom de "Multi-Branch Banking".